

Diplôme national de master

Domaine - sciences humaines et sociales

Mention - sciences de l'information et des bibliothèques

Parcours - politique des bibliothèques et de la documentation

**La formation à distance des
professionnels de bibliothèques
d'Afrique francophone : État des lieux
et perspectives**

Claire Bourbiaux

Sous la direction de Nathalie Marcerou-Ramel
Directrice des études et des stages - ENSSIB

Remerciements

Je tiens d'abord à remercier l'équipe enseignante de l'Enssib, aussi bien pour m'avoir aiguillée dans ce travail, que pour m'avoir soutenue au cours de ma seconde année de master. Leur soutien et leur écoute ont été précieux.

Merci tout particulièrement à la directrice de ce mémoire, Nathalie Marcerou-Ramel, pour ces non moins précieux conseils et son soutien.

Je remercie aussi chaleureusement les professionnels qui m'ont livré avec bienveillance leur témoignage. Je n'oublierai pas leur motivation, leur persévérance et leur volonté de faire de ce monde un endroit un peu plus juste.

Et enfin je remercie mes proches, mes parents qui m'ont offert un cocon idéal et ont supporté ma présence de longs mois, et Gautier pour sa présence et sa patience.

Résumé :

Ce mémoire se penche sur la question de la formation des professionnels de bibliothèque d'Afrique francophone, à travers la solution de la formation à distance. Grâce aux entretiens menés, l'étude propose d'abord un bref état des lieux de la profession en Afrique francophone, en examinant la situation des bibliothèques et des professionnels. En établissant ensuite un périmètre de définition, et après avoir étudié quatre solutions de FAD proposées aux professionnels d'Afrique francophone, nous tentons d'évaluer la cohérence et la pertinence de ces formations pour les professionnels, en termes de besoins de formation, et d'adéquation du dispositif. Enfin, sur la base de ces constats, la dernière partie de l'étude propose une « boîte à idées » à destination des acteurs et professionnels de la FAD, afin d'alimenter la réflexion en vue de sa conception.

Descripteurs :

Bibliothèques – Personnel – Afrique francophone

Coopération internationale

Formation professionnelle continue

Formation en ligne

Abstract :

This master thesis studies the question of lifelong learning for french-speaking african librarians, through e-learning solutions. Based on interviews with professionals, we'll study briefly the situation of libraries and librarians in french-speaking Africa. Then, after a definition of e-learning and the study of four e-learning solutions for french-speaking librarians, we try to value how relevant and consistent they are for those professionals, in terms of training needs, and adjustment of the devices. Finally, as a conclusion the study suggests an « ideas box » for operators, in order to help the future creation of e-learning systems.

Keywords :

Libraries – Staff – French-speaking Africa

International cooperation

Lifelong training

E-learning



Cette création est mise à disposition selon le Contrat :

Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 4.0 France

disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr> ou par courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco, California 94105, USA.

Sommaire

SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....	9
INTRODUCTION.....	11
PARTIE 1 : CONTEXTES.....	15
Quelle situation pour les bibliothèques et leurs professionnels en Afrique francophone, en 2019 ?.....	15
<i>La situation d'ensemble : des réalités contrastées, vers une amélioration globale.....</i>	<i>15</i>
<i>La situation des bibliothèques.....</i>	<i>17</i>
<i>La situation des professionnels.....</i>	<i>21</i>
Quels sont les besoins et les manques des professionnels ?.....	25
<i>Professionaliser les personnels de bibliothèques communautaires.....</i>	<i>25</i>
<i>La mise à jour et l'actualisation des connaissances.....</i>	<i>26</i>
<i>L'acquisition d'une visibilité pour la profession.....</i>	<i>28</i>
PARTIE 2 : L'OFFRE DE FORMATION EN LIGNE À DESTINATION DES PROFESSIONNELS D'AFRIQUE FRANCOPHONE.....	31
Présentation de la formation en ligne et à distance, et de quelques dispositifs.....	31
<i>Éléments de définition et périmètre.....</i>	<i>31</i>
<i>Les différentes « familles » de la formation à distance.....</i>	<i>33</i>
<i>Étude de quatre formations à distance.....</i>	<i>38</i>
Quels constats des professionnels autour de la FAD, qu'en retirer ?.....	43
<i>L'impact de ces formations : satisfaisantes et porteuses.....</i>	<i>43</i>
<i>Un obstacle récurrent : les problèmes de matériel informatique et de connexion internet.....</i>	<i>46</i>
<i>Conclusions : l'opinion des professionnels, la place des formations en ligne et à distance dans le paysage de formations.....</i>	<i>48</i>
PARTIE 3 : PERSPECTIVES : BOITE À OUTILS POUR LA MISE EN PLACE D'UNE FORMATION À DISTANCE À DESTINATION DES PROFESSIONNELS D'AFRIQUE FRANCOPHONE.....	52
Focus sur les contenus de formation.....	52
<i>Créer un écosystème autour de la FAD, former les enseignants et les acteurs : les bases d'un projet réussi.....</i>	<i>52</i>
<i>De l'accès à internet à l'accessibilité pédagogique, comment rendre les contenus plus accessibles ?.....</i>	<i>55</i>
<i>Production et gestion des contenus : des besoins toujours très généraux à la diversification des compétences.....</i>	<i>58</i>
La formation en ligne et à distance : vers un apprentissage collectif ?.....	61
<i>Les échanges : du tutorat à la communication interprofessionnelle.....</i>	<i>61</i>
<i>Stages d'immersion, visites, ateliers... des cours à distance couplés à d'autres activités pour plus d'efficacité.....</i>	<i>64</i>
<i>Communication, diffusion, mutualisation : les clés de réussite d'une formation à distance ?.....</i>	<i>66</i>
CONCLUSION.....	71
SOURCES.....	73
BIBLIOGRAPHIE.....	75

ANNEXES.....	79
TABLE DES MATIÈRES.....	89

Sigles et abréviations

AfLIA : African Library & Information Associations & Institutions

ADBS : Association des professionnels de l'information et de la documentation

AGID : Association des gestionnaires de l'information documentaire (Burkina Faso)

AIFBD : Association Internationale Francophones des Bibliothécaires et Documentalistes

APSIDCI : Association de Promotion des Sciences de l'Information et de la Documentation de Côte d'Ivoire

ASBAD : Association Sénégalaise des Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes

AUF : Agence Universitaire de la Francophonie

BnF : Bibliothèque nationale de France

BSF : Bibliothèques sans frontières

BTS : Brevet de Technicien Supérieur

BUCAD : Bibliothèque de l'Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)

BU : Bibliothèques universitaires

CDP : Contrat de Performance

CLAC : Centres de lecture et d'animation culturelle

CNLJ : Centre National de la Lecture pour la Jeunesse

COBD : Cadre Opérationnel des Bibliothèques et de la Documentation

COBESS : Consortium des Bibliothécaires de l'Enseignement Supérieur Sénégalais

CV : Curriculum Vitae

DUSIB : Diplôme Universitaire en Sciences de l'Information et des Bibliothèques

EBAD : École de Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes (Dakar, Sénégal)

ENSSIB : École Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques

ESI : Ecole Supérieure de l'Information (Maroc)

FAQ : Foire aux Questions

FAD : Formation à Distance

FOAD : Formation Ouverte et à Distance

FSP : Fonds de Solidarité Prioritaire

IFLA : International Federation of Library Associations and Institutions

INSAAC : Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (Abidjan, Côte d'Ivoire)

ISD : Institut Supérieur de Documentation (Tunisie)

OIF : Organisation Internationale de la Francophonie

ONG : Organisation Non Gouvernementale

PAES : Programme d'Amélioration de l'Enseignement Supérieur

PDF : Portable Document Format

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

SCD : Service Commun de la Documentation

SCORM : Sharable Content Object Reference Model

SID : Sciences de l'Information Documentaire

TIC : Technologies de l'Information et de la Communication

UCAD : Université Cheikh Anta Diop (Dakar, Sénégal)

UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture

UVA : Université Virtuelle Africaine

UVF : Université Virtuelle Francophone

UVS : Université Virtuelle du Sénégal

INTRODUCTION

En 2018, l'Afrique est un continent qui connaît une croissance économique très forte : le rapport annuel 2018 de la Banque Africaine de Développement rapporte des taux de croissance supérieur à 5 % pour 17 pays africains, et de 3 à 5 % pour 21 autres pays. Parmi ces 17 pays, six d'entre eux font partie des dix économies ayant la plus forte croissance au monde : il s'agit du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, l'Éthiopie, la Libye, le Rwanda et le Sénégal. Cependant, comme le souligne ce même rapport « *les taux de croissance demeurent faibles pour lever les contraintes persistantes que sont les taux élevés de chômage, la faiblesse de la productivité agricole, l'insuffisance d'infrastructures, les déficits budgétaires et courants ainsi que la vulnérabilité à l'endettement.* »¹ L'Afrique, terre de contrastes à tous les niveaux, s'élève doucement sur la voie du développement, sans que des difficultés de fond ne soient résolues : difficultés démographiques (la population africaine est également celle qui croît le plus au monde), climatiques et environnementales, financières (notamment à cause de la corruption), structurelles... La liste des défis à relever est longue, pour un continent qui porte toujours les stigmates à long terme de son passé colonial.

En outre, les écarts se creusent entre les populations : l'écart de pauvreté entre les personnes les plus démunies et les plus aisées n'en est que plus important. Il reste parfois difficile d'avoir accès à l'eau et à la nourriture, à des conditions sanitaires décentes, à l'électricité. L'accès à l'éducation et à la scolarité, bien qu'en hausse, n'est toujours pas systématique et reste contingent de conditions souvent arbitraires et extérieures. Dans ce contexte, la coopération, panafricaine et internationale, reste essentielle pour financer intelligemment des projets d'envergure, et répondre aux exigences de développement, afin de fournir aux individus de meilleures conditions de vie.

De prime abord, nous sommes en droit de nous demander quelle place peut occuper la bibliothèque et l'accès à l'information dans un tel contexte. Dans les rapports qui foisonnent sur internet concernant le développement en Afrique, il est difficile de trouver mention des bibliothèques, tout au plus le rôle de l'éducation scolaire est évoqué. Ces rapports s'intéressent moins aux individus, qu'aux considérations économiques contribuant à la croissance d'un pays. Il est vrai que prioritairement, l'accès à l'information et à la connaissance ne figurent certainement pas au premier plan. Mais c'est justement de cette information et de cette connaissance dont les individus ont besoin pour améliorer leurs conditions de vie. A leur échelle, les bibliothèques ont un rôle à jouer dans cette appropriation : donner aux personnes l'opportunité d'avoir la bonne information au bon moment, de suivre et participer à un débat, se former, se socialiser, se cultiver, se distraire... Des droits, auxquels tout être humain devrait avoir accès, quels que soient la région du monde où il réside, son milieu social ou son niveau de formation. La bibliothèque est ce lieu neutre qui contribue à tous ces droits, où l'individu a l'opportunité non seulement de se construire un savoir personnel et un esprit critique, mais aussi de se trouver et créer un lien social. Elle forme des citoyens éclairés, en mesure de prendre en main leur vie, et contribue à leur développement. N'est-ce pas la première étape d'une croissance à plus grande échelle ? La bibliothèque replace le développement de l'être humain avant toute chose.

¹Groupe de la Banque Africaine de Développement. *Rapport annuel 2018*. Abidjan : Groupe de la Banque Africaine de Développement, 2019, p.3 [consulté le 20/07/19] Disponible en ligne : <<https://www.afdb.org/fr/documents/rapport-annuel-2018>>

Encore faut-il que les bibliothèques soient l'incarnation de tels lieux, en capacité de déployer espaces de développement personnel, et espaces de cohésion sociale : des missions d'ampleur qui reposent sur les épaules des professionnels de bibliothèque d'Afrique francophone. Par le biais de ce mémoire, nous avons voulu savoir qui ils sont, et dans quelles conditions ils travaillent : ce sera l'enjeu de la première partie de l'étude, qui s'attache à déployer un contexte, qui n'a pas vocation à être exhaustif, mais qui donne à voir des situations, une entrevue du travail des professionnels. Ce constat étant fait, nous avons tout de même voulu garder ce périmètre de l'Afrique francophone afin de ne pas nous limiter à une configuration spécifique : en effet, l'Afrique est une pluralité de pays, chacun avec leur spécificité politique, économique mais aussi et surtout culturelle. Croiser les regards et les opinions des professionnels, montrer la diversité ou au contraire l'uniformité des situations paraît être une approche pertinente.

Le second point d'intérêt qui anime cette étude, fortement corrélé au premier est la formation à laquelle ces professionnels ont accès. La formation des bibliothécaires est effectivement un moyen de mettre en place des bibliothèques fonctionnelles et adaptées au public. Dans le même temps, nous constatons le développement d'une formation ouverte et à distance (FOAD) en ligne, très en vogue sur le continent africain, et ce depuis quelques années déjà. En effet, ces initiatives fleurissent en Afrique : tout récemment, outre les universités virtuelles qui se développent de plus en plus, se créent aussi des plateformes de formations par MOOCs (Massive Open Online Courses); au Maroc en juillet 2019, l'apparition de MUN² (Maroc Université Numérique) témoigne de cet engouement. La formation à distance (FAD) a par ailleurs été pointée comme une solution aux problèmes liés à la crise de l'enseignement et de l'éducation en Afrique (cette crise s'expliquant par la croissance démographique très élevée, qui rend difficilement possible l'adaptation rapide du secteur de l'enseignement). Elle est par ailleurs souvent l'entreprise et le fruit des pays développés, qui proposent une offre de formation en ligne à un public venant du monde entier, et donc ouverte aux professionnels d'Afrique francophone. L'enjeu est double : proposer des contenus et un accès à la connaissance démocratisé et global favorisant ainsi une culture de la formation continue ; et parvenir à toucher des professionnels qui sont privés de formation dans leur pays. Nous avons par conséquent cherché à savoir quelle offre de FAD pouvait être proposée aux bibliothécaires d'Afrique francophone actuellement.

Fort de ces interrogations, nous avons sélectionné et étudié quatre solutions de formations à distance proposées aux professionnels d'Afrique francophone. Ces solutions nous servent d'études de cas, et n'ont pas fait l'objet de critères de sélection en amont, afin d'ouvrir le champ des résultats et des possibles : nous étudions donc deux formations universitaires, l'une proposée par un partenariat d'établissements universitaires Nord/Sud, l'autre proposée par une école africaine, une formation proposée dans le cadre de la formation continue, et une FOAD.

Parallèlement, nous avons cherché à joindre les professionnels des bibliothèques ayant suivi ces FAD. Ils ont pu être identifiés et joints par deux intermédiaires : d'une part le contact d'une coordinatrice de formation ayant accès à une liste de professionnels ayant suivi une FAD ; d'autre part une annonce postée

² VELLUET, Quentin. *Formation continue : Le Maroc lance sa plateforme nationale de cours en ligne*. Juillet 2019 [en ligne] : <<https://www.jeuneafrique.com/emploi-formation/803995/le-maroc-lance-sa-plateforme-nationale-de-cours-en-ligne/>>

sur le réseau social Facebook, parmi un groupe de professionnels ayant également suivi une FAD. Ces deux intermédiaires ont permis de toucher les professionnels intéressés pour répondre à un entretien semi-directif, réalisé selon leur choix soit à l'écrit (par retour de mails), soit à l'oral (entretiens Whatsapp ou Skype). Il est à noter que bien souvent, les participants qui choisissent l'entretien par mail sont limités par une connexion internet fluctuante. Au total, ce sont onze professionnels sollicités pour répondre à un entretien, et sept entretiens menés. Les quatre autres professionnels n'ont soit pas donné suite, soit ont envoyé des réponses partielles, difficilement exploitables.

Une grille de questions a été réalisée en amont pour mener l'entretien³, et nous avons pu orienter ou préciser les questions dans le cas des entretiens oraux. Les questions portent sur trois temps entourant la FAD : « l'avant-formation » (afin de cerner l'identité professionnelle de la personne interrogée, ainsi que l'environnement et le contexte dans lequel il travaille), « pendant la formation » (le déroulé de la formation, l'opinion du professionnel), et « après la formation » (mesure de l'impact et des retombées de la formation sur le quotidien professionnel de la personne). Cette approche avait pour but de cerner la FAD dans un contexte et une démarche globale. Enfin, en complément et pour avoir le regard de spécialistes de la FAD, des professionnels ont également été interrogés, par entretien téléphonique, écrit ou Skype : sept professionnels, travaillant dans des établissements universitaires ou des ONG, ont été joints, et six entretiens ont été menés. Au total, nous avons interrogé treize personnes, apprenants et professionnels de la FAD.

L'enjeu était de chercher à répondre à la question suivante : dans quelle mesure les formations à distance répondent aux besoins de formation des bibliothécaires, et y parviennent-elles de façon efficace ? La seconde et la troisième partie de ce mémoire présentent des éléments de réponse. La seconde partie, après avoir présenté les définitions entourant la notion de formation à distance, s'attache plutôt à dresser les constats, les communs et variantes révélés par les entretiens autour de ces formations. Ces constats concernent les besoins de formation, mais aussi la qualité de la formation en elle-même, et les contraintes qu'elle pose. La troisième partie propose en toute modestie une boîte à outils sur la base des constats et remarques étoffés précédemment, en espérant que les concepteurs ou futurs concepteurs de FAD puissent y trouver idées et ressources potentielles, pour leur futur dispositif à destination des professionnels de bibliothèques d'Afrique francophone.

³ ANNEXE 1

PARTIE 1 : CONTEXTES

QUELLE SITUATION POUR LES BIBLIOTHÈQUES ET LEURS PROFESSIONNELS EN AFRIQUE FRANCOPHONE, EN 2019 ?

Ce premier chapitre tente de dresser un état de la situation des professionnels de bibliothèque en Afrique francophone, en fonction des dires des professionnels : le contexte ainsi dépeint n'a pas valeur d'exhaustivité, mais tisse des liens entre les témoignages des professionnels. L'Afrique francophone est un vaste périmètre qui s'inscrit à l'échelle d'un continent : l'Afrique. Les professionnels qui ont répondu à notre enquête viennent majoritairement du Sénégal et de la Côte d'Ivoire, mais aussi du Burkina Faso, du Congo, et de Madagascar⁴.

Ils exercent pour la plupart dans des bibliothèques universitaires

La situation d'ensemble : des réalités contrastées, vers une amélioration globale

Si l'on doit toujours prendre en compte la pluralité des cultures et des situations très diversifiées du continent africain, le premier constat général est que la situation des bibliothèques n'y est pas brillante : une rapide recherche sur les bibliothèques des pays développés d'Amérique du Nord ou d'Europe rend la comparaison difficilement tenable. Jonas Fursy Ake, bibliothécaire Ivoirien à l'Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC), qui est un membre très actif à l'IFLA (International Federation of Library Associations and Institutions) ainsi que de l'AIFBD (Association Internationale Francophones des Bibliothécaires et Documentalistes), et fait souvent des voyages à l'étranger affirme à ce sujet et témoigne ainsi du contraste :

“On est motivés quand on revient au pays, au début, mais quand on voit les réalités du terrain et la différence avec ce qu'on a vu ailleurs, on se dit qu'il reste du chemin à parcourir !”

Pour autant, si la situation met énormément de temps à évoluer, les entretiens menés font tous état d'une évolution des mentalités, amorcée depuis environ une dizaine d'années : d'une vision obsolète et conservatrice, la société adopte lentement une vision plus positive de la bibliothèque, comme outil de développement à part entière. Les mots de Samuel⁵, bibliothécaire dans un Institut Français (IF) au Congo, illustrent bien ce propos :

“Pour nombreux, nous étions ceux qui croupissaient dans la poussière, ou bien nous étions juste là pour mettre le tampon sur les livres, on nous réduisait à cela. [...] La profession est belle et bien en voie de reconnaissance. Beaucoup de structures se dotent de bibliothèques et nous sollicitent pour des stages de formation.”

Cette prise de conscience, très inégale en fonction des pays, débute bien sûr par les bibliothécaires eux-mêmes. De plus en plus de professionnels sont conscients du rôle que les bibliothèques ont à jouer en faveur du développement économique et social d'un pays : À l'École de Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes (EBAD), au Sénégal, François Malick Diouf, professeur de

⁴ANNEXE 2

⁵ Le prénom a été modifié.

bibliothéconomie en licence s'efforce de transmettre cette conscientisation à ses étudiants :

“Aujourd’hui, je dis à mes étudiants : je ne connais pas un pays qui est développé, et qui n’a pas aussi développé un réseau de lecture publique important. Les deux sont très liés : pour développer un pays, il faut former des citoyens, cela ne passe pas que par la classe, mais aussi par la culture, la construction d’un esprit critique qui passe par la lecture.”

Pour autant, si tous les professionnels interrogés sont convaincus par cette affirmation et œuvrent au quotidien pour que la bibliothèque se fasse une place dans la société, il existe des avis divergents sur la question. Personne ne s'accorde à dire que le secteur des bibliothèques en Afrique francophone fonctionne parfaitement : on parle notamment “d’améliorations”, ou encore “d’évolution”, mais finalement peu ou pas du tout d’un système effectivement fonctionnel et performant. Cependant, certaines personnes sont plus optimistes que d’autres, et présentent les choses sous un angle finalement assez positif, comme le montrent les propos d’Assane Fall, anciennement bibliothécaire au Sénégal et maintenant fondateur d’une ONG (Organisation non gouvernementale) :

“Au Sénégal, il y a quand même une évolution depuis 5 ou 10 ans, qui est faite dans le domaine : on a de plus en plus de bibliothèques qui se créent, de plus en plus les autorités locales octroient une partie de leur budget pour des bibliothèques, donc c’est très bon signe. On a des problèmes, mais il y a quand même des solutions et des évolutions.”

Les propos de Jérémy Lachal, fondateur de l’ONG Bibliothèques Sans Frontières (BSF), sont beaucoup plus pessimistes en comparaison :

“Il y a une réalité qui est qu’on est quand même dans des états qui ont peu de revenus, des difficultés à financer la lecture publique. D’autant plus que pour des modèles de lecture publique très déconcentrés et basés sur le modèle français, la bibliothèque municipale va relever de la compétence de la municipalité : si la municipalité n’a pas de moyens... il n’y a pas moyen.”

Deux visions des choses assez différentes et qui pourtant reflètent une même réalité : les bibliothèques aujourd’hui en Afrique francophone reposent toujours sur un fragile équilibre entre lente prise de conscience et peu de moyens alloués à la cause, mais elles sont portées par des professionnels dynamiques et engagés parvenant à contourner les difficultés malgré tout. D’ailleurs, Jérémy Lachal tempère son propos un peu plus loin dans l’entretien en évoquant “la culture de la débrouille” qui règne dans les pays Africains :

“Il faut vraiment qu’on l’intègre dans les approches de la coopération qu’on a, car en Afrique, c’est la culture de la débrouille, de l’informel, et ce n’est pas méprisant de dire ça bien au contraire [...] La plupart du temps, les bibliothèques en Afrique, c’est ça, ça marche avec trois bouts de ficelles, des volontaires et des gens qui ont l’ingéniosité pour trouver des moyens et des ressources, inventer des activités [...] on est obligé d’innover avec eux.”

Cela peut aussi être pour nous, professionnels français, qui avons la chance d’avoir un réseau de lecture publique fonctionnel, une occasion de revoir ou bien de s’interroger sur certaines de nos habitudes, et peut-être de s’inspirer de l’adaptabilité de nos confrères africains ?

La situation des bibliothèques

Nous pouvons renouveler ici le constat précédemment évoqué sur la difficulté de dresser un portrait homogène du monde des bibliothèques en Afrique francophone.

D'une façon générale, certaines fonctionnent correctement, mais ce bon fonctionnement dépend souvent d'un autre facteur : l'intervention de finances ou bien d'une présence internationale. Dès 1959, le gouvernement français met en place des fonds publics spécialement dédiés à l'aide au développement, et de grands programmes de développement de la lecture publique sont lancés à partir de 1977, en Afrique centrale et de l'ouest : c'est le cas du Mali, qui a bénéficié d'un programme sur cinq ans dès la fin des années 1970, et du Burkina Faso dès le début des années 1990, à travers plusieurs projets de développement de la lecture publique⁶. Dans les années 2000, cette politique d'aide au développement a été rebaptisée "Fonds de solidarité prioritaire", récemment par exemple un FSP "environnement francophone au Burkina" a notamment été mené au Burkina Faso⁷. Le but de cette démarche de coopération d'État à État est l'instauration d'une politique volontariste en faveur de la lecture publique, et si le programme comporte quelques faiblesses, l'impact de l'aide française a été impactant⁸.

Nous ne pouvons évoquer la coopération internationale et son rôle pour les bibliothèques sans mentionner les Centres de Lecture et d'Animation Culturelle (CLAC) : Ces centres sont mis en place par l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) à partir de 1986 afin de faciliter l'accès à l'écrit et à la maîtrise de la lecture pour les populations qui n'y ont pas accès dans les pays en voie de développement⁹. Les CLAC s'implantent donc dans des zones péri-urbaines et en milieu rural, et en 2012, on comptait 295 CLAC dans 21 pays d'Afrique subsaharienne, des Caraïbes, de l'océan indien et du Proche-orient. Ils sont pensés pour fonctionner en réseau et à partir de 2003, ce réseau est accompagné de la mise en place d'une politique nationale de lecture publique, afin d'impliquer au maximum les acteurs locaux et le gouvernement : "L'objectif est que les pays se dotent d'une loi portant sur l'intégration de la lecture publique dans leur politique structurelle et sur la création d'un Centre national spécifiquement dédié à son développement."¹⁰ Si les CLAC de l'époque ne sont pas tous en activité encore aujourd'hui, il existe souvent un directeur chargé de la lecture publique au ministère de la culture, dans les pays où un réseau de CLAC a été installé.

La coopération internationale a donc joué son rôle, et conserve encore une place non négligeable dans le fonctionnement des bibliothèques africaines de nos jours. Il est cependant observé que les projets sont souvent soutenus financièrement quelques années, puis s'arrêtent subitement suite au départ d'un acteur décisif¹¹. L'enjeu est donc de penser la coopération internationale sur la durée.

⁶ JUIN, Guillaume. « La Coopération française en matière de lecture publique au Burkina Faso ». *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2011, n° 2, p. 51-55. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-02-0051-010>>

⁷ AMBASSADE DE FRANCE A OUAGADOUGOU. *Les jeunes et la lecture au Burkina Faso*. 2018 [en ligne] : <<https://bf.ambafrance.org/Les-jeunes-et-la-lecture-au-Burkina-Faso>>

⁸ JUIN, Guillaume, *op. cit.*

⁹ OIF, DIRECTION DE LA LANGUE FRANÇAISE ET DE LA DIVERSITÉ CULTURELLE ET LINGUISTIQUE. *Clac : 20 ans d'expérience dans les pays francophones*. Paris : OIF, 2009, p.3 [consulté le 16/12/2018] Disponible en ligne : <https://www.francophonie.org/IMG/pdf/CLAC_Francais-2.pdf>

¹⁰ OIF, DIRECTION DE LA LANGUE FRANÇAISE ET DE LA DIVERSITÉ CULTURELLE ET LINGUISTIQUE. *CLAC, un programme national de lecture publique*. Paris : OIF, s.d., p.11 [consulté le 17/12/2018] Disponible en ligne : <https://www.francophonie.org/IMG/pdf/CLAC_un_programme_national_de_lecture_publicue.pdf>

¹¹ Voir à ce sujet : CASSIAU-HAURIE, Christophe. « Production et diffusion du livre en Afrique : les exemples de Maurice et de la RDC ». In : *Savoirs Solidaires : Enjeux de la professionnalisation des filières du livre dans les pays Afrique-Caraïbes-Pacifique, actes du colloque 2010*. Paris : ScoLibris, 2006, p.45 [consulté le 15/05/2019] Disponible en ligne : <<http://www.scolibris.fr/fichier/imgCK/52721218actes%20colloque%20HD.pdf>>

Jérémy Lachal mentionne également l'héritage colonial qui influence énormément la situation actuelle. Il faut donc également se pencher sur le contexte historique pour comprendre l'état des réseaux de bibliothèques :

“De fait, on va retrouver des cultures de bibliothèques qui sont assez proches des anciens colons [...] on va trouver plus facilement une approche des bibliothèques communautaires dans le monde anglosaxon, alors qu'on va être beaucoup plus dans des réseaux de lecture publique dans le monde francophone”.

Ce modèle de lecture publique s'inspire ainsi du modèle décentralisé français, où la gestion des bibliothèques est confiée aux municipalités. Dans le monde anglophone, mais pas uniquement, on voit également émerger ce qu'on appelle des “American corner”. Jérémy Lachal explique :

“Ce sont des coins bibliothèques installées dans les bibliothèques publiques, les ambassades, les écoles ou les lieux culturels. C'est un peu comme les Instituts français, mais plutôt que de construire de grandes bibliothèques sur ce modèle, ils ont plutôt une logique de proximité, et encore une fois ce sont deux approches très différentes.”

Rappelons que les IF ont un rayonnement et une portée remarquable dans les pays francophones, de surcroît sur le continent africain où le réseau de médiathèques de l'IF constitue souvent un modèle, un exemple à suivre de bibliothèque fonctionnelle permettant l'accès à des collections correctement gérées, avec des personnels de bibliothèque formés. En fonction des zones, c'est même parfois le seul modèle disponible...

Au delà de la coopération internationale, la situation des bibliothèques en Afrique francophone est encore très inégale en fonction des pays. Des données recueillies au cours des entretiens, il est observé que le réseau de bibliothèques au Sénégal, bien qu'encore instable et tributaire de la volonté des professionnels et non d'une volonté politique forte, commence à se développer progressivement. Les Bibliothèques Universitaires (BU) par exemple, y fonctionnent plutôt bien. C'est ce que nous dit Assane Fall :

“Si je prends le plan universitaire, on a de très grandes bibliothèques, de très grands centres de documentation et en tout cas, on a un système fonctionnel et performant.”

Le Dr Dieyi Diouf, professeure à l'EBAD, évoque un même constat de bibliothèques “structurées, automatisées et fonctionnelles, même si les budgets demeurent encore en deçà des normes fixées par l'UNESCO.”¹²

Cette modernisation des bibliothèques s'explique par la volonté des gouvernements, comme nous l'explique François Malick Diouf : l'université connaît en effet entre 1960 (date de l'indépendance) et 1990, des crises récurrentes imputables en grande partie au peu de moyens financiers attribués, de tensions politiques, d'infrastructures insuffisantes, et malgré cela un nombre d'étudiants toujours croissant d'années en années¹³. En 1994, le gouvernement sénégalais

¹² UNESCO, IFLA. *Manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique, 1994*. Paris : Siège de l'UNESCO, 1994, 3 p. [consulté le 08/06/19] Disponible en ligne : <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000112122_fre>

¹³ DIOUF, François Malick. *Les ressources numériques dans l'enseignement supérieur sénégalais - État des lieux et étude prospective*. Thèse de doctorat [en ligne]. Thèse de doctorat sous la direction de Pierre Bruno et Ahmeth

propose le PAES, le Programme d'Amélioration de l'Enseignement Supérieur. Ce programme est constitué en fonction des exigences de la Banque Mondiale, qui est alors un des principaux bailleurs de fonds pour l'enseignement supérieur en Afrique : celle-ci exige non seulement la réduction de dépenses publiques, mais aussi la "libéralisation du secteur de l'enseignement", donnant ainsi naissance au secteur public et au secteur privé¹⁴. François Malick Diouf explique :

“Dans ce programme, il y avait une dotation documentaire, et les bibliothèques de département, de facultés, d'écoles et d'instituts ont dû acquérir une documentation importante. Et en 1997, grâce à ce programme, la bibliothèque universitaire centrale a été complètement rénovée.”

La BUCAD (Bibliothèque de l'UCAD, l'Université Cheikh Anta Diop, Dakar) est ainsi devenue une bibliothèque universitaire à la pointe des nouvelles technologies de l'époque, avec des équipements informatiques permettant de proposer des services variés et innovants aux étudiants et enseignants. Une seconde réforme pour le développement des universités a eu lieu en 2014, appelée "Contrat de Performance" :

“Dans ce contrat, l'état a injecté plus de 300 milliards de francs CFA pour développer les universités. On a pu reconstruire les amphithéâtres, équiper d'outils informatiques les écoles, les instituts, administrations etc...”

Dans les BU, cela se traduit principalement par des abonnements à des bases de données¹⁵, permettant à de nombreux étudiants et chercheurs sénégalais, et ce pour la première fois, d'avoir accès à une documentation globalisée pour leur recherche. Cependant, passé le délai des abonnements, l'État ne s'engage plus à les renouveler, malgré l'action du Consortium des Bibliothécaires de l'Enseignement Supérieur Sénégalais (COBESS)¹⁶.

Cette situation est différente en Côte d'Ivoire, puisque l'État ne met pas les moyens pour intégrer la BU dans les cursus universitaires, et en faire un véritable outil de réussite des étudiants. Moussa Namon Traoré, qui est bibliothécaire à la BU de l'université Alassane Ouattara à Bouaké, évoque une bibliothèque isolée de l'ensemble de l'université, peu fournie, et attirant très peu de monde de fait de l'absence de nouveautés dans le fonds :

“Lorsque les étudiants et les enseignants chercheurs ne peuvent pas trouver ce qu'ils veulent, ils ne reviennent plus.”

En effet, les acquisitions de la bibliothèque se composent principalement de dons et les documents reçus sont généralement obsolètes. Pire encore, la notion même d'aide à la recherche universitaire, essentielle pour une BU et traditionnellement intégrée dans ses missions, est inexistante. La BU atteint ainsi péniblement des taux de fréquentation de 1000 étudiants dans les meilleurs mois, sur les 24000 étudiants présents à l'université...

Outre les BU, nous notons aussi la présence au Sénégal et en Côte d'Ivoire de petites bibliothèques non gérées par des professionnels sortant de l'EBAD, mais souvent par des personnes bénévoles. Citons la bibliothèque communautaire Ousmane Sembène

Ndiaye. Dijon : Université de Bourgogne, 2014, p.104-105. Disponible en ligne :

<<https://nuxeo.u-bourgogne.fr/nuxeo/site/esupversions/c67adc3a-7e4b-4334-82dd-315d881dc421>>

¹⁴ *Ibid.* p.107

¹⁵ L'UCAD s'est engagée auprès du gouvernement, en définissant des objectifs de déploiement du CDP : parmi ces objectifs, le premier est "l'amélioration de l'efficacité interne", dont le cinquième volet stratégique est "l'optimisation de l'accès aux ressources documentaires", voir en ligne : <https://www.ucad.sn/cdp/index.php?option=com_content&view=article&id=789&Itemid=464>

¹⁶ Voir à ce sujet : BA, Ibrahima. *Sénégal : Information bibliothécaire - Le Cobess plaide pour un accès démocratique au savoir*. Novembre 2015 [en ligne] : <<https://fr.allafrica.com/stories/201511101710.html>>

de Yoff au Sénégal, exemple de bibliothèque communautaire fonctionnelle confiant la gestion de la bibliothèque aux élèves et fonctionnant grâce aux dons¹⁷. Ces petites bibliothèques sont la cible de l'ONG d'Assane Fall, Feusseul¹⁸ :

“Depuis sa création en 2013, Feusseul vise à faire de l'accès à la documentation, aux TIC et à la culture un droit pour tous [...] Sur le terrain, nous accompagnons les bibliothèques dans l'organisation, la mise en place de programmes d'animations, de plaidoyer et de valorisation”¹⁹ [...] Elles sont créées par un groupe de bénévoles ou bien une commune qui n'a pas les moyens : les gens se regroupent pour créer une bibliothèque, et nous on accompagne ce genre de bibliothèques.”

Un des projets phares de Feusseul est notamment la création d'une bibliothèque numérique, afin de permettre un accès à la connaissance gratuit pour tous. Si ces bibliothèques communautaires existent, témoignant ainsi de l'intérêt manifeste des populations, les bibliothécaires bénévoles n'ont souvent aucune base de formation pour gérer leur bibliothèque.

Des difficultés persistent aussi dans la gestion et l'organisation, avec des bibliothèques qui manquent d'une façon générale de moyens, de matériels, de reconnaissance. Les bibliothèques sont souvent encore le privilège des grandes villes, plus encore des quartiers modernes mais certaines régions, rurales et éloignées, en sont dépourvues. En ce qui concerne le Sénégal, les bibliothèques sont peu présentes lorsqu'on sort de la région de Dakar, d'après Assane Fall :

“Comparé à Dakar, il n'y a pas beaucoup de bibliothèques dans ses régions. En fait là où on va trouver des bibliothèques souvent ce sont dans les écoles, mais ce sont des enseignants, des bénévoles ou bien même des élèves qui gèrent la bibliothèque, donc ça ne répond pas vraiment aux besoins des personnes”.

Jérémy Lachal va également dans cette direction : les organismes internationaux financent en effet souvent des projets de plus ou moins grande ampleur pour installer des bibliothèques dans les écoles. C'est le cas du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), et de la Banque Mondiale qui possède des fonds dédiés :

“On va passer par des prestataires internationaux qui vont faire des sélections de livres, envoyer des armoires et donner des livres. En général, il n'y a pas de formations : parce qu'on se dit que les profs vont s'en occuper. [...] Mais quand on visite une école avec le directeur et qu'il nous montre la bibliothèque, c'est une armoire fermée, avec des livres à l'intérieur ! Et il faut que les enfants viennent demander des livres, quand ils ont des bonnes notes...”

Si les propos de Jérémy Lachal semblent être la tendance générale, nuancez toutefois en rappelant que cette situation n'a pas toujours lieu de façon aussi radicale, et que des actions de formation et de sensibilisation sont menées par les associations comme Feusseul.

¹⁷ BRYGO, Julien. “Il y a un manque d'intérêt pour les bibliothèques et pour l'éducation en Afrique”. 2009 [en ligne] : <<http://base.d-p-h.info/fr/fiches/dph/fiche-dph-7943.html>>

¹⁸ <http://www.feusseul.org/>

¹⁹ FEUSSEUL. *A propos*. 2019 [en ligne] : <<https://www.feusseul.org/feusseul/a-propos/>>

Pour autant, le Dr Dieyi Diouf note qu'il n'y a pas encore de bibliothèques dans chaque établissement scolaire. Rappelons qu'en Afrique Subsaharienne, 77,5% des enfants sont inscrits à l'école primaire en 2017, avec de grosses différences de pourcentage en fonction des pays (97% de taux d'inscription au Bénin, et 61% au Mali²⁰). Les pourcentages d'inscription augmentent d'années en années, et il apparaît nécessaire de développer les bibliothèques dans les établissements scolaires, afin de fournir des infrastructures de qualité aux enfants, ce qui est d'ailleurs l'un des 17 objectifs de développement durable de l'ONU d'ici 2030²¹. Si les BU sont couramment développées au Sénégal, les bibliothèques municipales sont encore bien minoritaires (Dieyi Diouf qualifie leur nombre de "dérisoire"), et sauf banlieues de Dakar et quelques initiatives isolées, les bibliothèques associatives sont encore rares. François Malick Diouf poursuit :

“Depuis 2013, il y a ce qu'on appelle l'acte III de la décentralisation nationale : cet acte demande aux collectivités locales de prendre en charge la politique de lecture publique, au niveau des mairies. Mais ce n'est pas du tout une priorité : les budgets ne sont pas assez consistants pour créer des bibliothèques, les équiper de suffisamment d'ouvrages et recruter un bibliothécaire qu'il faut rémunérer mensuellement... cela pose un problème.”

Un peu plus loin, il mentionne les ONG et associations, qui peinent à jouer un rôle que l'État ne prend pas en charge :

“Il y avait une ONG créée par une ancienne collègue qu'on appelait “Bibliothèque, lecture et développement” [...] C'est parce que l'État n'a rien fait que ces vides là ont été occupés par cette collègue qui est maintenant à la retraite depuis une dizaine d'années. Il n'y a pas d'accompagnement, pas de soutien. Le peu de financement que cette ONG avait était un financement capté de l'extérieur, et si les financements s'arrêtent, la structure meurt.”

A Madagascar, c'est encore un autre discours qui est tenu par Richard²², bibliothécaire dans un IF :

“Le peu de considération manifestée par les autorités envers la documentation administrative, scientifique et technique entraînant un manque de volonté politique pour faire de l'information documentaire un levier de développement humain, cela constitue un frein évident pour le progrès social, économique et politique du pays.”

La situation des professionnels

Nous devons tout d'abord souligner le dynamisme des professionnels interrogés. Quasiment tous sont membres d'une voire plusieurs associations professionnelles, nationales comme internationales : du petit réseau de collègues au comité permanent de l'IFLA (International Federation of Library Associations and Institutions), chaque bibliothécaire interrogé s'implique à hauteur de ses moyens et ses choix. Ces associations professionnelles jouent un rôle majeur puisqu'elles œuvrent pour apporter une formation professionnelle continue et jouent le rôle de référentes pour la profession auprès du gouvernement, qui n'est pas ou peu sensibilisé. Adou Jean-Constant Atta par exemple, est actif dans plusieurs réseaux : Vice président de l'Association de Promotion des Sciences de l'Information et de la Documentation de Côte d'Ivoire (APSIDCI)

²⁰ Voir les données de la Banque Mondiale, indicateur "inscriptions à l'école, primaire (% net) : https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SE.PRM.NENR?locations=ZG&name_desc=false&view=chart

²¹ ANNEXE 3

²²Le prénom de la personne a été modifié.

depuis 2017, membre d'US Alumnus, de l'AIFBD (Association Internationale Francophones des Bibliothécaires et Documentalistes), et au comité permanent de l'IFLA (section maîtrise de l'information).

“Je loue les actions de l'APSIDCI dans la réalisation des activités de formation, de tutorat et de mentoring des professionnels et nouveaux professionnels pour commencer à donner un écho favorable de notre existence et de ce que nous constituons également un moteur de changement et de développement” (sic)

Il souligne également le dynamisme de la profession :

“A mon avis, depuis quelques temps, des actions de certains acteurs du domaine (devanciers, jeunes professionnels) animés par un sursaut rejoignent des réseaux, des associations et conduisent des programmes qui contribuent à la sensibilisation, et repositionnent la place des sciences de l'information et des bibliothèques dans le développement d'une nation toute entière”.

Rose²³, bibliothécaire Burkinabé interrogée fait partie de l'Association des gestionnaires de l'information documentaire (AGID). Assane Fall, fondateur de l'ONG Feusseul est aussi un membre très actif d'associations professionnelles sénégalaises et internationales : membre secrétaire général de l'Association Sénégalaise des Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes (ASBAD), membre de l'IFLA (section management des associations des bibliothèques), membre de l'AIFBD (section communication). Il argumente lui aussi sur son hyperactivité associative :

“C'est très important je dirais, parce que c'est (sic) des espaces où l'on apprend, on découvre et surtout, on partage avec les autres ce qu'on fait [...] Ça permet également d'avoir un aperçu sur le plan international de notre métier, de ce qui se fait ailleurs [...]”

Moussa Namon Traoré est également fondateur de sa propre ONG depuis 2012, pour la promotion de la lecture : “Lecture et éducation pour tous”. Cette ONG a déjà des membres actifs, un premier projet monté, bien qu'il rencontre des difficultés pour avoir son agrément et exercer²⁴ :

“Les autorités ne sont pas intéressées [...] L'ONG n'est donc pas dotée de papiers légaux pour travailler, malgré le soutien d'organismes internationaux comme BSF par exemple.”

Il est aussi responsable du projet Wikimedia “Wiki Loves Africa”²⁵, qui permet de valoriser les cultures africaines et les rendre plus visibles sur les pages Wikipédia, membre actif de l'APSIDCI, tout comme Jonas Fursy Ake.

Outre les associations qui s'organisent petit à petit et contribuent à valoriser progressivement les métiers de l'information et des bibliothèques, nous constatons à une échelle toute relative l'émergence de formations au niveau régional. Nous reprenons pour étayer ici, les propos de Jérémie Lachal :

²³Le prénom a été modifié.

²⁴ En effet, en Côte d'Ivoire, les autorités mettent en place une enquête de moralité pour qu'une ONG puisse exercer légalement : depuis 2012, Moussa Namon Traoré qui a déjà déposé son dossier au poste de police attend toujours son enquête...

²⁵WIKIMEDIA COMMONS. Commons : « Wiki Loves Africa 2019 ». 2019 [en ligne] : <https://commons.wikimedia.org/wiki/Commmons:Wiki_Loves_Africa_2019>

“Si on veut observer les écoles qui forment aux métiers des bibliothèques et de la documentation aujourd’hui en Afrique francophone, à ma connaissance, il n’y en a pas énormément : il y a l’EBAD, l’ESSTIC au Cameroun, l’ISD en Tunisie²⁶, qui sont vraiment des écoles sur le style de l’Enssib. On peut compter ces écoles sur les doigts d’une main. [...] Parcontre, il va y avoir de plus en plus de diplômés universitaires en sciences de l’information, des choses comme ça. On peut se former, mais ces formations vont être très orientées ‘métier’, très techniques. Et moins il y a d’écoles de bibliothécaires, plus les écoles vont proposer des formations qui vont se rapprocher d’un travail de documentaliste, et former des techniciens... [...] On ne va pas former à des activités de médiation, d’animation culturelle, d’information... ces personnes devront donc se former sur le tas [...]”

Une vision sociale du métier, que les formations proposées en Afrique francophone ne prennent pas toujours en compte. Si Jérémy Lachal promeut cette vision d’un médiateur-bibliothécaire tourné vers sa communauté, pour Nic Diament, ancienne directrice de « la Joie Par les Livres » (CNLJ – Centre National de la Littérature pour la Jeunesse²⁷), le métier de bibliothécaire est avant tout celui d’un technicien, aspect qu’il ne faut en aucun cas négliger. Dans la revue Takam Tikou, son article²⁸ expose le cas du bibliothécaire jeunesse, “passeur de livres”, détenteur d’un certain nombre de savoir-faire qui n’ont rien de hasardeux : apprendre et connaître l’environnement culturel et social des livres proposés, le contexte éditorial, exercer un jugement critique sur les livres, les choisir et les acquérir, connaître leur contenu, apprécier les publics pour proposer des ouvrages adaptés, les organiser pour les rendre accessibles et attrayants... autant de techniques propres au métier demandant une certaine maîtrise, qu’il est possible d’acquérir lors d’une formation.

Deux facettes exposées par Jérémy Lachal et Nic Diament, qui doivent donc être présentes dans une formation au métier de bibliothécaire, car elles sont complémentaires : une complémentarité que les formations proposées par les universités africaines peinent encore à trouver. En effet, concernant les contenus des formations, il convient d’apporter quelques petites nuances, selon Jérémy Lachal :

“Le problème est celui qui se pose dans toute profession qui se renouvelle et qui se perpétue en même temps : les enseignants des nouvelles générations de bibliothécaires, ce sont les gens formés en France dans les années 70 ! Les enseignements ne sont pas forcément... à jour. Il y a des exceptions bien sûr : l’EBAD est une école qui invente et innove [...]”

Jonas Fursy Ake, bibliothécaire à l’INSAAC (Institut National Supérieur des Arts et de l’Action Culturelle), possède plusieurs diplômes à son actif : un diplôme d’aptitude culturelle option bibliothéconomie, et un master archivistique “gestion des archives” obtenu à l’INSAAC. Il explique au cours de l’entretien que sa formation, “*quoi qu’on en dise, a permis d’acquérir les bases, mais une bonne partie des compétences s’apprennent directement sur le terrain.*”

Le même constat est observé pour Adou Jean Constant Atta :

“[...] c’est un métier noble à qui souhaite l’exercer, mais bien sur que cela requiert des compétences au delà de ce qui s’enseigne dans nos écoles”

Lorsque Jonas Fursy Ake nous parle du paysage de formations en Côte d’Ivoire, il évoque 5 ou 6 écoles ou universités qui proposent des formations touchant de près ou de loin aux domaines des sciences de l’information, documentation et bibliothéconomie, la

²⁶Rajoutons à cette liste l’ESI, au Maroc.

²⁷ <http://cnlj.bnf.fr/fr>

²⁸ DIAMENT, Nic. « De la nécessité de se former au métier de bibliothécaire... » *Takam Tikou*, 2006, N°13, p.28-29.

plupart étant des BTS. L'INSAAC est quand à elle la seule école à proposer une licence et un master en bibliothéconomie, une formation prestigieuse selon lui, avec une sélection sur concours. Richard nous parle également de la situation à Madagascar, qui est encore drastiquement limitée pour les professionnels de l'information voulant se former :

“A Madagascar, il n’y a qu’un seul parcours “information documentation, archivistique et muséologie” au sein du département d’Histoire de la faculté des lettres et sciences humaines (université d’Antananarivo), qui dispense la rare, voire l’unique formation professionnelle en sciences de l’information documentaire.”

Un dernier constat est que le développement de ces formations semble pouvoir se relier au fait que beaucoup de professionnels sont formés à l'EBAD, école à vocation internationale qui accueille des professionnels venus de toute l'Afrique, comme l'explique Dieyi Diouf :

“Jusqu’à une date récente, l’EBAD était le seul établissement de formation de cette nature en Afrique. C’est par la suite que certains anciens étudiants de l’EBAD ont ouvert des écoles de formation de bibliothécaires dans leur pays.”

Rose, bibliothécaire au Burkina Faso apporte un témoignage qui va dans ce sens :

“Avant, les professionnels étaient formés à Dakar (au Sénégal) mais depuis 2005, il y a eu la création du premier institut privé à Ouagadougou, et depuis 2010, deux universités publiques se sont aussi impliquées dans la formation des professionnels de l’information documentaire”.

Elle-même est titulaire d'un diplôme de technicien supérieur option « bibliothèques et documentation », et d'une licence professionnelle en gestion de l'information documentaire. Pour Adou Jean Constant Atta, qui est président de l'APSIDCI et a donc une vue d'ensemble sur la question, le constat est le même et le développement de la profession peut s'observer grâce à l'émergence de ces formations :

“Depuis ces dix dernières années, je peux le dire, les regards sont en train de changer et une profession émerge avec l’ouverture des cycles de formation sous-régionale (sic) et des BTS locaux.”

Les formations sont donc en petit nombre comparé au large panel accessible aux futurs professionnels français, mais elles existent. Outre ce panorama de la situation des bibliothécaires africains, Jérémy Lachal nourrit ainsi la réflexion, qui peut apporter une bonne conclusion à ce chapitre :

“Finalement [...], quand il y a une bibliothèque, il y a peu de chances d’avoir un bibliothécaire qui possède un diplôme de bibliothécaire ! Ça va être une, ou plusieurs personnes qui peuvent être bénévoles ou parfois salariés : et dans ce cas, ils vont avoir un petit diplôme, qui n’est pas forcément spécialisé en bibliothéconomie, ça peut être autre chose”.

Bien que les professionnels interrogés possèdent tous un niveau de qualification élevé, il est nécessaire de rappeler que ce petit échantillon de professionnels n'est pas représentatif de la situation dominante sur le terrain.

Certaines institutions fonctionnent bien grâce à un personnel qualifié et formé dans des écoles d'excellence comme l'EBAD. Mais celles-ci sont plutôt minoritaires ou bien alors relèvent de l'État, et il ne faut pas négliger de prendre en compte toutes les autres bibliothèques, celles qui existent et subsistent par leurs propres moyens, souvent loin des grandes villes, et grâce à des bibliothécaires la plupart du temps bénévoles, qui s'efforcent de susciter l'enthousiasme ou l'éveil de la lecture par la découverte, le jeu et le plaisir de lire et de partager.

QUELS SONT LES BESOINS ET LES MANQUES DES PROFESSIONNELS ?

Il est difficile de dresser un tableau des besoins précis qui pourrait correspondre à tout professionnel d'Afrique francophone, chaque situation, chaque bibliothèque, chaque individu étant particuliers. Les besoins de formation évoqués ici ne s'appliqueront pas de façon uniforme, plusieurs variantes entrant en compte en fonction de chaque professionnel : le niveau de formation initiale, l'expérience, le type de structure gérée, les publics... Faire un bilan quantitatif paraît peu intuitif, puisque chaque individu a des besoins de formation qui lui sont propres. Cependant, en nous basant sur les entretiens réalisés avec les professionnels, nous pouvons relever des constantes, et dresser ici les variables communes remarquées, selon trois axes.

Professionnaliser les personnels de bibliothèques communautaires

Tout d'abord, des progrès sont encore à faire pour que toute personne gérante d'une bibliothèque (qu'elle soit petite bibliothèque de quartier ou bibliothèque scolaire dans une région un peu plus éloignée), reçoive une formation : c'est le parti pris de BSF Campus de revenir sur les fondamentaux, comme l'explique Jérémy Lachal.

“Il y a quand même énormément de gens qui gèrent, animent les bibliothèques qui n'ont pas de formation de départ de bibliothécaire. Et c'est intéressant d'avoir la réflexion en miroir : aujourd'hui sur BSF Campus, un peu moins de la moitié des utilisateurs sont français, souvent des bénévoles qui travaillent dans des associations, des bibliothèques de petites communes... En France, la moitié des bibliothécaires sont en réalité des bénévoles !”

S'il est possible de quantifier les personnels bénévoles français, il est forcément beaucoup plus compliqué de quantifier le travail des bibliothécaires bénévoles africains. Mais les témoignages recueillis nous montrent que de telles initiatives existent. Elles sont constatées au Sénégal et en Côte d'Ivoire particulièrement : les habitants se mobilisent pour apporter des bibliothèques aux communes et aux endroits qui en sont dépourvus. Les ONG et associations, comme Feusseul, s'efforcent d'apporter à ces « apprentis » bibliothécaires une formation de base, afin de sensibiliser au métier dans son ensemble, aux missions et objectifs, à la déontologie, et comment y parvenir concrètement : il s'agit de convaincre, de montrer la puissance de l'outil qu'est la bibliothèque, et le rôle qu'a à jouer un bibliothécaire à son échelle pour une communauté.

La formation des bénévoles aux fondamentaux du métier est donc un premier besoin constaté, à la lumière surtout du témoignage d'Assane Fall, qui constate sans cesse un tel besoin de formation dans les petites structures. Pour ces bibliothécaires, bien souvent d'abord lecteurs, qui deviennent gestionnaire de la bibliothèque dans un second temps, la formation peut en conséquence se traduire par des choses pratiques, concrètes, et directement applicables : animations pour les enfants en bas-âge ou scolaires telles que l'animation d'une heure du conte, un club lecture, la création d'un atelier, l'organisation d'une activité hors les murs... autant d'idées simples mais

astucieuses qui permettent une diversification des animations, et peuvent amener de nouveaux publics à la bibliothèque, ou en fidéliser d'autres. Il ne s'agit pas forcément d'activités nécessitant une installation complexe : les bibliothèques gérées par des bénévoles possèdent souvent peu de moyens, et les installations matérielles sont souvent limitées. En outre, les missions prioritaires de ces bibliothécaires vont porter sur l'accès des plus jeunes à la lecture et aux livres scolaires, mais aussi le développement de la lecture plaisir²⁹.

La mise à jour et l'actualisation des connaissances

D'une manière plus générale, c'est la formation continue qui manque : il arrive très fréquemment qu'un professionnel ayant reçu une formation initiale et exerce en bibliothèque n'ait pas ou peu de moyens d'actualiser ses connaissances, ou d'en apprendre de nouvelles. Chaque professionnel interrogé nous fait part de ce constat : les moyens d'accès à la formation continue sont réduits, que ce soit au Sénégal ou de façon encore plus visible à Madagascar. Samuel, à l'évocation des obstacles auxquels doit faire face la profession, nous fait part d'une réelle évolution des mentalités, notamment grâce à *“la connaissance de l'outil information, des logiciels de gestion, le numérique... cependant, ces outils ne sont enseignés que théoriquement”* (sic). Les formations initiales émergent timidement au Congo, mais il est selon lui nécessaire de développer une offre de formation continue, pour donner aux professionnels en activité les moyens de rester à la page :

“[...] Échanger, participer à des séminaires, colloques, stages... pour ne pas être en marge des progrès ou des mutations que subit la profession.”

Des rassemblements professionnels qui ne sont pas facilement organisés uniformément en Afrique francophone, d'où l'intérêt marqué de certains professionnels pour toute manifestation internationale d'ampleur, telle que l'IFLA. Nous pouvons cependant en citer quelques unes : l'African Library & Information Associations & Institutions (AfLIA) propose régulièrement des congrès, sur le modèle de celui de l'IFLA, pour *“permettre le partage de connaissances et le réseautage des bibliothécaires travaillant dans tout type de bibliothèques en Afrique”*³⁰. Le dernier congrès en date a eu lieu en mai 2019, à Nairobi, au Kenya³¹. Pour certains bibliothécaires de langue francophone, il est cependant difficile d'accès car il faut se déplacer (parfois à l'autre bout du continent), parler couramment anglais, et être en mesure de déboursier une certaine somme. Des conférences plus accessibles ont aussi lieu localement : le colloque international *“les sciences de l'information documentaire au service de la recherche, de la formation, de l'intégration et du développement durable”* a eu lieu en novembre 2017 à l'occasion du cinquantenaire de l'EBAD, avec la contribution de l'EBAD, du Ministère de l'Enseignement supérieur sénégalais, l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO), l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF), et d'autres partenaires internationaux.

²⁹ LIRE EN AFRIQUE. *Bibliothèque de Keur Madiabel. Retour d'expérience*. 2019 [en ligne] : <http://www.lireenafrique.org/spip.php?page=album&id_article=106>

³⁰ AFLIA. *2018 AfLIA Annual Report*. s.n., 2018, p.5 [consulté le 29/06/2019]. Disponible en ligne : <http://dl.aflia.net/Annual_Report_2018.pdf> Note : il s'agit de notre traduction.

³¹ AFLIA. *3rd AfLIA Conference and 5th African Library Summit - AfLIACon 2019 Recap*. 2019 [en ligne] : <<http://web.aflia.net/3rd-aflia-conference-and-5th-african-library-summit/>>

Les professionnels ayant déjà reçu une formation initiale s'intéressent tout particulièrement au numérique, et toute question liée de près ou de loin à l'utilisation du numérique en bibliothèque semble être un besoin de formation récurrent. En effet, dans ces régions du monde où les professionnels peuvent être isolés, il est parfois difficile de se maintenir à jour tant les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) évoluent rapidement. Les besoins de formation qu'étaient ceux de nombreux bibliothécaires européens il y a quelques années, sont devenus ceux des professionnels africains, à l'heure où de plus en plus de bibliothèques voient leur catalogues s'informatiser et se doter de matériels informatiques. L'enjeu de formation est donc double : assurer les compétences techniques des bibliothécaires spécialisés pour assurer l'informatisation et la gestion des catalogues ; et d'autre part donner aux professionnels les clés pour assurer une médiation numérique pertinente à destination des usagers (valorisation numérique des collections, animation des communautés en ligne, communication sur internet...). En outre, les bibliothèques peuvent se positionner sur des activités de formation ou d'accompagnement des usagers, de façon générale et concernant spécifiquement cette question de la maîtrise des TIC, dans un contexte où l'ère du numérique est largement entamée et où sa maîtrise permet l'accès à une information ouverte et globalisée. Si la recherche documentaire fait partie des fondamentaux enseignés dans les cursus universitaires, il paraît également judicieux de réactualiser les connaissances des bibliothécaires à ce sujet, en incluant des concepts fraîchement établis (Qu'est ce qu'une "fake news", comment trier l'information spécifiquement sur internet...) : cela les positionne comme des personnes ressource pour savoir, par exemple, différencier une source fiable d'informations d'une source mensongère. D'autre part, les bibliothécaires peuvent à leur tour former les usagers sur ces questions d'éducation aux médias³².

L'autre besoin spécifié par François Malick Diouf, et très fortement lié au développement des TIC et du numérique, c'est celui de la veille qui connaît en ce moment même une montée en puissance inédite sur le continent : "*Nous pouvons imaginer de nouveaux besoins de formation, comme la veille, qui est aujourd'hui un besoin énorme en Afrique*", nous dit-il. La veille est également très liée au développement des réseaux sociaux, puisqu'elle se fait notamment sur Twitter. Sur un marché économique où tout évolue très rapidement, et où la concurrence entre les entreprises peut être rude, savoir anticiper les tendances du marché peut se révéler essentiel, et nécessite des compétences de recherche et de gestion de l'information en ligne. Dans son article co-écrit "Les contours de la veille", Anne-Marie Libmann rapproche le métier de veilleur et celui de documentaliste, les deux métiers présentant des compétences communes selon le référentiel de l'Association des professionnels de l'information et de la documentation (ADBS) : identification des sources, recherche, outils de gestion et de communication... mais les documentalistes auraient besoin de se former, selon l'article à des fonctions "d'analyse intellectuelle" et "d'animation du réseau de veilleurs"³³. Si ces évolutions de compétences sont plutôt à destination des documentalistes en entreprise, repositionner les professionnels dans cette perspective d'analyse³⁴ et d'objectif d'intelligence économique participe aussi à affermir la

³² OWONO, Julie. [Tribune] *Elles courent, elles courent, les "fake news"*. Janvier 2019 [en ligne] : <<https://www.jeuneafrique.com/mag/715822/economie/tribune-elles-courent-elles-courent-les-fake-news/>>

³³ BERNAT, J., BRUFFAERTS-THOMAS, J., Libmann, et al. « Les contours de la veille ». *Documentaliste-Sciences de l'Information*, 2008, vol. 45(4), p. 32-44.

³⁴ La définition du terme "analyse" dans l'article précédemment cité est : "créer un modèle permettant à l'esprit humain de saisir l'intégralité d'une problématique, tout en saisissant les relations entre ses différents variables (ce qui dépasse la simple décomposition d'un tout en ses parties)." in : BERNAT J. et al. « Les contours de la veille ». *Documentaliste-Sciences de l'Information*, op cit. p. 32-44.

légitimité d'une profession qui paraît encore chercher sa place dans cette partie du monde.

L'acquisition d'une visibilité pour la profession

Si les besoins en formation demeurent importants pour une partie des professionnels, beaucoup sont cependant bien formés, et obtiennent un diplôme de formation initiale. Mais l'un des plus gros obstacles qui entrave le métier de bibliothécaire en Afrique francophone aujourd'hui est le manque d'intérêt et la méconnaissance parfois totale des politiques. Cet obstacle majeur débouche naturellement sur un manque de considération et de moyens, financiers et humains, enlevés à la profession. En effet, dans des pays où les taux de scolarisation et d'alphabétisation restent bien en deçà des taux des pays développés, la priorité n'est pas donnée aux bibliothèques, pourtant promotrices de la lecture et de la culture. En Afrique subsaharienne, 64% de la population adulte est alphabétisée³⁵, et les conditions d'enseignement de la lecture aux scolaires sont encore inégales en fonction des pays : la bibliothèque a donc un grand rôle de développement de la lecture chez les plus jeunes à jouer.

Les professionnels interrogés font état d'un imaginaire collectif qui ne joue pas en leur faveur : on ne reconnaît pas l'utilité et la légitimité des bibliothèques au sein de la société. Moussa Namon Traoré nous en parle en connaissance de cause, puisqu'il travaille à la BU de l'université de Bouaké, en Côte d'Ivoire. Le premier problème qu'il évoque au cours de son entretien est celui du public :

“Les gens n'ont pas compris la notion de “bibliothèque” chez nous, il y a un manque de considération [...] on ne nous prend pas au sérieux, on a l'impression qu'on ne vaut rien [...] Certains nous disent ici parfois qu'on n'a même pas besoin d'aller à l'école pour travailler dans une bibliothèque.”

Cette difficulté de reconnaissance est générale, et touche tout le monde à l'université : tant les supérieurs hiérarchiques, que les enseignants, les étudiants. Une autre idée sous-jacente est que le bibliothécaire n'a pas besoin de formation, délégitimant encore un peu plus la profession.

Samuel, bibliothécaire d'une médiathèque dans un IF au Congo, apporte un témoignage semblable :

“Il faut beaucoup de pédagogie, pour expliquer aux gens que la bibliothéconomie est toute une science qui a ses règles, et demande trois ans de formation pour obtenir une licence”.

En République du Congo, beaucoup de structures commencent néanmoins à se doter de bibliothèques, mais les professionnels qui vont y travailler ne sont pas encore systématiquement recrutés à l'université : il y a encore même au sein de la profession des difficultés à faire comprendre qu'être bibliothécaire, ce n'est pas uniquement remplir sa bibliothèque de livres, c'est aussi *“les valoriser et les renouveler.”*

³⁵ Ces données sont issues de la Banque Mondiale, et concernent l'Afrique subsaharienne jusqu'à l'Afrique du Sud, avec une proportion de pays francophones et anglophones équivalentes, et de grandes disparités selon les pays dues aux politiques d'éducation en vigueur ces dernières années dans les pays concernés : nous sommes à 64% d'adultes sachant lire et écrire au Togo (2015), 22% au Tchad (2016), 82% au Gabon (2012).

Les propos d'Adou Jean-Constant Atta sont en ce sens particulièrement éloquentes puisqu'il parle d'une place dans la société qui est "négociable", soit remplaçable à loisir par d'autres professions :

"A mon avis, la plus belle reconnaissance est de démontrer de quoi un professionnel est capable en matière de gestion d'un projet ou d'un programme documentaire impactant : en ce sens, sa place ne serait plus négociable dans le système."

Cette idée que le métier d'un bibliothécaire est "négociable" n'est pas nouvelle, et perdure même aujourd'hui dans les sociétés européennes. Dans son article d'introduction "Invisible, la bibliothèque ?" pour la revue *Bibliothèque(s)*, Thomas Chaimbault-Petitjean expose ainsi ce phénomène récurrent de manque de reconnaissance de la profession : *"Le fait est que les gens n'ont pour la plupart aucune idée de ce que font les bibliothécaires ni de comment ils peuvent les aider [...] la plupart de nos activités demeure de fait invisible aux usagers comme aux décideurs"*³⁶. Ce manque de considération serait très lié à la fameuse fonction "caméléon" du bibliothécaire, dont les missions sont multiformes et donc peu aisées à définir, à la fois pour les professionnels mais surtout pour le public, d'où la nécessité de les informer. Nous pouvons aisément imaginer que la situation n'est pas mieux dans les pays du Sud, lorsqu'elle n'est pas pire...

On peut retrouver ce manque de valorisation souvent chez les bibliothécaires eux-mêmes, qui peinent à croire en leur métier et leurs convictions. Il est vrai que lorsque la hiérarchie ne comprend pas forcément le sens et les missions du métier et attribue peu de moyens, que les gens ne saisissent pas pourquoi une bibliothèque existe et que les résultats ne sont pas à la hauteur, un cercle vicieux tend à s'installer. Les professionnels sont alors bien souvent découragés. Moussa Namon Traoré poursuit son témoignage :

"Beaucoup parmi nous sont complexés [...] Quand on est bibliothécaire, on est peut-être le dernier de la terre... bon voilà, je sais pas pourquoi (sic). [...] Psychologiquement, nous sommes écrasés par ceux qui ne connaissent pas notre métier, et certains se laissent emporter."

Outre le public et les bibliothécaires eux-mêmes, ce sont les décideurs et les responsables politiques qui sont souvent indifférents au travail fourni. C'est même toute la branche des bibliothèques au sein du secteur culturel qui semble mise de côté. Adou Jean-Constant Atta nous livre ce constat :

"L'impression est que la culture se résume aux artistes musiciens, plasticiens, littéraires-éditeurs (certainement en raison d'un éventuel chiffre d'affaires), mais sans les professionnels des bibliothèques." (sic)

En bout de chaîne, et déconsidérées, les bibliothèques et leurs professionnels ? Le manque de reconnaissance se constate également sur la base des recrutements et des salaires, selon Moussa Namon Traoré :

"Nous sommes recrutés avec des bac +2, en BTS, mais nous sommes moins rémunérés que des instituteurs qu'on a recrutés avec des BEPC ! [...] On n'a aucune considération étatique."

La conséquence directe est que les professionnels paraissent en demande de qualifications, afin de justifier leurs compétences et ainsi pouvoir obtenir un salaire plus conséquent : pour les formations proposées à l'EBAD, le professeur François Malick Diouf constate souvent que les inscrits ne s'intéressent pas tant aux compétences qu'au

³⁶ CHAIMBAULT-PETITJEAN, Thomas. « Invisible, la bibliothèque ? » *Bibliothèque(s)*, 2016, N°87, p.5-6. Disponible en ligne : <<https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/68002-87-advocacy.pdf#page=7>>

niveau de qualification qui sera indiqué sur leur Curriculum Vitae une fois la formation complétée :

“La formation à distance donne trois diplômes : la licence professionnelle, qui permet un reclassement par rapport au diplôme de licence, on passe de bac +2 à bac +3, donc les indemnités et les salaires bougent. Ou bien on a une licence professionnelle, et on fait le master : quand on a un master 2, on obtient un diplôme de conservateurs des bibliothèques. Un conservateur des bibliothèques a les indemnités d’un chef de service, le salaire double facilement. Il y a beaucoup d’avantages.”

Au Sénégal, en effet, il est fréquent qu’un conservateur, considéré comme chef de service, touche beaucoup d’indemnités, et le salaire peut facilement doubler, voire tripler... l’enjeu financier dépasse donc parfois “*l’attrait scientifique*”.

Jonas Fursy Ake, qui est aussi bibliothécaire en Côte d’Ivoire ajoute que les responsables n’ont pas non plus de formation, et le plus souvent ne savent pas de quoi ils parlent : par conséquent, les moyens ne sont pas mis à disposition du personnel, et le renouvellement des collections, ou encore l’aménagement des espaces, fonctions si essentielles au bon fonctionnement et à l’évolution des bibliothèques, peinent à être assurées.

Adou Jean-Constant Atta parle également de postes de directions tenus par des personnes non formées :

“La direction des structures documentaires sont pour la plupart tenues (sic) par des non professionnels parce que ce sont aussi des postes politiques. Cela a également créé des frustrations dans la famille des SID, et du coup un déclin des activités et un manque de politique de développement de ces structures. [...] C’est le même constat dans les institutions de formation, dans la majorité des pays d’Afrique francophone, où la direction de la BU ou du SCD est confiée à un enseignant d’une filière autre que les Sciences de l’information et des bibliothèques.”

Des enseignants d’une autre filière... ou bien des conservateurs peu à la page. C’est le propos de Jérémy Lachal :

“Quand on va en Afrique francophone aujourd’hui, on trouve beaucoup de bibliothécaires conservateurs qui ont pris leur poste dans des grandes institutions, et qui ont été formés à l’Enssib... dans les années 70. Autant dire qu’ils ont une vision des bibliothèques qui n’est pas forcément très innovante...”

Ce premier bilan dresse une situation des bibliothèques et des professionnels africains assez contrastée : d’une part des structures et des solutions de formations qui peinent à bien fonctionner, des personnes peu sensibilisées à la cause ; et de l’autre des professionnels mobilisés, toujours prêt à se former et à donner de leur temps pour se consacrer pleinement à leur profession. Nous avons voulu savoir dans un second temps comment ces professionnels se positionnaient par rapport à la formation à distance, ce qu’ils en retirent et leur opinion.

PARTIE 2 : L'OFFRE DE FORMATION EN LIGNE À DESTINATION DES PROFESSIONNELS D'AFRIQUE FRANCOPHONE

PRÉSENTATION DE LA FORMATION EN LIGNE ET À DISTANCE, ET DE QUELQUES DISPOSITIFS

Éléments de définition et périmètre

Il convient d'abord de donner des clés de définition pour tenter de comprendre exactement le terme "formation à distance", présent à de nombreuses reprises dans cette étude. Pour cette partie, nous nous appuyons sur l'entretien réalisé auprès de Claire Gaillard, responsable du pôle "formation à distance" à l'École Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques (Enssib), et Valentin Famelard, tuteur pour les formations à distance proposées à l'Enssib, le Cadre Opérationnel des Bibliothèques et de la Documentation (COBD), le Diplôme Universitaire en Sciences de l'Information et des Bibliothèques (DUSIB), et les modules de formation continues à distance proposées par l'école.

Donnons tout d'abord la définition de la Commission Européenne :

"Utilisation des nouvelles technologies multimédias de l'Internet pour améliorer la qualité de l'apprentissage en facilitant l'accès à des ressources et des services, ainsi que les échanges et la collaboration à distance"

Et celle de l'UNESCO, qui définit une FOAD (Formation ouverte et à distance) :

"Démarche qui vise à élargir l'accès aux services éducatifs et de formation en permettant aux apprenants de franchir les obstacles que représentent l'espace et le temps et en proposant des modalités d'enseignement souples aux individus comme aux groupes d'apprenants."

A noter que la première définition pointe plutôt la formation à distance comme un outil d'appui aux champs de l'éducation et de la formation grâce à internet, tandis que la seconde pointe plutôt l'élargissement de ceux-ci. Les formations à distance que nous avons pu étudier au cours de cette recherche sont cependant souvent des entités à part entière, et non une aide à une formation classique. La Commission Européenne définit la formation à distance principalement par et grâce à internet, et c'est précisément ce qui nous intéresse dans cette étude : c'est bel et bien grâce à internet et toutes les possibilités de multimédia engendrées que la formation à distance se trouve enrichie, simplifiée, accessible.

Nous précisons donc ici tout de suite le vocabulaire employé : par le terme "formation à distance", nous entendons exactement "formation en ligne et à distance". Nous pourrions éventuellement employer les termes "formation en ligne", "FAD", "enseignement/apprentissage en ligne" ou encore "e-learning", qui seront synonymes. Mais nous évoquons bel et bien durant toute l'étude une formation qui se fait à distance et par l'intermédiaire des dispositifs suivants : un ordinateur fonctionnel et une connexion internet.

Nous excluons les formations à distance qui se font par d'autres intermédiaires (cd-roms, dvds, télévision...), car ces dispositifs, s'ils sont probablement encore utilisés,

sont beaucoup moins permissifs et ne permettent pas la fluidité des échanges, composante essentielle de la FAD aujourd'hui.

Suite à cette première remarque, nous en ferons une seconde : si la FAD dont nous parlons est bien celle permise par les apports des nouvelles technologies, cela ne veut pas dire qu'elle n'est pas combinable à d'autres modalités d'apprentissage. Une formation en ligne et à distance s'effectue comme son nom l'indique à distance, mais il est fréquent qu'elle soit un complément au présentiel, ou qu'elle soit complétée de cours sur formats papier (par un système de correspondance), de stages de réunion ou d'introduction, des temps de regroupement en présentiel... : on parle alors de formation hybride (mélange de modalités d'enseignement en présentiel et en distanciel). Ceci étant dit, une FAD peut s'effectuer entièrement en ligne, notamment via des outils synchrones : le cours animé par un tuteur/enseignant est suivi par l'ensemble des participants de la formation en même temps, ce sont des méthodes d'enseignement comme la webconférence, la classe virtuelle, la messagerie instantanée ; et des outils asynchrones : les participants peuvent suivre un cours publié sur la plateforme à leur rythme, quand ils le souhaitent, écrire un mail etc...

Si nous nous attardons sur le terme « formation », nous remarquons qu'il existe une multitude d'articles, colloques et autres lectures professionnelles accessibles en ligne. Peut-on considérer que ces ressources relèvent de la formation ? Claire Gaillard nous répond par la négative : ce sont bien des ressources accessibles en ligne, mais elles font plutôt office de ressources complémentaires. C'est la différence entre une "information" et une "formation". Une formation en tant que telle répond à un objectif pédagogique, et articule différentes ressources pensées pour y répondre. Elle est le résultat d'une véritable ingénierie, construite, décidée et validée par les concepteurs. En parlant de ressources en libre accès sur le web nous quittons donc le domaine de la formation, tout au plus la ressource peut être une ressource complémentaire (qui vient donc en complément et en enrichissement de la ressource pédagogique, véritable support de cours).

Une des limites de la formation à distance il y a quelques années était encore d'être sous estimée : aujourd'hui, Claire Gaillard affirme que la formation à distance n'est plus considérée comme une modalité innovante, mais a réellement tendance à se généraliser sur le long terme. La démocratisation des MOOCs a beaucoup aidé en ce sens, et les reproches adressés à la formation à distance il y a encore cinq ou six ans ne sont plus d'actualité. Cela va aussi de pair avec l'évolution du numérique, qui s'ancre désormais dans les usages et les façons de vivre : il devient aujourd'hui nécessaire de maîtriser le support informatique afin d'être acteur des pleins potentiels que le numérique peut nous offrir. Malheureusement, trop de disparités au sein des groupes de population subsistent encore aujourd'hui, comme nous le détaille le rapport de l'UNESCO datant de 2017, "Digital skills for life and work" : *"Ce rapport [...] met en évidence l'émergence de nouvelles inégalités en matière de compétences dans le monde, puisque le genre, la classe sociale, le lieu de résidence et l'âge peuvent avoir une incidence considérable sur la capacité d'une personne à utiliser les nouvelles*

*technologies.*³⁷ Aux contraintes matérielles que sont posséder un ordinateur et accéder à une connexion internet, s'ajoutent alors des contraintes de maîtrise fondamentale de l'outil informatique, nécessaire pour suivre un dispositif d'apprentissage en ligne. La FAD est donc soumise à un certain nombre de conditions d'accès, qui ne sont finalement pas plus nombreuses que les conditions d'accès à une formation présentielle, qui engendre parfois, voire souvent, des coûts de déplacement, de loyer à payer et autres frais d'inscription.

En outre, l'article de Karsenti et Collin (2011)³⁸ étudie les atouts et les limites d'un dispositif d'enseignement en ligne dans le contexte particulier d'apprenants africains. L'étude dégage deux avantages principaux : la FAD limite la « fuite des cerveaux » africains vers les « pays du Nord », permettant ainsi le développement local et alimentant le marché de l'emploi. De plus, le dispositif de FAD est flexible, et « *permet aux apprenants de suivre une formation professionnelle externe à leur milieu socioculturel immédiat tout en y restant, ce qui contribuerait à faciliter le réinvestissement de leurs compétences professionnelles dans leur contexte local.* »³⁹ L'article se base ensuite sur le travail de Geneviève Jacquinot⁴⁰, qui définit les contraintes de l'apprentissage « à distances », l'emploi du pluriel étant particulièrement vrai pour des contextes d'Afrique francophone. D'abord la distance spatiale, qui est certes un avantage, mais peut aussi devenir une contrainte : « *Les apprenants africains ne sont pas nécessairement à proximité d'un équipement technologique nécessaire au suivi d'une FOAD. Y participer implique alors des déplacements physiques dans des lieux technologiquement équipés [...]* ». Ensuite, la distance temporelle est un avantage certain (une FAD permet de gérer son temps de façon souhaitée), mais il faut veiller à ce que les participants aient bien ces capacités d'autonomie dans l'organisation de leur temps de travail. L'autrice cite enfin les distances techniques, socio-économiques, socioculturelles et pédagogiques, qui peuvent être des causes de complication voire d'abandon dans le contexte d'un apprentissage multiculturel. Il convient donc de bien prendre en compte toutes ces distances afin de proposer aux apprenants un apprentissage le plus adapté possible.

La formation à distance permet aussi de mettre en valeur des outils pédagogiques innovants et contribue à renouveler le paysage des formations, en faveur d'un élargissement des champs de l'éducation, depuis quelques années déjà et ce grâce au numérique. Cette tendance globale s'étend et concerne aussi les champs des sciences de l'information et des bibliothèques, qui sont eux aussi concernés par ce phénomène d'enseignement en ligne.

Les différentes « familles » de la formation à distance

Avant de détailler cette typologie, quelques mots sur les institutions susceptibles de proposer ces formations à distance : dans leur ouvrage «Les pays en développement à

³⁷ UNESCO, UNION INTERNATIONALE DES TELECOMMUNICATIONS et al. *Working group on Education : Digital skills for life and work : What are the educational implications of the 'broadband society' for the development of digital skills for life and work ?* Genève : Broadband Commission for Sustainable Development, 2017, 124 p. [consulté le 21/06/2019]
Disponible en ligne : <<https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000259013>>

³⁸ KARSENTI, Thierry, COLLIN, Simon. « Les formations ouvertes et à distance, leur dynamique et leur contribution en contexte africain ». *Distances et savoirs*, 2011, n° 4, Vol. 9, p.493 à 514. Disponible en ligne : <<https://www.cairn.info/revue-distances-et-savoirs-2011-4-page-493.htm>>

³⁹ *Ibid.* p.496

⁴⁰ JACQUINOT, Geneviève. « Apprivoiser la distance ou supprimer l'absence ? Ou les défis de la formation à distance ». *Revue française de pédagogie*, 1993, Vol.102, p. 55-67. Disponible en ligne : <https://www.persee.fr/doc/rfp_0556-7807_1993_num_102_1_1305>

l'ère de l'e-learning"⁴¹, Christian Depover et François Orivel détaillent les différents types d'institutions proposant des offres de formation à distance, selon la classification de D'Antoni⁴². La formation à distance s'épanouit le plus dans l'enseignement supérieur et la formation professionnelle, à la fois dans le public et dans le privé. Les auteurs distinguent quatre types d'institutions⁴³ proposant des formations à distance : les institutions bimodales (proposant des cours en distanciel et en présentiel), les institutions spécialisées dans la FAD, les consortia (associations de partenaires proposant une mise en commun des ressources), et les organisations commerciales à caractère privé, selon une logique artisanale (le sur-mesure est privilégié, avec un petit nombre d'apprenants), ou une logique industrielle (enseignement massif destiné à un très grand nombre, sur le modèle des « mégas-universités »)

La FAD peut s'incarner sous différentes formes et prendre différentes appellations : ces "grandes familles" de formations en ligne sont toutes le fruit d'une réflexion active entourant la création d'un véritable dispositif de formation. En effet, de façon plus ou moins poussée, chacun de ces types de formations en ligne est le résultat d'un long travail en amont, de construction des modules, de mises en place de parcours pédagogiques, d'éditions et mises en ligne techniques, chronophages et coûteuses : La définition du terme « dispositif » peut être assez difficile à cerner, Blandin le définit comme « *un ensemble de moyens, agencés, en vue de faciliter un processus d'apprentissage* » (2002) et l'article de Bourdet et Leroux (2009) détaille la prise en compte du dispositif comme un outil global à la fois du point de vue de la conception technique et pédagogique et des usages qu'en fait l'utilisateur⁴⁴ (ce qui inclut usages sociaux, appropriation et autonomie). Outre les modalités pédagogiques qui définissent ces familles de FAD, il est également important de rappeler qu'elles ne s'adressent pas non plus aux mêmes publics : étudiants, adultes actifs en quête de formation professionnelle, grand public... Exposons dans cette seconde partie des exemples de solutions de formation en ligne.

Les formations ouvertes et libres

Ces cours en ligne sont conçus pour être accessibles au plus grand nombre. S'ils sont la plupart du temps assez courts et nécessitent une attention réduite, il s'agit de dispositifs de formations aux parcours pédagogiques balisés laissant souvent une grande liberté aux participants : choix du module voulu, liberté de commencer là où ils le souhaitent... le chemin d'apprentissage délinéarisé permet l'appropriation du dispositif en fonction des besoins. Ces formations comportent certaines limites, notamment celle de l'accompagnement humain qui reste très partiel, voire absent. Elles sont souvent ouvertes, et donc gratuites bien qu'elles soient parfois payantes, et des associations proposent parfois des cours en ligne ("eCourses"), souvent certifiants : c'est notamment le cas de l'ALA (American Library Association).

⁴¹ DEPOVER, Christian, ORIVEL, François. *Les pays en développement à l'ère de l'e-learning*. Paris : IPE-UNESCO, 97 p.

⁴² D'ANTONI, S. *The virtual university*. Paris : IPE-UNESCO, 2006, 452 p.

⁴³ DEPOVER, C., op cit., p.29-32

⁴⁴ BOURDET, Jean François, LEROUX, Pascal. « Dispositifs de formation en ligne. De leur analyse à leur appropriation ». *Distances et savoirs*, 2009, Vol.7, n°1, p.11-29. Disponible en ligne : <<https://www.cairn.info/revue-distances-et-savoirs-2009-1-page-11.htm>>

Partie 2 : L'offre de formation en ligne à destination des professionnels d'Afrique francophone

Les études concernant l'apprentissage en ligne et l'e-learning en général citent souvent comme pré-requis une forte capacité de l'apprenant à s'autodiscipliner⁴⁵ : celle-ci est caractérisée par la motivation première, une forte persévérance et un engagement à aller jusqu'au bout de ce qu'il entreprend. Dans le cas de ces formations libres, l'absence de coaching ou de tutorat rend cette condition de l'autonomie de l'étudiant particulièrement importante.

Parmi ces formations, nous pouvons citer les tutoriels, souvent présents sur les sites des BU : ce sont des temps de formations courts sous la forme de modes d'emploi en ligne, qui ont recours à différents types d'outils, notamment des vidéos, des textes .PDF, ou bien dans les cas les plus interactifs, des exercices ludiques. A titre d'exemple, l'université Sorbonne Paris Cité a mis en place des cours⁴⁶ sous forme de tutoriels pour guider les étudiants dans leurs recherches documentaires, en fonction de leurs besoins. Ils sont édités sous la norme SCORM (Sharable Content Object Reference Model), afin de faciliter le partage de ces cours, d'utilité commune.

L'auto-formation en ligne est un autre exemple de ces formations ouvertes : les ressources pédagogiques sont organisées en parcours, et l'apprenant peut tout à fait naviguer entre les différents modules proposés, en fonction de ce qu'il souhaite. En fonction de l'aboutissement de ces formations, des quiz et autres activités ludiques sont proposées en plus des cours. Elles donnent parfois lieu à une certification et il peut être nécessaire de s'authentifier. BSF Campus, dont nous parlerons ensuite plus en détails, fait partie de ces dispositifs d'auto-formation.

Les MOOCs : Massive Open Online Courses

Ce «cours ouvert, gratuit, en ligne, et proposé à un grand nombre d'apprenants»⁴⁷ s'est désormais bien démocratisé, au point de s'imposer comme l'un des principaux moyens de se former et de maintenir à jour ses connaissances : on dénombre en effet en 2015, 4.317 MOOCs disponibles gratuitement et à l'échelle mondiale⁴⁸. Le MOOC est un dispositif conçu comme une mise à disposition de ressources pédagogiques aux apprenants avec, suivant les configurations, des exercices, travaux de groupe, modération et conseils. Les ressources pédagogiques peuvent prendre la forme de vidéos, supports de lectures principaux ou complémentaires, ou exercices d'évaluation. Un forum ou tout autre outil d'interaction est généralement mis à disposition des apprenants. A la différence des deux précédentes solutions, le MOOC est conçu avec un souci d'égalité d'accès à un même contenu par tous les apprenants, et offre donc peu de solutions pour des parcours personnalisés : le but est en effet d'apporter un ensemble de connaissances sur un thème ou un sujet précis. Comme le souligne cependant l'article d'Eléonore Vrillon⁴⁹, un MOOC est cependant difficile à catégoriser du fait de son caractère «multiforme»: il s'inscrit en effet dans la durée, mais celle-ci peut être variable, les supports multimédias utilisés sont également multiples, ainsi que les plateformes, les méthodes pédagogiques... C'est ainsi qu'on fait la différence entre le cMOOC, où se crée une situation d'interaction entre l'animateur et les participants d'une

⁴⁵ ARTINO, Anthony. R., STEPHENS, Jason M. « Academic motivation and self-regulation: A comparative analysis of undergraduate and graduate students learning online ». *Internet and Higher Education*, 2009, Vol.12, n°3, p.146-151

⁴⁶ <https://moodle.uspc.fr/course/view.php?id=7§ion=1>

⁴⁷ KARSENTI, Thierry. « MOOCs : faits et chiffres ». *International journal of Technologies in Higher Education*, 2015, Vol.12, N°1-2, p.149. Disponible en ligne : <<http://ritpu.org:81/img/pdf/ritpu-2015-v12n1-2-149.pdf>>

⁴⁸ *Ibid.*, p.150

⁴⁹ VRILLON, Eléonore. « Une typologie de MOOC de France Université Numérique (FUN) : méthode et enjeux », *Revue STICEF*, 2015, Vol. 24, n°2, p.3. Disponible en ligne : <<http://sticef.univ-lemans.fr/num/vol2017/24.2.4.vrillon/24.2.4.vrillon.htm>>

part, et l'ensemble des participants d'autre part ; et les xMOOC, basés sur une version plus traditionnelle et ascendante de l'apprentissage⁵⁰.

Dernier élément pour notre présentation des MOOCs : ce modèle de dispositif rassemble et favorise "la co-crédation des savoirs" : la plateforme FUN s'impose comme l'un des acteurs principaux en France pour la diffusion des MOOCs, puisqu'elle permet à une cinquantaine d'universités et établissements partenaires d'y diffuser leurs productions.⁵¹

Force est de constater que le succès des MOOCs est à nuancer au vu de nos entretiens. Parmi les professionnels interrogés, ils sont quelques uns à nous dire avoir participé à des MOOCs, mais peu nous disent en avoir terminé. Par exemple, Adou Jean-Constant Atta atteste en effet s'être inscrit à plusieurs MOOCs, dans le domaine de l'information-documentation, notamment sur la plateforme FUN, mais "malheureusement, [il] n'en [a] terminé aucun." Moussa Namon Traoré quant à lui a suivi plusieurs MOOCs sur l'entrepreneuriat et le développement d'applications informatiques, mais la mauvaise connexion internet l'a plusieurs fois empêché de mener à bien sa formation. Assane Fall a suivi son MOOC jusqu'à la fin, puisqu'il a pu le suivre après ses études universitaires, et avait en tête son projet de création d'ONG, mais son témoignage reste exceptionnel. Peut-on alors considérer les MOOCs comme les "mauvais élèves" ? Les taux de complédion et d'achèvement qu'affichent les MOOCs sont effectivement assez faibles lorsque nous observons les chiffres : l'étude de Katy Jordan fait état d'un taux de complédion d'environ 12,6% sur les 221 MOOCs analysés pour l'enquête⁵². En outre, certaines études discutent ces taux très bas en apportant la nuance de "l'intention de l'étudiant"⁵³ : en effet, les participants à un MOOC, contrairement aux personnes fréquentant une université n'ont pas comme objectif final l'obtention d'un diplôme, et n'ont donc pas forcément comme objectif de terminer et obtenir la certification finale, mais s'inscrivent simplement pour avoir des éclaircissements sur une notion, en triant les informations.

L'e-formation

L'e-formation est le plus souvent proposée par une institution bimodale (institution qui gère à la fois des cours présentiels et distanciels) : ce sont par conséquent l'apanage des universités, qui proposent de plus en plus dans leurs cursus de formations des solutions à distance. La conséquence directe est que ces e-formationen sont couramment des diplômes de licences ou de masters, et sont sélectives : c'est le cas par exemple de l'université Paul Valéry de Montpellier, qui propose son master 2 "Information, documentation"⁵⁴ avec trois parcours d'enseignement, à la fois en présentiel et à distance. Ces formations sont souvent proposées sur des temps assez longs (de six mois à deux ans), quoique les stages de FAD durant quelques heures à quelques semaines existent : l'Enssib propose en

⁵⁰ *Ibid.* p.4

⁵¹ GIP FUN MOOC. A propos de FUN [en ligne]. Disponible sur : <<https://www.fun-mooc.fr/about>>

⁵² JORDAN, Katy. « Massive open online course completion rates revisited : assessment, length and attrition ». *The international Review of Research in Open and Distributed Learning*, 2015, Vol. 16, n°3. Disponible en ligne : <<http://www.irrodl.org/index.php/irrodl/article/view/2112/3340>>

⁵³ REICH, Justin. « MOOC Completion and retention in the context of student intent ». *Educause Review*, 2014. Disponible en ligne : <<https://er.educause.edu/articles/2014/12/mooc-completion-and-retention-in-the-context-of-student-intent>>

⁵⁴ <<https://itic.www.univ-montp3.fr/fr/formations/offre-de-formation/master-lmd-xb/sciences-humaines-et-sociales-SHS/master-2-information-documentation-program-master-2-information-et-documentation-parcours-analyse-des-enjeux-et-pratiques-en-information-documentation.html>>

effet des stages de formation continue à distance⁵⁵ sur des thèmes ciblés, comme la communication en bibliothèque, non diplômants mais à visée précise de montée en compétences. Ces stages sont ouverts à tous, et la responsable de la formation à distance Claire Gaillard dénombre quelques profils de collègues venant des pays d'Afrique francophone.

Ces formations bien souvent payantes sont pensées en amont par une équipe pédagogique. Leurs caractéristiques varient beaucoup d'une institution à l'autre mais elles sont constituées de parcours donnant accès à des ressources pédagogiques et complémentaires. Les ressources pédagogiques sont diverses et variées : captures d'écran, powerpoints enrichis agrémentés de sons, vidéos, intégration de quiz et d'exercices interactifs... L'évaluation régulière des acquis (continue et finale) soit entièrement en ligne soit en présentiel, est une composante essentielle de l'e-formation, puisque la finalité est la diplomation. La dimension tutorale en est une deuxième, gage de réussite, et par conséquent des moyens de communication sont mis en place afin de rapprocher apprenants et tuteurs au maximum : forums, réseaux sociaux, messagerie instantanée, mais aussi supports permettant la collaboration (wiki, google drive) pour faciliter les travaux de groupe... En plus de l'accompagnement très présent, l'autre point fort de ces formations est la diversité des outils, adaptés aux objectifs et aux ressources pédagogiques proposés.

Les autres solutions de formation en ligne :

Ces autres formations évoquées ont cette particularité d'être à la fois un dispositif de formation à part entière, et également une ressource pédagogique au sein d'une formation. Sur le site de l'ALA, nous pouvons par exemple retrouver des webinaires d'une heure trente, auxquels il faut souscrire afin d'y participer⁵⁶. Mais nous pouvons tout à fait retrouver un webinaire dans le cas d'une e-formation, comme séance d'introduction ou bien dans le cas de cours qui nécessitent des interactions synchrones entre le formateur et les participants. Un webinaire est un cours donné sous forme de conférence, le plus souvent filmée, à laquelle les participants peuvent assister à l'aide d'outils synchronisés. En fonction des possibilités offertes, ils peuvent interagir directement avec le formateur, ou bien ont accès à un chat, un "tableau blanc" ou tout autre outil leur permettant une intervention. Ces types de formations se rapprochent plus d'un rapport classique en présentiel entre l'enseignant et ses étudiants, puisque le formateur adopte souvent une démarche d'exposition, et fait réagir les participants le cas échéant.

Nous évoquerons une dernière solution, le Serious Game, littéralement "jeu sérieux" en français, qui est un mode d'apprentissage par le jeu vidéo : l'aspect ludique et interactif se déploie ici complètement. Le terme ne paraît pas avoir de définition consensuelle, mais citons tout de même la définition de Laurent Michaud⁵⁷ : "*La vocation d'un Serious game est d'inviter l'utilisateur à interagir avec une application informatique dont l'intention est de combiner à la fois des aspects d'enseignement, d'apprentissage, d'entraînement, de communication ou d'information, avec des ressorts ludiques issus du jeu vidéo*".

⁵⁵ <<https://www.enssib.fr/formations/catalogue>>

⁵⁶ <<http://www.ala.org/lita/house-vs-outsourced-digitization-similarities-key-differences-and-pitfalls-avoid>>

⁵⁷ MICHAUD, Laurent, 2008. *Serious games - advergaming, edugaming, training...* Montpellier : IDATE, 2008, p. 3 [consulté le 09/09/2019] Disponible en ligne : <http://ja.games.free.fr/ludoscience/PDF/EtudeIDATE08_VF.pdf>

Étude de quatre formations à distance

Pour compléter notre analyse, nous allons dans un troisième temps de présentation introduire quelques unes des formations à distance disponibles dans le domaine des sciences de l'information, documentation et des bibliothèques.

Le DUSIB (Diplôme universitaire en sciences de l'information et des bibliothèques), une formation universitaire d'excellence pour un public ciblé

Démarrons notre panorama des formations à distance avec le DUSIB⁵⁸. Le diplôme, à obtenir sur un an et équivalent à une première année de master, a été nouvellement créé l'année dernière : la promotion 2018-2019 est donc la première à être diplômée. Suite à une réflexion amorcée sur la nécessité d'apporter aux “*bibliothécaires et les spécialistes de l'information francophones non français*”⁵⁹ une formation de pointe, le DUSIB vise à acquérir des compétences théoriques et techniques, afin de pouvoir gérer une structure documentaire de façon innovante et proposer des services adaptés au public. Si nous manquons encore de recul sur les impacts de cette formation nouvellement lancée, Gérald Grunberg tire déjà des conclusions positives de cette première promotion⁶⁰. Les droits d'inscription au DUSIB s'élèvent à 1.000 euros, et cible des professionnels ayant déjà un bon niveau de qualification puisqu'ils sont recrutés avec un niveau BAC+4 minimum⁶¹. Le diplôme est co-développé par cinq partenaires et s'inscrit dans un “*cadre des missions et des objectifs*” communs : l'Enssib, l'université Senghor d'Alexandrie, la bibliothèque Alexandrina, l'Association des amis de la Biblioteca Alexandrina, et la BnF. Ce diplôme présente donc la particularité d'être co-accrédité par deux établissements universitaires, ayant chacun en charge une partie des modules de cours donnés aux étudiants : les élèves s'inscrivent donc dans les deux établissements, et suivent leurs cours sur deux plateformes différentes. Dix étudiants font partie de la promotion 2018-2019, et viennent des pays suivants : Égypte, Bénin, Togo, Mali, Haïti, majoritairement des étudiants africains francophones.

La solution de la FAD s'impose tout naturellement, répondant à un souci purement pratique pour pallier les contraintes d'espace. L'atout principal de la formation est l'alliance de la théorie et de la pratique, puisque les huit modules de cours sont suivis d'un stage pratique de six semaines, dans les deux grandes bibliothèques partenaires du diplôme ou toute autre “*grande bibliothèque francophone professionnellement reconnue*”. La formation est diplômante, ce qui est également un atout, comme nous l'avons vu précédemment : la plupart des collègues africains sont en demande de diplomation afin d'obtenir plus facilement la reconnaissance de leurs pairs, des supérieurs hiérarchiques, et même des responsables politiques.

⁵⁸ ENSSIB. *Diplôme Universitaire en Sciences de l'Information et des Bibliothèques (DUSIB)* [en ligne] : <<https://www.enssib.fr/l-offre-de-formation/diplome-universitaire-en-sciences-de-linformation-et-des-bibliotheques>>

⁵⁹ *Ibid.*

⁶⁰ ENSSIB, *Retour sur le DUSIB, une nouvelle formation francophone en...* 2019 [en ligne] : <<https://www.enssib.fr/temoignages/gerald-grunberg-retour-sur-le-dusib-une-nouvelle-formation-francophone-en-sciences-de>>

⁶¹ DUSIB. *Conditions d'admission* [en ligne] : <<https://www.bibalex.org/dusib/fr/home/staticpage.aspx?page=3029>>

Les modules de cours suivis pendant cette formation sont au nombre de huit : ils vont des fondamentaux (politiques documentaire, services au public) aux plus innovants (ressources numériques, médiation et ingénierie culturelle), en passant par le patrimoine et le droit de propriété. Pour ce qui est de l'organisation des cours, un calendrier de formation présente les unités d'enseignement à suivre, à raison d'un mois par enseignement, pendant lequel les étudiants gèrent leur temps comme ils le souhaitent. A la fin de chaque mois, une évaluation à date fixe est demandée pour pouvoir valider l'UE (Unité d'Enseignement), et ce afin de faciliter la correction et la restitution. C'est une particularité du DUSIB de permettre l'accès uniquement sur un délai d'un mois à chaque cours, une exigence qui répond à la volonté des deux établissements. Les cours se présentent sous différents formats : à la fois des contenus vidéos, du texte et aussi des modules plus ludiques comme les panoramas interactifs, et sont ponctués de différents exercices et activités. Claire Gaillard fait bien la différence entre les ressources pédagogiques (les cours et exercices en eux-mêmes) et les ressources complémentaires (qui sont des ressources d'approfondissement). Les étudiants ont également accès à un forum par UE directement sur la plateforme.

Une équipe pédagogique est présente pour accompagner chaque étudiant pendant sa formation. Outre les forums, les espaces de discussion et de travail communs, l'Enssib met à disposition des étudiants un accompagnement humain : d'une part un tutorat technique (qui s'assure plutôt du suivi des étudiants grâce à des outils d'analyse de participation), et d'autre part un tutorat pédagogique (qui garantit la validité scientifique du cours, et apporte des réponses aux questions des apprenants sur la théorie, et le contenu) : nous détaillerons plus tard en détails cette organisation du tutorat, mais retenons que le DUSIB met l'accent sur un encadrement optimal des apprenants.

La formation à distance de l'EBAD, le savoir-faire d'une école régionale depuis vingt ans

Intéressons nous à présent aux formations à distance proposées par l'EBAD : implantée à Dakar au Sénégal, reliée à l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD), l'EBAD est pionnière en Afrique dans l'offre de formations des professionnels en sciences de l'information documentaire. La FAD y est proposée en troisième année de licence et en première et deuxième année de master : cette solution est donc un parti pris très marqué de l'école, qui propose une grande partie de ses formations à distance. Cette décision a été prise pour répondre aux exigences de l'école, qui est dès sa conception une référence en la matière sur toute la zone régionale de l'Afrique de l'Ouest, et même au-delà : la formation à distance ainsi proposée, forte de son expérience de quelques années, permet de toucher un public de professionnels qui dépasse largement les frontières sénégalaises, et jouit d'une certaine renommée.

La formation à distance s'est donc inscrite dans l'évolution de l'EBAD, qui a été la première école africaine à exploiter les possibilités des TIC pour la formation, notamment à l'époque grâce au soutien de la coopération française et du programme FORCIIR, plus particulièrement à travers le programme eDocDev⁶². De nombreuses études réalisées dans les années 2000 attestent du succès du projet⁶³, et le professeur François Malick Diouf, professeur de bibliothéconomie à l'EBAD nous dit :

⁶² Le projet FORCIIR initié en 2001 par la coopération française permet à l'EBAD de se doter d'infrastructures solides, et l'école peut ainsi lancer sa troisième année de licence en FAD. En 2004, le programme eDocDev subventionne la création des masters à distance. Voir à ce sujet : <<https://www.archimag.com/article/formation-%C3%A0-distance-l%25E2%2580%2599afrique-francophone-pionni%C3%A8re> ainsi que : <http://www.adjectif.net/spip/spip.php?article352>>

⁶³ Voir notamment : LOIRET, Jean-Pierre. *L'enseignement à distance et le supérieur en Afrique de l'ouest : une université façonnée de l'extérieur ou renouvelée de l'intérieur ?* Thèse de doctorat en sciences de l'éducation sous la direction de Jacques Wallet. Rouen : Université de Rouen, 2007, p.351-377. Disponible en ligne : <<http://ahero.uwc.ac.za/index.php?module=cshe&action=downloadfile&fileid=83108010412228740866740>>

“Cette initiative a été une réussite totale sur plusieurs plans : non seulement pour montrer que c’est une possibilité viable de désengorgement des universités [...] Cette formation à distance nous a aussi permis d’atteindre un public éloigné”.

Cette formation s’adresse avant tout à des professionnels déjà en activité, et s’inscrit donc dans le cadre de la formation professionnelle continue. Pour être admis en Master 1⁶⁴, il faut cependant pouvoir attester d’un diplôme de l’EBAD, d’une licence ou d’une maîtrise, et justifier de 3 années d’expérience professionnelle. Le coût de chaque année de formation est assez élevé, de surcroît pour un professionnel africain, à hauteur d’environ 1.600 euros par année de formation. De 2014 à 2018, l’OIF (Organisation Internationale de la Francophonie) attribuait une bourse à une vingtaine d’étudiants, les meilleurs profils étant sélectionnés, mais ce n’est plus le cas depuis 2018. La tutelle, l’organisme d’emploi du futur apprenant peuvent aussi prendre en charge à hauteur de 50% la formation en fonction des profils.

Les cours donnés à l’EBAD en FAD dépendent du diplôme : la troisième année de licence spécialité “bibliothèques” reprend les fondamentaux de la bibliothéconomie, la recherche documentaire, les langages documentaires, la gestion électronique des documents, mais aussi le droit, la sociologie, le management. En master, les étudiants voient ou revoient des notions générales de bibliothéconomie, gestion documentaire, droit de l’information, informatique documentaire, histoire des Sciences de l’Information Documentaire (SID) en Afrique, économie et politique de l’information...

Le programme est complété d’un stage et d’un rapport de stage pour les étudiants de troisième année de licence, et d’un mémoire à préparer et soutenir au cours des deux années de master. Ce sont les mêmes cours tenus en présentiel qui sont adaptés par les professeurs et transmis sur la plateforme aux étudiants à distance, *“pour donner à tous les étudiants les mêmes chances en matière de contenus.”* Les évaluations se font via l’ordinateur personnel ou de bureau de l’étudiant, et pour un examen final l’évaluation doit se faire dans les campus numériques installés dans chaque pays. Les campus numériques s’avèrent être des alliés puissants pour le déploiement régional de la formation à distance de l’EBAD : ces campus déployés par l’AUF dans les années 2000 pour appuyer les universités des pays en développement où l’accès internet était réduit, sont aujourd’hui de véritables centres de ressources documentaires, ainsi que des lieux de déploiement des FAD⁶⁵. Ajoutons que *“la qualité des formations dans l’enseignement supérieur et l’employabilité des étudiants diplômés sont au cœur de la nouvelle stratégie 2017-2021 de l’AUF”*⁶⁶ et que celle-ci soutient des appels à projet pour la création de MOOCs et de formations diplômantes sur la période 2019-2020.

D’autres dispositifs sont déployés pour relocaliser la formation à distance en fonction des pays. Outre ces campus numériques, des stages de regroupements en début de formation sont prévus en présentiel ou bien en vidéoconférence, afin d’expliquer le fonctionnement de la plateforme, présenter les enseignants et rencontrer les autres membres de la promotion. Des tuteurs sont également

⁶⁴ EBAD, 2019. *Sélection d’entrée en première année du Master (M1)*. 2019 [en ligne] : <<http://www.ebad.ucad.sn/admission/admissionM1.asp>>

⁶⁵ AUF. CNF. *Les Campus Numériques Francophones*. 2019 [en ligne] : <<http://www.foad-mooc.auf.org/article116.html>> (consulté le 09/07/2019)

⁶⁶ AUF, IDNEUF. *Formations ouvertes à distance, nouvelles modalités de soutien, appel 2019-2020*. s.l. : AUF, 2019 [consulté le 09/07/2019] Disponible en ligne : <http://foad-mooc.auf.org/IMG/pdf/appel_foad-2019-2020.pdf>

présents au Burundi, au Niger, au Burkina Faso, en Guinée et au Cameroun, jouant le rôle de correspondants locaux et d'appui (autre que pédagogique) à la formation. Le tutorat pédagogique est assuré à la fois par des enseignants de l'EBAD, mais aussi par des experts d'un domaine, qui répondent aux étudiants via les forums de la plateforme.

BSF Campus, l'accessibilité et la gratuité du contenu pour tous

BSF Campus⁶⁷, plateforme d'e-learning à destination des professionnels de bibliothèque, est "*gratuite, certifiante et ouverte à tous*". On peut donc la qualifier de FOAD. Jérémie Lachal nous explique que la genèse du projet remonte à 2010, lorsque l'association BSF avait déjà créé "Savoirs Solidaires", une plateforme accessible aux bibliothécaires du monde entier qui présentait à la fois des forums de discussion, des cours, des échanges sur les pratiques et animations, le but étant de créer un véritable réseau d'entraide. Mais cette plateforme a rapidement cessé toute activité, car Facebook, alors en plein développement à l'époque jouait déjà en grande partie ce rôle, et multiplier les initiatives devenait inutile. De plus, la problématique de l'accès très limité à internet dans les pays africains se posait :

"90% des bibliothécaires qui travaillent en Afrique vont avoir des connexions internet insuffisantes pour participer à ce genre de choses, ou intermittentes. Donc ça ne peut pas être la solution." (sic)

Une solution en deux axes est donc proposée par BSF. La première est la création d'un programme "Jeunes Leaders"⁶⁸, qui avait pour but la formation présentielle, comme nous l'explique Jérémie Lachal :

" [...] Des jeunes dans des pays de l'Afrique francophone, des jeunes bibliothécaires ou bien issus d'un métier de l'information et de l'éducation [...] notre objectif c'était de dire : il faut préparer la relève, et positionner des jeunes qui porteront une image renouvelée de la bibliothèque".

A côté de ce programme d'envergure qui a duré un peu plus d'un an, pendant lequel de jeunes sénégalais, ivoiriens et camerounais ont été formés et accompagnés pour développer un projet de bibliothèque innovante, un programme de formation en ligne a été mis en place dans le but de diffuser les idées véhiculées pendant ces formations. Il s'agit de « BSF Campus ». Ce programme, contrairement à "Savoirs Solidaires", est accessible en ligne mais aussi hors ligne, puisqu'on peut le stocker sur des serveurs de type "Koombook" (nous reviendrons plus en détails sur ce dispositif également développé par BSF un peu plus loin). La Foire aux Questions (FAQ) sur la plateforme précise bien : "*le plan de formation a été pensé selon les besoins identifiés dans les pays partenaires du programme (Cameroun, Côte d'Ivoire et Sénégal), et en lien avec les professionnels du secteur.*" Aujourd'hui, la plateforme dénombre 5000 inscrits, et même s'il est difficile de mesurer l'impact exact d'un tel programme sur les vies professionnelles de chacun, Jérémie Lachal se félicite de la portée qu'a pu atteindre BSF Campus.

Concernant les cours, une bibliothèque de contenus est proposée, organisée en huit parcours de formation : "*la bibliothèque, savoir fondamentaux*", "*médiation culturelle et animation*", "*osez l'innovation !*", "*la conduite de projet*", "*l'évaluation d'impact en bibliothèque*", "*le plaidoyer*", "*la bibliothèque et le citoyen*" et "*accueillir les personnes en migration dans les bibliothèques*". Suivre les cours est totalement gratuit, il suffit de s'inscrire pour avoir accès aux différents modules, c'est là l'un des grands points forts

⁶⁷ <http://www.bsfcampus.org/>

⁶⁸ BSF CAMPUS. *Le programme Jeunes Leaders*. [en ligne] : <<http://www.bsfcampus.org/index.php/jeunes-leaders>>

de cette formation qui s'adresse à un public très large, aussi bien aux professionnels souhaitant mettre à jour des connaissances ou bien aux bénévoles désireux d'apprendre les bases. L'apprenant peut suivre les parcours dans l'ordre, ou bien en sélectionner un et parcourir les leçons souhaitées, en fonction des besoins. Chaque parcours se décline en leçons, vidéos d'environ 5 à 10 minutes, et de nombreuses ressources complémentaires en accès libre sur le net. L'apprenant peut ensuite vérifier ses acquis avec un questionnaire à correction automatique, maîtriser le parcours en répondant au questionnaire final, et décrocher son certificat. La formation requiert cependant une forte motivation et une grande capacité d'autodiscipline, puisque le système de tutorat est assez limité : les parcours de formation sont en effet très libres, et l'apprentissage peu encadré. La possibilité d'être tutoré ou de devenir tuteur existe tout de même, grâce à un annuaire de recherche permettant de retrouver une autre personne inscrite sur la plateforme.

La formation des personnels de médiathèque de l'Institut Français, des formations sur mesure avec une place centrale du tutorat

Détaillons à présent une offre qui est spécifiquement proposée aux personnels de médiathèque des IF dans le monde, et s'inscrit donc pleinement dans la formation continue des professionnels en poste : dans le cadre d'un "*programme de professionnalisation des agents du réseau culturel français à l'étranger*", le Pôle formation de l'IF décide en effet de former les personnels de médiathèque à des fonctions d'encadrement. Depuis trois ans, l'IF collabore donc avec l'Enssib, afin de proposer des modules de FAD à l'ensemble de ses personnels. Les personnels souhaitant postuler à cette formation candidatent auprès de l'IF, qui prend aussi en charge le coût financier de la formation. Les frais de déplacement, de visa, de logement sont en fonction des années soit à la charge de l'apprenant-stagiaire, soit de l'IF. Le parcours de formation pour l'année 2019 s'organise en deux sessions de formation entièrement à distance de cinq mois, puis les apprenants viennent passer quinze jours à Paris pour un stage : une semaine de stage se déroulera dans une bibliothèque parisienne ou lyonnaise, et l'autre semaine sera consacrée à des activités de formation composée de visites, de rencontres avec les personnels de l'IF, et de quelques formations et ateliers supplémentaires basés sur les besoins pressentis des stagiaires pendant les modules à distance. Ceux-ci sont au nombre de quatre, et se composent de 4 thèmes : "*panorama des services en bibliothèque*", "*stratégie de communication en bibliothèque*", "*connaissance des publics en bibliothèque : produire des données d'enquête*", et enfin "*connaissance des publics en bibliothèque : exploiter les données d'enquête*". Ces modules sont sélectionnés sur mesure, en fonction des besoins détectés chez les personnels. A l'issue du stage pratique, les apprenants-stagiaires reçoivent un certificat de participation, qui a une vraie valeur ajoutée, selon Armelle De Boisse, responsable de la formation continue à l'Enssib. Ce certificat fait office de preuve auprès des recruteurs ou de la hiérarchie : l'importance d'être venu en France pour le stage, la renommée de l'IF... sont autant de valorisations possibles sur un CV. Les cours s'accompagnent d'un tutorat très poussé important, pendant lequel les échanges ont beaucoup de valeur. En effet, l'expert « contenus » a un rôle d'accompagnateur des participants : les professionnels peuvent lui exposer leurs problématiques de terrain, et il est capable de préconiser une méthode ou une solution plutôt qu'une autre.

QUELS CONSTATS DES PROFESSIONNELS AUTOUR DE LA FAD, QU'EN RETIRER ?

L'impact de ces formations : satisfaisantes et porteuses

Les professionnels interrogés ont tous participé à une FAD : que celle-ci soit longue ou courte, effectuée à titre personnel ou sur encouragement de leur employeur, les entretiens révèlent des retours assez positifs.

Premièrement, il est important de noter que quelques professionnels mentionnent un apprentissage différent, renouvelé par le dispositif de formation en ligne : Rose, bibliothécaire jeunesse au Burkina Faso, a participé à deux sessions de formation à distance, l'une en 2006, et l'autre en 2018. Elle souligne l'aspect qui lui a le plus plu :

“La pédagogie avec laquelle le message passe, aussi les forums qui permettent de faire sauter les inquiétudes”. (sic)

La simplicité de compréhension est donc validée, ainsi que les possibilités d'interaction. Richard, bibliothécaire à Madagascar nous livre un constat similaire :

“C'est facile à assimiler : les intervenants nous donnent des pistes de travail suivies d'exercices qui simplifient les assimilations [...] la technologie rend fluide les différentes explications.”

C'est donc des méthodes pédagogiques privilégiant l'efficacité, facilitant l'assimilation et privilégiant le “faire” qui sont prisés par les personnes interrogées.

Secondement, l'aspect modulable plaît beaucoup : La FAD rompt les contraintes d'espace et de temps, et permet aux professionnels de continuer à exercer leur profession tout en se formant à leur rythme. Le Dr Dieyi Diouf, professeure responsable de la formation à distance à l'EBAD souligne notamment le soulagement de certains professionnels, qui peuvent étudier et devenir diplômés de l'EBAD sans pour autant quitter leur poste, où se déplacer au Sénégal : *“la FOAD va vers ses professionnels”*. Samuel, bibliothécaire Congolais mentionne aussi ce rythme particulièrement arrangeant permis par la FAD, lui qui a suivi la formation du personnel de l'IF : une semaine de formation en ligne avec exercices corrigés à la fin de chaque module, une semaine de repos, puis à nouveau une semaine avec session de formation en ligne.

“Ce rythme m'a permis d'être à l'aise, c'est à dire qu'étant en effectif réduit, je devais remplacer les collègues pendant les pauses.”

En effet, un peu plus tôt durant l'entretien, Alexandre avait mentionné la réduction des effectifs dans la médiathèque de l'IF où il exerce : passant de treize salariés à seulement six en quelques années, il est en effet devenu difficile pour lui de se dégager du temps sur ses heures de travail en interne, d'autant que les taux de fréquentation de la bibliothèque vont plutôt en s'accroissant. La FAD paraît donc être une solution idéale pour ces bibliothécaires travaillant dans des médiathèques *“victimes de leur succès”*. Richard, aussi bibliothécaire à Madagascar témoigne également :

“je suis toujours prêt à suivre une formation en ligne et à distance. Ce genre de formation est flexible et s'adapte à mon rythme et à mes heures de travail [...] c'est pratique et modulable : selon ma disponibilité et un calendrier prédéfini, j'ai la possibilité de travailler sur les leçons et les exercices envoyés en ligne par l'institut.”

En outre, la formation suivie a permis aux personnes interrogées l'amélioration de leur quotidien professionnel, soit grâce au renforcement de leurs compétences, soit grâce à l'acquisition de nouvelles. Dans une grande majorité des cas, les professionnels font l'inventaire de ce qui a pu changer dans leur pratique quotidienne du métier : la FAD contrairement à ce que l'on pourrait en penser, ne paraît pas moins efficace, en terme d'impact et d'amélioration des compétences, que la formation présentielle. Richard mentionne notamment l'aspect très pratique de la formation qu'il a pu suivre :

“Les informations données sont tout de suite applicables à la médiathèque”.

Pour lui, cette formation a été un vrai apport pour la communication, notamment numérique :

“Les animations au sein de la médiathèque sont devenues plus visibles sur les réseaux sociaux. [...] L'utilisation et l'amélioration du réseau social : un peu plus de présence en ligne, des textes plus précis et concis, utilisation de photos comme publication etc”. (sic)

Pour Samuel, la FAD suivie a été un véritable succès :

“Nous avons mis en place des nouveaux services en bibliothèque : les jeux vidéos, une grainothèque, un casque à réalité virtuelle, des tablettes en espace jeunesse et une ludothèque.”

Diversification des services, mise en place de nouvelles activités... la FAD a donc également permis d'ouvrir d'autres perspectives, et d'élargir les fonctions de la médiathèque afin de la renouveler. Des initiatives qui sont couronnées de succès : pour Samuel, les samedis atteignent des taux de fréquentation record, avec une moyenne de cent personnes dans la médiathèque (principalement les enfants en bas-âge, et les adolescents). Il poursuit :

“Notre observation devient plus méthodique, j'utilise le système du sweeping : le balayage. En un coup d'œil, tu es en mesure de connaître ceux qui utilisent les ordinateurs à la bibliothèque, ceux qui lisent les bandes dessinées, etc.” (sic)

En terme de compétences pures, Adou Jean-Constant Atta qui a suivi le master professionnel en Sciences de l'information documentaire de l'EBAD de 2009 à 2011, et travaille au Pôle numérique de sa bibliothèque de recherche à Abidjan, a également pu retirer des bénéfices pour sa pratique professionnelle, il cite notamment :

“La méthodologie dans la mise en place d'un catalogue en ligne, la méthode de résolution d'un conflit en bibliothèque (panne), la numérisation des collections internes dans une bibliothèque universitaire, l'usage des réseaux sociaux [...]”

C'est aussi l'acquisition d'aptitudes nouvelles qui est décrite, spécifiquement grâce au dispositif de FAD :

“Cette formation ne m'a laissé que du positif, ça m'a beaucoup appris à travailler en mode synthèse, réflexion, innovation-conception et management. Une formation à distance pour moi paraîtrait plus simple (à prendre) qu'en présentiel [...]. Il faut en fait pouvoir s'adapter rapidement en dehors de la compréhension du sujet qui devra se traiter dans un timing défini (sic). Pour

moi, au-delà de la formation disciplinaire, la formation à distance m'a aidé à améliorer ma personnalité professionnelle et technique.”

En effet, la FAD n'est pas seulement un dispositif qui demande comme prérequis l'autonomie de l'apprenant, elle permet aussi de développer cette autonomie, en travaillant sur « l'autorégulation » : c'est ce qu'expose l'article de Christian Depover et al.⁶⁹, le postulat étant le développement des capacités d'autorégulation grâce aux dispositifs d'apprentissage à distance, notamment par le biais de plusieurs configurations et outils (spécificité du dispositif, régulation du tuteur, plateforme utilisée, artefacts technologiques).

Si la FAD manque parfois d'application pratique, Adou Jean-Constant Atta a pu trouver le moyen de concrétiser le contenu de ses cours directement dans son quotidien professionnel, une modalité permise par un dispositif de formation en ligne, puisqu'elle peut se poursuivre en parallèle de l'exercice professionnel :

“Dès lors “je m'amusais” à simuler des cas pratiques dans ma bibliothèque suite aux TP (peu pratiques !) que nous avons, et à trouver des solutions que je soumettais quelques fois dans le forum de discussion de la plateforme.”

Il se dit à 70% satisfait de la formation suivie, notamment parce que certains sujets n'ont pas fait l'objet de cours : *“Je souhaitais voir aborder certains aspects, surtout en matière de licences de ressources en ligne et d'édition de contenus électroniques (nouveaux formats, epub...)”*

Moussa Namon Traoré, lui aussi bibliothécaire en BU, a suivi plusieurs MOOCs, notamment sur les ressources humaines. Il mentionne aussi les avantages apportés par ces formations : si elles ne l'ont pas aidé à développer son réseau professionnel, elles l'ont cependant aidé dans son activité professionnelle. Moussa Namon Traoré est en effet très actif sur le plan associatif, et il a pu y appliquer certaines connaissances : il évoque un cours de “gestion des conflits”, une notion peu développée pendant ses cours en présentiel et ses années de master à l'INSAAC, mais qu'il a pu approfondir avec les cours en ligne. Dans son cas, la FAD lui a donc plutôt permis de voir ou revoir une notion déjà vue partiellement, et de compléter ses connaissances. A noter que Moussa Namon Traoré n'a pas suivi une FAD spécialement dédiée au conflit en bibliothèque, mais que les notions vues se sont révélées suffisamment universelles pour qu'il puisse les réutiliser dans un contexte plus spécifique.

Enfin, et ce sera notre conclusion pour cette partie : le dernier paramètre mentionné par les professionnels est l'aspect facilement valorisable de cette formation, tant auprès de la hiérarchie, que pour la recherche d'emploi. C'est ce qui s'est passé pour Rose, qui a pu acquérir une légitimité auprès de ses supérieurs, *“plus de responsabilité auprès de [sa] hiérarchie.”* Jonas Fursy Ake est également formel, les FAD sont une vraie aide sur le CV, même si elles ne sont “que” certifiantes :

“Ça donne des connaissances, ça aide à monter en compétences, et on peut facilement le valoriser sur un CV”. (sic)

⁶⁹ DEPOVER, Christian, MELOT, Lionel et al. « Régulation et autorégulation dans les dispositifs d'apprentissage à distance ». in : *De la métacognition à l'apprentissage autorégulé*. Bruxelles : De Boeck, 2016. p.95-109.

Un obstacle récurrent : les problèmes de matériel informatique et de connexion internet

La FAD nécessite à minima un matériel informatique et une connexion internet. Un moyen d'accès parfois onéreux qui n'est pas encore à la portée de tout le monde.

En 2017, environ 48 % de la population mondiale est connectée à internet. Ce chiffre tombe à un peu plus de 20 % pour l'Afrique Subsaharienne, et 56 % pour l'Afrique du Sud.

Jérémy Lachal rappelle pendant son entretien que seulement 28% de la population africaine est connectée à internet, et qu'il faut encore nuancer ce chiffre, puisqu'en enlevant de ces statistiques les taux de pénétration plus importants (supérieurs à 50%) de l'Afrique du Sud, du Nigeria, du Kenya et des pays maghrébins, il tombe encore plus bas. Le constat est néanmoins un peu plus optimiste lorsque nous observons la situation des grandes villes côtières⁷⁰, l'accès internet s'y généralise et a un coût moindre, qu'il s'agisse d'une connexion en réseau, ou 3G/4G. Jérémy Lachal identifie trois problèmes majeurs :

“Soit il n’y a pas de connexion ; soit c’est intermittent, et par ailleurs la data est très chère, donc il n’est pas question de regarder trente vidéos sur YouTube sous peine d’exploser son forfait ! Et le troisième problème est la lenteur de la bande passante : une vidéo va charger en deux heures...”

François Malick Diouf nous fait part de l'état de la connexion à l'université de Dakar, qui est l'une des mieux équipées en matière d'internet et de parcs informatiques au Sénégal :

“Dans le [campus] pédagogique, il y a des bornes wifi avec des amplificateurs. Les étudiants peuvent se connecter avec leur numéro d'étudiant et un mot de passe, et avoir la connexion partout où ils vont sur le campus. Ça, c'est récent : les trois dernières années. Mais il faut le dire : la qualité de la connexion n'est pas du tout des meilleures, la demande est forte, puisqu'il y a près de 84000 étudiants actuellement à l'université de Dakar.”

Une situation décrite ici récurrente dans ces pays d'Afrique de l'Ouest. Il est également important de remarquer que le Sénégal est l'un des pays d'Afrique le mieux desservi en connexion internet : au Burundi, par exemple, l'accès de la population ne dépasse pas les 2 %, et les prix de la connexion dans certains pays sont parmi les plus chers au monde.

Nous notons que l'usage du smartphone se développe de façon exponentielle, et ce beaucoup plus rapidement que l'usage des ordinateurs. Jérémy Lachal nous dit :

“Beaucoup de gens vont avoir un smartphone avec la base dessus : un peu de data, un facebook lite, et vont aller très peu sur internet.”

Le smartphone est, selon Jacques Bonjawo « la plateforme idéale [...] outil idéal de démocratisation des TIC »⁷¹ pour naviguer sur internet en Afrique. Cette

⁷⁰ JEUNE AFRIQUE. *Accès à internet : le continent africain entre progrès et inégalités*. 2017 [en ligne] : <<https://www.jeuneafrique.com/398696/economie/acces-a-internet-continent-africain-entre-progres-inegalites/>>

⁷¹ CLEMENCOT, Julien. *Jacques Bonjawo : « Le mobile est l'outil idéal de démocratisation des TIC en Afrique »*. 2011 [en ligne] : <<https://www.jeuneafrique.com/182334/societe/jacques-bonjawo-le-mobile-est-l-outil-id-al-afrique>>

donnée prise en compte, nous constatons cependant que les professionnels interrogés vont tous avoir au moins un ordinateur à leur disposition pour travailler, qu'il s'agisse de leur ordinateur personnel ou de leur ordinateur de bureau. Au Sénégal par exemple, l'administration et les secrétariats bénéficient d'équipements informatiques : en effet, des lois ont été votées par le gouvernement, dans le but d'encourager le développement des TIC dans le pays, d'après le professeur François Malick Diouf. D'ailleurs, le gouvernement Sénégalais s'est toujours montré favorable au développement des TIC sur l'ensemble du territoire et continue d'être actif, notamment avec la mise en place d'un « Plan national haut Débit »⁷² du Ministère de l'économie numérique et des télécommunications.

Quant aux professionnels interrogés, pour beaucoup la connexion internet a été un problème plus ou moins bloquant, alors que la détention d'un ordinateur personnel ou professionnel ne posait pas de problème. Samuel, médiathécaire congolais témoigne :

“J’ai eu des problèmes avec la connexion internet (et je ne suis pas le seul à le revendiquer). C’est-à-dire que je n’avais pas de haut débit pour télécharger les cours qui étaient disponibles en deux formats : vidéo et mp3. Les vidéos étant trop lourdes à télécharger, je me suis contenté du format mp3, pour suivre mes cours. Il me fallait procéder à plusieurs écoutes et prises de notes, pour arriver au bout de la formation.”

Dans certains autres cas, des arrêts intempestifs de connexion sur plusieurs jours peuvent être plus handicapants, c'est ce qui s'est produit pour Adou Jean-Constant Atta lors de sa formation entre 2009 et 2011. Il évoque des interruptions de serveurs dues à la météo et également aux tensions politiques dans son pays, en Côte d'Ivoire :

*“Pour ma part, la connexion internet a été en grande partie une difficulté notamment lorsque la veille d’une évaluation ou d’une session en vision (sic), une pluie s’abat sur la ville, il faut s’attendre à des perturbations de connexion internet [...] Aussi la situation sociopolitique (la crise de 2011) qui a perturbé la fin de la formation par des coupures de réseaux, la fermeture momentanée des institutions dont l’AUF.”*⁷³

Moussa Namon Traoré fait part également au cours de son entretien des problèmes récurrents que lui pose la connexion internet pour suivre ses cours en ligne : S'étant inscrit plusieurs fois à des MOOCs, la connexion internet lui a souvent fait défaut pour suivre la formation jusqu'au bout :

“Même quand tu paies la connexion assez chère, le réseau n’est pas assuré, il n’est pas stable [...] Quand tu t’inscris et que tu n’arrives pas à suivre le cours, on ne te prend pas au sérieux.”

Jonas Fursy Ake nous dit pareillement que l'accès à internet est encore un luxe en Côte d'Ivoire, à la portée des plus privilégiés. Il parvient malgré tout à se débrouiller pour avoir toujours internet :

“Ce n’est pas toujours évident mais je m’organise en fonction des opportunités... quand je n’ai pas mon outil internet, il me manque quelque chose pour travailler.”

de-d-mocratisation-des-tic-en-afrique/>

⁷² MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS, DES POSTES ET DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE. *Plan National Haut Débit du Sénégal*. S.l. : Ministère de l'économie numérique et des télécommunications, 2018, 158 p. Disponible en ligne : <<http://www.numerique.gouv.sn/mediatheque/documentation/plan-national-haut-d%C3%A9bit-du-s%C3%A9n%C3%A9gal>>

⁷³ La crise de l'élection présidentielle 2010-2011 qui oppose Laurent Gbagbo à Alassane Ouattara aboutit à une situation de tensions et de conflits violents dans un pays divisé : Voir à ce sujet : La documentation française. Côte d'Ivoire : une succession manquée. L'élection présidentielle de 2010 [en ligne]. Mise à jour le 01/06/2011. Disponible sur : <<https://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/cote-divoire/election-presidentielle-2010.shtml>>

Conclusions : l'opinion des professionnels, la place des formations en ligne et à distance dans le paysage de formations

Il a été constaté au début de ce chapitre que la majorité des personnes interrogées ont pu vérifier les apports positifs de la FAD dans leur quotidien professionnel. Il convient à présent de recueillir leur avis global sur la formation à distance, afin de dégager des éventuels points d'amélioration.

Gardons toujours en tête qu'une FAD reste parfois la seule option possible dans ces pays où l'accès à la formation est très inégal. Pour certaines personnes, elle est même la meilleure option disponible, c'est le cas pour Richard, lorsqu'il évoque l'offre de formation à Madagascar :

“Cette formation est de loin la plus réussie, de par son contenu et son déroulement.” (sic)

Même au Sénégal ou en Côte d'Ivoire, où la formation des professionnels de bibliothèque commence à se développer, la FAD reste un moyen de pallier les manques de formation, notamment pour la formation continue, et les témoignages des professionnels vont dans ce sens. Samuel nous dit par exemple :

Ce n'est pas faute de mieux, pour nous qui venons du sud, c'est la seule occasion qui nous est donnée de nous « reformatier », (sic) ou de faire la mise à jour de nos connaissances [...] Tout simplement parce que dans notre profession, il y a des choses qui changent tout le temps. Et, si on ne veut pas être en marge des progrès technologiques, il faut au moins après deux ans suivre une formation à distance.”

Rose nous dit à son tour :

“Cela permet à beaucoup de personnes de se professionnaliser et de mieux gérer les structures documentaires. Et surtout, ça facilite l'accès à la formation continue.”

L'emploi du mot “professionnaliser” n'est pas anodin : cela témoigne d'une prise de conscience que la profession doit s'organiser et se former. Adou Jean-Constant Atta a globalement le même discours, tout en étant plus critique :

“Je pense que la formation à distance joue un grand rôle de réduction des inégalités professionnelles, mais reste insuffisante dans la maîtrise des compétences professionnelles face à l'offre des stages pratiques à l'international.”

Le stage ou la formation à l'international reste donc tout de même un gage d'excellence et un modèle pour ces professionnels d'Afrique francophone : expérimenter un autre type de fonctionnement, entendre d'autres discours et voir d'autres façons de travailler ailleurs, sont des sources d'inspiration et d'évolution.

Moussa Namon Traoré a eu l'occasion de suivre une formation en ligne en complément de sa formation initiale en Côte d'Ivoire : elle a surtout été bénéfique pour mettre à jour ses connaissances, car les informations données par ses formateurs n'étaient pas toujours actualisées. En terme de contenus, la formation a donc été très positive, et pour lui, la FAD reste impératif :

“On ne peut pas se débrouiller sans ça, ce n'est pas possible [...] Dès que j'ai l'information, si je sais où trouver la formation, je suis ouvert à tout moment. Dès que j'ai la possibilité de la faire, je la ferai.”

Malheureusement dans son cas, l'aspect humain de la FAD a complètement été mis de côté : il a en effet plusieurs fois tenté d'envoyer des mails à des personnes ressources, sans recevoir de réponse.

“On a pris internet pour faire de mauvaises choses : beaucoup de jeunes gens en Afrique s'adonnent aujourd'hui à la cybercriminalité. Ce qui fait qu'aujourd'hui quand tu écris à un européen qui ne te connais pas, il ne te répond pas.”

Moussa Namon Traoré rencontre le problème à la fois pour des formations en ligne qu'il a pu suivre et aussi pour l'écriture de sa thèse, pour laquelle il a le plus grand mal à contacter des professeurs d'institutions européennes reconnues. Les forums utilisés lors des cours en ligne ne lui ont pas non plus été d'une grande aide :

“Je n'ai découvert les forums en ligne que lorsque je me suis intéressé à la recherche [...] le problème c'est qu'en Afrique, on ne connaît pas tout ça.”

Un aspect de la formation qu'il déplore comme un manque, puisqu'il ajoute *“quand il n'y a pas d'interaction, ce n'est pas intéressant, ou moins.”*

François Malick Diouf, professeur à l'EBAD en enseignement présentiel et distanciel, apporte également un témoignage critique sur la question de la FAD. En Afrique, et de surcroît en Afrique francophone, la FAD a depuis longtemps été proposée comme une « solution miracle » pour résoudre les crises récurrentes de l'enseignement supérieur dans ces pays aux modèles éducatifs encore fragiles, et souvent soumis au cours de leur histoire aux exigences de la Banque Mondiale, « acteur essentiel du secteur éducatif en Afrique »⁷⁴ : et c'est sous l'impulsion de la Banque Mondiale que l'Université Virtuelle Africaine est lancée en 1997⁷⁵, à l'époque où l'on pensait que les TIC allaient révolutionner le secteur de l'éducation⁷⁶. Des années plus tard, l'héritage de ces dispositifs (UVA, mais aussi UVF – pendant francophone de l'UVA) se fait ressentir sur les gouvernements africains, et la mise en place massive et industrielle de formations à distance prend parfois des proportions difficilement imaginables, comme nous l'explique François Malick Diouf :

“Il y a un grand projet au Sénégal qui s'appelle l'UVS : Université Virtuelle du Sénégal. L'université Sénégalaise a été créée en 1957 pour accueillir 6500 étudiants. A un moment donné, l'université a dépassé les 100000 étudiants.”

Pour comprendre, il faut revenir un peu sur l'historique des programmes d'ajustement structurel, qui ont eu lieu dans les années 1990 ; c'est précisément en 1992 que la Banque Mondiale demande la réduction du nombre d'étudiants dans les universités africaines, sous peine de suspension des fonds attribués. Pour l'université de Dakar, cela signifiait donc passer de 100000 étudiants à... 15000. Des sélections drastiques ont donc été mises en place sur une période très courte, et un étudiant obtenant son baccalauréat ne disposait plus d'une place automatique à l'université, comme cela a toujours été le cas depuis l'indépendance. Des années de crise et de grèves universitaires ont suivi, et la sélection des étudiants est toujours d'actualité aujourd'hui. L'actuel ministre de l'enseignement supérieur au Sénégal a alors tenté de trouver une solution pour endiguer cette crise, et ce grâce aux nouvelles technologies :

⁷⁴ LOIRET, Jean-Pierre, 2007. op.cit., p.85

⁷⁵La thèse de Jean-Pierre Loiret expose L'UVA comme un des premiers terrains d'expérimentations de la FAD en Afrique subsaharienne. Une réponse à la crise de l'enseignement, selon les créateurs de l'UVA, se situe dans les nouvelles technologies : cycles courts pour répondre à la demande de formation continue des entreprises, secteur privé pour faire concurrence à l'université publique, et « services de qualités », apparemment l'apanage du secteur privé. Des logiques de privatisation pour mettre en concurrence le secteur de l'enseignement supérieur donc, ou comment les Etats-Unis et la Banque Mondiale ont tenté d'imposer leur modèle libéral à un secteur africain en crise.

⁷⁶ Le contexte des « autoroutes de l'information » du milieu des années 90 : Voir LOIRET, Jean-Pierre, 2007. op.cit. p.69-73.

“On a donc ouvert l’UVS. [...] Au moment du président Wade, il y a eu l’ouverture des CUR (Centres universitaires régionaux) pour accueillir des nouveaux bacheliers. Ces centres sont devenues des universités à part entière : nous avons maintenant l’université de Bambey, de Saint-Louis, récemment du Sine Saloum, ce qui fait 6 universités au Sénégal. Mais ces universités ne peuvent pas accueillir tous les nouveaux bacheliers, ce n’est pas possible, et l’UVS constitue une réponse à ce frein. Donc tout ceux qui ne sont pas recrutés sont orientés dans le virtuel.”

Ce modèle de FAD répond à un besoin de former un très grand nombre d’étudiants : un système de partage des cours sur plateforme, qui repose difficilement sur un modèle pédagogique et ne met à disposition aucune mesure de suivi, et François Malick Diouf poursuit en mettant en garde contre l’UVS, mise en place uniquement selon lui pour désengorger des universités surchargées :

“On ne reçoit que des cours sur son ordinateur, qu’on lit... on est évalué virtuellement. On assiste très très rarement à des conférences. Pendant trois ans... et on obtient un diplôme. C’est la catastrophe ! Et deuxièmement, comment peut on être étudiant dans une université sans avoir l’opportunité d’accéder à des bibliothèques ? Ce n’est pas possible ! [...] C’est juste pour calmer une situation. Mais la qualité ne suit pas.” (sic)

Ce constat un peu amer révèle une réalité de la FAD en Afrique comme « solution de recours », existant pour solutionner un manque de place et de moyens dans les universités présentes, où sont orientés tous les bacheliers n’ayant pas eu un assez bon dossier pour y accéder.

Difficile de ne pas mettre en parallèle l’UVS et la FAD de l’EBAD, quant à elle tout à fait fonctionnelle, et ayant fait ses preuves au cours des vingt dernières années. Les deux solutions n’ont rien en commun objectivement, puisqu’elles ne visent pas les mêmes effectifs, et l’EBAD met un point d’honneur à planifier et organiser sa formation, ce que l’UVS, avec plus de 70000 étudiants, peine à faire. Il faut cependant garder en tête que ces questions d’universités saturées sont aujourd’hui des enjeux importants d’avenir en Afrique francophone, et que la FAD peut vite être associée dans l’inconscient collectif à cette situation de désengorgement, et donc à une formation « de secours », voire une « sous-formation ».

La FAD est efficace, utile, et présente de réelles qualités pédagogiques en réunissant un certain nombre de critères : lorsque les effectifs sont réduits, qu’il y a un encadrement, une disponibilité des professeurs, une mise à jour des cours..., toujours d’après François Malick Diouf :

“Il faut beaucoup de conditions. Mais si toute une université veut devenir virtuelle, encadrer 500-600 étudiants, vouloir les corriger en ligne, c’est pas possible ! (sic) Même s’il y a énormément de professeurs... une matière est déroulée par un professeur qui est le responsable et qui doit corriger. Quand on commence à se demander si on ne va pas recruter des étudiants pour corriger des évaluations en ligne... ça pose problème !”

Partie 2 : L'offre de formation en ligne à destination des professionnels d'Afrique francophone

Nous avons présenté la formation à distance dans ses généralités et à travers des exemples concrets appliqués à la formation des professionnels de bibliothèques. Nous avons ensuite vu les apports de ces formations (augmentation des compétences, peu de contraintes spatio-temporelles...) et certaines limites (l'accès à internet, parfois l'isolement des professionnels...). De ces constats, nous avons voulu engager une réflexion plus approfondie qui peut servir utilement à la conception de FAD à destination des professionnels africains : c'est ce que nous allons voir dans un troisième chapitre.

PARTIE 3 : PERSPECTIVES : BOITE À OUTILS POUR LA MISE EN PLACE D'UNE FORMATION À DISTANCE À DESTINATION DES PROFESSIONNELS D'AFRIQUE FRANCOPHONE

Le constat établi à partir des entretiens avec quelques professionnels semble donc montrer une image positive, voire dans certains cas un véritable engouement pour les enseignements en ligne suivis. Ceci étant dit, de plus en plus d'universités africaines proposent à leurs étudiants des solutions de FAD. Sans dénigrer ces initiatives, nous avons pu constater à travers la critique de l'UVS précédemment évoquée, qu'elles ne sont pas toujours mises en place pour de bonnes raisons et dans des conditions optimales. Il est possible d'envisager dans les années à venir des établissements, africains francophones ou francophones, mettant en place de tels programmes de formation initiale ou continue à distance dans le champ spécifique des sciences de l'information, documentation et des bibliothèques.

Quels sont les paramètres à prendre en compte pour proposer une FAD adaptée aux professionnels désireux de se former ? C'est ce que nous avons essayé de déterminer dans cette troisième partie, en mêlant regards croisés sur la formation à distance issus de nos entretiens, et travaux de recherche dans le domaine des sciences de l'éducation, et l'e-learning.

L'objectif n'est pas de délivrer un mode d'emploi exhaustif, mais bien de donner des pistes et des idées à puiser, afin d'entamer une réflexion éclairée sur la conception d'un dispositif de FAD

FOCUS SUR LES CONTENUS DE FORMATION

Créer un écosystème autour de la FAD, former les enseignants et les acteurs : les bases d'un projet réussi

C'est l'une des premières questions à se poser lors d'une phase de préparation d'un dispositif de FAD : de quels moyens humains dispose-t-on, quelle équipe va-t-on constituer ? La création d'une FAD n'est pas forcément évidente à appréhender pour qui débute, et l'idée reçue qu'un module de cours en ligne va coûter moins cher qu'un cours en présentiel, permettant ainsi des économies, est toujours d'actualité. Or, une FAD ne doit pas être considérée à la légère : comme tout dispositif de formation, elle a ses propres codes et procédés, nécessitant une préparation importante en amont et des acteurs impliqués. Impliquer les acteurs veut dire les former et les informer, de façon à ce qu'ils s'approprient le dispositif et soient acteurs de sa réussite.

L'idée du coût moindre d'une FAD est fautive, « *tant du point de vue des coûts fixes que des coûts variables* »⁷⁷. C'est ce qui est démontré dans « Les pays en développement à l'ère de l'e-learning » : l'étude de Christian Depover s'attarde ainsi sur les aspects pédagogiques mais surtout économiques d'une FAD à destination des pays du Sud. L'auteur montre en effet en s'appuyant sur plusieurs études, que dans le cas d'une FAD, les économies d'échelle sont possibles lorsque

⁷⁷ CURRAN, C. « Online Learning and the University ». In BRAMBLE, W., PANDA, W.S., (dir. publ.). *Economics of Distance and Online Learning*. Londres : Routledge, 2008.

deux conditions sont réunies : un grand nombre d'étudiants inscrits, ainsi qu'un petit nombre de programmes proposés (sur le modèle de ce qu'on appelle les « méga-universités », telles que l'Open University britannique⁷⁸). Dans le cas qui nous intéresse, supposons que la FAD soit plutôt « artisanale »⁷⁹, et donc qu'elle concerne un petit effectif d'étudiants, avec une structure pédagogique bien définie. L'université doit être équipée d'un parc informatique approprié ainsi que d'une logistique solide. En outre, le tutorat personnalisé d'un enseignant prend beaucoup de temps, probablement plus de temps qu'un enseignement présentiel, ainsi : « *il existe des économies d'échelle, mais limitées par le poids prédominant des coûts variables* »⁸⁰. Cependant, s'il ne faut pas mettre en place une solution d'apprentissage en ligne pour des raisons budgétaires, l'auteur souligne trois évolutions importantes : un coût de production et de diffusion de contenus didactiques et pédagogiques marginal (des textes produits au format .PDF créés par des professeurs, et mis en ligne sur une plateforme sont finalement peu coûteux), un coût d'équipements beaucoup plus bas qu'auparavant, toujours à la baisse, et de surcroît à usage multiple ; enfin internet facilite les échanges tuteurs/apprenants, et les taux d'encadrement se rapprochent désormais beaucoup plus d'un enseignement présentiel classique que d'un enseignement à distance sur un modèle industriel.⁸¹ Le coût d'un cours en ligne n'est effectivement pas anodin lorsque nous écoutons les professionnels de la FAD interrogés : dans le cas de l'EBAD, la formation a pu bénéficier de l'appui financier du ministère français, comme nous l'explique François Malick Diouf :

« Grâce au soutien de la coopération française, à l'époque le programme FOR-CIIR, beaucoup d'argent a été injecté, un million d'euros. »

Cette somme a permis entre autres choses de moderniser les équipements informatiques de l'école, ainsi que de rémunérer correctement et individuellement les professeurs pour leurs fonctions en tant que préparateurs des cours et tuteurs dans un module de FAD : l'étude⁸² de Mohamed Lad Diop nous montre que cette dernière composante est particulièrement importante dans la réussite d'une FAD sur la durée.

Au delà de cette question élémentaire du coût, un dispositif d'apprentissage à distance se conçoit et s'organise comme un véritable projet, avec à sa tête un chef de projet qui coordonne tout. L'organisation régulière de comités de pilotage pour mesurer l'avancement du projet est également préconisée, lors de la phase de conception et également de mise en œuvre⁸³. L'ouvrage de Christian Depover distingue quant à lui différentes « structures »⁸⁴ à mettre en place : si elles ne sont pas exhaustives, ou à l'inverse si plusieurs fonctions peuvent être prises en charge par une seule personne, suivant l'ampleur du dispositif, cette typologie permet de faciliter la mise en place d'une logique de gestion de projet au sein de l'équipe, de mettre en place un suivi, une supervision, un calendrier : il en distingue quatre. Un coordinateur (qu'il soit chef de projet, responsable du programme d'e-learning, ou encore coordinateur entre formation

⁷⁸ <http://www.openuniversity.edu>

⁷⁹ Le terme « artisanal » est ici entendu au sens que lui donne Christian Depover dans son ouvrage : « Contrairement au modèle industriel, il s'agit le plus souvent d'artisanat, en ce sens qu'une même personne sera chargée à la fois de concevoir et de produire le matériel d'apprentissage, de suivre les étudiants à distance et d'assurer leur évaluation. » in : *Les pays en développement à l'ère de l'e-learning*.

⁸⁰ CURRAN, C., 2008. op.cit.

⁸¹ DEPOVER, C., Les pays en... op.cit. p.66-67

⁸² Lat DIOP, Mohamed, « E-learning, le contraste entre échec et réussite : cas de deux établissements de l'université de Dakar ». In : *Actes du Colloque e-Formation des adultes et des jeunes adultes*, 2015, Université de Lille, Laboratoire Trigone-CIREL. p.50-57. Disponible en ligne : <http://www.trigone.univ-lille1.fr/eformation2015/actes_e-formation_2015.pdf>

⁸³ FAO. *Méthodologies pour le développement de cours e-learning – un guide pour concevoir et élaborer des cours d'apprentissage numérique*. Rome : FAO, 2012, p.24-26.

⁸⁴ DEPOVER, C., Les pays en... op.cit. p. 51-53

présentielle et à distance...); une structure pédagogique avec trois missions principales, de conception, de suivi et de soutien pédagogique, et d'évaluation des acquis ; une structure de soutien technique en charge de la chaîne de production du matériel pédagogique (administrateur de plateforme, concepteur multimédia, informaticien web...); enfin une structure de soutien administratif et logistique, pour la gestion des inscriptions, la facturation des étudiants, la gestion du personnel⁸⁵...

Il est donc indispensable de créer un fonctionnement interne efficient pour la conception, le déroulement, et le maintien du dispositif, afin de rester constamment à jour. A l'EBAD par exemple, un comité pédagogique se rassemble chaque année afin de faire le point sur les FAD : les questions abordées sont entre autres le changement des cours, l'évaluation et l'évolution des maquettes.

La question de la formation des acteurs est également de première importance : toute personne impliquée dans la conception et le suivi d'une FAD doit être correctement formée. Au vu des témoignages recueillis, cette formation prend deux orientations.

Le premier point concerne la formation technique : Le Dr Dieyi Diouf précise dans le cas de l'EBAD que les professeurs participant à la formation à distance assistent régulièrement à des cours sur le dispositif en ligne, sous forme d'ateliers : production, élaboration, mise en ligne des contenus et des ressources... ces formations sont dispensées par le service informatique de l'UCAD, ou encore l'AUF. Les enseignants sont aussi formés à la mise en ligne des cours, les évaluations et la correction sur la plateforme, de sorte que chaque nouvel enseignant prenant en charge un cours sache de quoi il parle et comment procéder. A titre d'exemple, Dieyi Diouf, en tant que responsable nouvellement élue du 2nd cycle de la FAD de l'EBAD avait dû suivre un cours de "coordination d'une FOAD" avec tous les tuteurs et les responsables de formations à distance des universités sénégalaises.

Notre second point concerne l'expertise du référent enseignant : garant du sérieux et de la qualité de la formation, le professeur, expert « contenus » ou expert « matière » selon les appellations, a en charge le contenu pédagogique, de sa conception à sa gestion. Pour l'EBAD, les enseignants ont suivi des formations initiales à l'étranger, comme l'explique François Malick Diouf :

“Nous avons fait des formations en Europe, mes collègues ont fait des masters spécialisés là-bas, avant de faire leur doctorat. Ils ont une vision, une connaissance de ce qu'il s'y fait [...]”

Cette formation à l'étranger paraît encore être une preuve du sérieux et de la légitimité d'un professeur à enseigner, de la même façon qu'un étudiant préfère effectuer son stage dans une structure à l'international : il ajoute que ces formations aident les collègues à faire le tri dans les contenus. Mais encore, pour répondre au besoin d'actualisation des professionnels, en quête de nouveauté et d'innovation, cette formation des experts doit rester constante, et l'EBAD consacre une bonne partie de ses finances aux voyages d'études, afin de maintenir les connaissances à jour :

“L'université a mis en place des voyages d'études : l'ensemble du personnel enseignant est divisé en deux cohortes. Chaque année, une cohorte fait le dé-

⁸⁵ Ibid. p.51-53

placement, et chaque enseignant choisit une ville dans le monde (France, Canada, etc.) : l'université prend en charge les billets d'avion, et l'enseignant peut participer à ce voyage d'étude entre quinze jours et deux mois, pour faire des recherches, participer à des activités pédagogiques, rencontrer des collègues, visiter des bibliothèques, écrire des articles, etc. : c'est une vraie mise à jour scientifique pour l'enseignant."

De l'accès à internet à l'accessibilité pédagogique, comment rendre les contenus plus accessibles ?

Nous avons choisi de détailler ici tout ce qui nous a paru relever « d'accessibilité » aux contenus, dans nos entretiens. En effet, autour du contenu en lui-même, à valeur pédagogique et didactique, gravite un environnement, le terme étant ici à prendre autant au sens large que rapproché. Nous avons pu observer que cette notion « d'accessibilité » était un des critères retenus par les professionnels interrogés, comme condition du bon déroulement de leur FAD. Par « accessibilité », nous entendons donc tout ce qui est susceptible de faciliter l'apprentissage en ligne des apprenants, à la fois en terme d'environnement physique et numérique.

Le problème de l'accessibilité numérique se pose encore plus en contextes africains, comme nous l'avons étayé un peu plus tôt. La question de l'accessibilité aux modules de cours se pose donc dès la mise en marche de l'ordinateur : la connexion à internet peut être pour certains apprenants incertaine, et dépendante de nombreux facteurs extérieurs. Ce constat se fait sans compter la diversité des profils des professionnels africains, qui exercent parfois dans des zones reculées, où internet n'a pas encore été installé ou raccordé au réseau. Face à ce constat, quelles solutions peuvent être proposées par les concepteurs d'une FAD ?

Le parti pris de BSF est de proposer un environnement capable de « récréer » internet, comme l'avance Jérémy Lachal :

"C'est quand même un vrai sujet de voir comment on fait pour amener de l'information déconnectée, décorrélée du fait d'avoir accès à internet."

De nos jours, internet conditionne en effet notre accès à l'information, et en fonction de notre univers socioculturel, nos chances d'égalité d'accès à cette information ne sont pas les mêmes. C'est pour tenter de combler ces déficits d'égalité d'accès à l'information que BSF a créé les « Koombook », de petits serveurs destinés à remplacer internet dans les endroits qui en sont privés⁸⁶. Le serveur contient ainsi une véritable bibliothèque de ressources, à laquelle peuvent se connecter une trentaine d'utilisateurs simultanément grâce à leurs appareils. Les ressources contenues sur les Koombook sont complètement personnalisables selon les contextes et les situations, et une connexion internet permet leur mise à jour. Sur ces serveurs, à titre d'exemple, BSF Campus a pu être intégré et a permis à des bibliothécaires africains de se former :

"[...] Quand le Koombook est connecté à internet, ça nous permet de faire remonter les certificats : donc en fait les gens se forment hors-ligne, les certificats sont chargés, et dès qu'ils ont une connexion, ils branchent le petit serveur à internet, les certificats remontent, les modules sont validés..."

Alors que le smartphone est en pleine expansion en Afrique, un projet va prochainement voir le jour sur des cartes SD, des supports qui permettent de proposer

⁸⁶ ANNEXE 4

des services plus individualisés, et sont facilement utilisables par les universités, notamment pour mettre en place leurs cours en ligne.

Pour pallier l'absence de connexion internet au domicile des apprenants, il est toujours possible d'essayer de contourner ce manque : quelques interrogés ayant suivis la formation des personnels de médiathèque de l'IF avaient accès à internet sur leur lieu de travail. Si cette solution se montre un peu plus coûteuse, se connecter à partir d'un espace commun (cybercafé, centre communautaire... ou bibliothèque) peut être une solution, bien qu'à la charge de l'apprenant. François Malick Diouf rappelle que les Campus Numériques Francophones sont toujours en activité, qu'ils sont par ailleurs des lieux privilégiés pour la FAD, et qu'ils ont toujours été historiquement une aide pour les étudiants africains :

“Ces campus numériques servaient de lieu à nos étudiants pour se connecter à la plateforme de l'EBAD, télécharger les cours, et venir pour être évalué.”

Les examens finaux de la FAD à l'EBAD s'effectuent toujours dans ces campus numériques : ils sont ainsi des lieux centraux de déploiement régional de la FAD proposée par l'école. Dans le cas des masters, les Campus Numériques permettent également les soutenances de mémoire, si l'étudiant ne dispose pas de matériel ou des logiciels appropriés chez lui.

S'il n'est pas toujours possible pour les universités de développer des dispositifs tels que les Koombook (quoique le sujet serait potentiellement à explorer, soit pour la création, soit pour le développement de partenariats), il est toujours possible de montrer une certaine adaptabilité. C'est le cas de l'EBAD, qui choisit d'être flexible, en dépit des contraintes de temps et d'horaires propres à un examen :

“Il arrive que le jour de l'évaluation un étudiant envoie un mail pour dire qu'il n'y a pas de courant ou bien que la connexion n'est pas stable chez lui. Dans ce cas là, on est indulgent : l'étudiant peut rendre sa copie quelques heures après, voire parfois un ou deux jours.”

Afin de faciliter le chargement des modules de cours et des contenus dans le cas d'une connexion trop lente ou trop faible, Claire Gaillard, responsable de la FAD à l'Enssib, préconise aussi de proposer les supports de cours sous plusieurs formats : un format vidéo classique, mais aussi un format vidéo « dégradé », ainsi qu'un format .MP3 pour ne proposer que l'essentiel du cours en audio. Les diaporamas interactifs, en plus d'être ludiques, sont souvent moins lourds que des vidéos, et seront donc plus faciles d'accès.

En ce qui concerne l'espace numérique de travail, il convient également de s'attarder sur le choix qui peut être porté à la plateforme. Les plateformes d'e-learning, les LMS, ont un coût non négligeables. Aujourd'hui, des plateformes pédagogiques d'environnement numérique libres et gratuites sont désormais proposées : la mise à disposition d'un environnement de travail performant et adapté à des besoins spécifiques, à la fois pour la structure de formation et pour les apprenants, devient possible et réalisable. François Malick Diouf explique par exemple que l'EBAD s'apprête à migrer de sa plateforme anciennement utilisée, la Fadis, à Moodle :

“Aujourd'hui, l'université toute entière migre vers Moodle : il y a juste 2 ans, nous avons fait cinq jours de formation avec des experts, qui nous ont livré tout le contenu de Moodle, du début jusqu'à la fin : comment scénariser

un cours, etc. et l'année prochaine nous comptons être parmi les pionniers à migrer vers Moodle. Ça n'a jamais été effectif bien qu'en projet depuis plusieurs années, mais j'espère que ce sera effectif l'année prochaine."

Si Moodle s'est imposé dans beaucoup d'universités et rassemble une communauté importante d'utilisateurs dans le monde, il existe d'autres plateformes de LMS adaptées pour des cours universitaires. Le choix de cette plateforme LMS revient aux décideurs et aux acteurs du projet de FAD⁸⁷. La prise en main de la plateforme peut être naturelle pour certains utilisateurs, mais cela ne dispense pas de mettre à disposition une ressource pour expliquer son fonctionnement, celui d'un cours et des outils que peuvent utiliser les apprenants, et surtout donner des liens vers des aides et récapitulatifs, afin d'autonomiser les apprenants le plus possible.

Enfin, l'accessibilité des ressources concerne aussi les contenus des cours en eux-mêmes : la forme donnée aux cours peut être essentielle à sa compréhension et son assimilation. Il convient donc d'y apporter une réflexion approfondie au préalable, de préférence dans la concertation entre l'expert « contenus » et un concepteur pédagogique. A propos de BSF Campus, Assane Fall nous dit par exemple :

"La particularité de BSF Campus c'est qu'à la différence des MOOCs, où on a souvent un professeur ou un coach qui se met devant la caméra et qui explique, c'est plutôt des vidéos avec des dessins et une voix, et ça c'est quand même original." (sic)

Pour les cours de BSF Campus, BSF a en effet choisi d'accentuer le côté ludique, puisque les dessins apparaissent effectivement au fur et à mesure du déroulement du cours, dans une succession colorée de dessins schématiques, facilitant à la fois l'assimilation et la prise de notes. La présentation du cours est finalement à l'inverse de l'exposé d'un enseignant en présentiel, forme très souvent reprise dans les MOOCs comme vient de le souligner Assane Fall (la vidéo présente souvent l'enseignant parlant face caméra, respectant un schéma plus traditionnel). Internet et ses multiples possibilités permettent d'innover dans les modes de présentation, et il serait finalement dommage de ne pas en faire profiter les apprenants ! La durée des cours a également son importance, toujours d'après Assane Fall :

"Ce sont de courtes vidéos, cinq à sept minutes maximum, donc ça permet d'aller vite, et peut-être par exemple mettre en pause, regarder vite fait une autre vidéo, aller faire l'exercice et passer à autre chose..." (sic)

Le dispositif asynchrone permet en effet à l'apprenant d'aller à son rythme, et inclut une certaine flexibilité dans la gestion du temps, la liberté de pauser le temps de parole afin de noter, revenir en arrière pour plus de compréhension, explorer telle ressource complémentaire pour approfondir une notion s'il le souhaite, et bien d'autres possibilités. Il faut également garder à l'esprit que combiner les différents médias, ressources pédagogiques sous la forme de cours en vidéo avec ressources complémentaires sous forme d'un PDF ou bien d'un article sur le net par exemple, enrichit bien souvent les contenus. Enfin, le multimédia permet une diversification des méthodes pédagogiques : l'utilisation de panoramas interactifs, de quiz et autres QCM rend l'assimilation des contenus plus faciles, d'autant plus si elle est pensée dans le cadre d'un scénario, à visée pédagogique précise.

⁸⁷Une liste de plateformes pédagogiques sous licence libre est présentée ici : https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_de_plateformes_p%C3%A9dagogiques_sous_licence_libre

Production et gestion des contenus : des besoins toujours très généraux à la diversification des compétences

Intéressons nous à présent au fond des contenus pédagogiques : il est important de proposer des ressources de qualité, en passant par deux étapes essentielles, que sont la sélection des contenus scientifiques, et la mise à jour de ces contenus.

Une première étape essentielle est la sélection et la formation des enseignants, qui doivent être reconnus comme des experts ou des référents dans leur domaine. En fonction des institutions, ils peuvent être professeur, ou bien référent en tant qu'expert d'une discipline ou d'un sujet (directeurs, personnes occupant des postes spécifiques en bibliothèque, présidents d'association etc.). Ces experts contenus auront en charge un ou plusieurs cours selon l'organisation de la formation, et jouent aussi bien souvent le rôle de tuteur pédagogique.

L'importance de maintenir des contenus actualisés

Comme François Malick Diouf nous l'explique, en plus de la formation continue des professeurs par l'intermédiaire des voyages d'étude, il s'agit de rester constamment à l'affût des évolutions de la profession, ce qui passe beaucoup par l'écoute : rester en lien constant avec les associations professionnelles, les sites web de référence, ainsi que, et même surtout, les étudiants. Il est tout à fait faisable au début de la formation, d'instaurer facilement un système de sondages en fonction des outils proposés sur la plateforme, et ainsi recueillir une petite enquête des besoins qui va assurément servir, pour la promotion actuelle et les promotions suivantes : cette simple mesure va ainsi permettre d'adapter les cours si des changements majeurs sont détectés, ou bien tout simplement d'ajuster les conseils qui seront donnés individuellement, ouvrant ainsi la voie à un accompagnement beaucoup plus personnalisé. François Malick Diouf précise :

“Les gens sont connectés, voient ce qu'il se fait et se dit dans leur domaine. S'ils ne retrouvent pas ces choses qu'ils voient dans leur milieu, ils peuvent nous écrire des retours sur le forum : tel cours n'est plus en phase par rapport à tel aspect du métier.”

Il donne également une autre piste pour rester à l'écoute des changements dans le milieu professionnel :

“Deuxièmement, il y a le rapport de stage : en fonction des rapports, nous avons un regard sur la situation, de l'état des lieux des entreprises, de la structure. Cela permet de savoir ce qu'il faut corriger.”

Ces ajustements sont à effectuer au fur et à mesure des promotions, et à penser sur la durée, en l'incluant véritablement comme une composante du projet de formation.

Cette démarche active permet d'être toujours dans l'adaptation et la remise en question de ses cours par l'expert, favorisant ainsi la prise de recul. Les remarques constructives d'étudiants sont en effet particulièrement efficaces en situation de formation continue où les professionnels sont déjà en poste.

Dieyi Diouf exprime la même intention de favoriser toujours la prise en compte des besoins des étudiants, avec recul :

“Nous essayons autant que possible d'adapter la formation aux besoins du marché, mais également à l'apport et à l'évolution des TIC, des besoins des usagers et des structures documentaires. Aussi, nous évaluons annuellement et de façon constante, les contenus des cours afin d'être en conformité avec la réalité des environnements dans lesquels s'activent les professionnels et les apprenants.”

Pour ce faire, elle souligne qu'il ne faut pas hésiter non plus à s'appuyer sur les étudiants en présentiel, dans le cas où l'expert « contenus » en charge d'un cours en ligne donne également des cours à l'université.

Sans établir une hiérarchie dans la priorité de mise à jour des contenus, certaines ressources vont nécessiter des actualisations plus fréquentes, et d'autres sont plus « intemporelles ». Il faut de ce fait prêter une attention particulière aux exemples, qui doivent représenter leur époque. Des formulaires très concrets à remplir, des documents officiels nécessitent également des mises à jour plus fréquentes, dans le cas où la loi en vigueur est susceptible de changer souvent. Jérémy Lachal explique :

“Il faut se rendre compte de la réalité qu'un bibliothécaire non professionnel trouve comme ressources de formation en Afrique, et finalement ils se retrouvent souvent avec des vieux guides des années 80 (sic) : pour les exemples, ça peut donc attendre et on ne va pas les refaire tous les ans. Mais par exemple nous produisons des contenus sur le processus de demandes d'asile pour les réfugiés qui arrivent en France, et il ne faut pas dire de bêtises puisque la loi change tous les trois ans. En comparaison, l'aménagement de la bibliothèque présente moins d'urgence.”

François Malick Diouf insiste également sur cette question de la mise à jour des cours, qui pose parfois quelques soucis aujourd'hui dans les FAD proposées à l'EBAD :

“Ce que nous disent les étudiants : le problème c'est l'obsolescence de certains cours qui sont en ligne. Il y a des enseignants qui ne mettent jamais leurs cours à jour. Ça dépend vraiment des enseignants. [...] La plateforme va être délaissée pour migrer vers Moodle, des cours vont être élagués, et nous serons beaucoup plus stricts sur la gestion de la plateforme pour que nos étudiants n'aient plus à critiquer.”

Petite sélection de contenus pertinents pour les professionnels de bibliothèques d'Afrique francophone

De quels contenus parlons-nous effectivement ? Quels sont les cours les plus susceptibles d'intéresser les bibliothécaires exerçant sur le continent africain ? Un argument précédemment évoqué faisait état de la difficulté d'établir une liste exhaustive des besoins des professionnels, et c'est également vrai pour cette sélection : chaque individu va énoncer des besoins qui lui sont propres, en fonction de sa formation, son expérience, son établissement... Dans l'idéal, un bibliothécaire ayant l'occasion de se former par l'intermédiaire d'un apprentissage en ligne pourra choisir la formation en fonction de ses besoins : si ce sont les compétences fondamentales qu'il recherche, il se tournera plutôt vers un diplôme et donc une e-formation plus longue ; s'il est plutôt en quête de spécialisation, il préférera plutôt des formations plus compactes, proposées pour se mettre à niveau ou apprendre une compétence spécifique. Sans faire de distinction entre différents « niveaux » de besoins, voici quelques points importants à mentionner qui concernent les besoins constatés des professionnels interrogés. Cette

sélection est à mettre en relation avec notre première partie concernant les besoins constatés des bibliothécaires d’Afrique francophone.

Premièrement, Jérémy Lachal nous rappelle qu’il est essentiel selon lui de positionner la bibliothèque dans une réalité socio-économique :

“Chez les anglosaxons, il y a énormément d’études qui mesurent l’impact économique de la bibliothèque : comment la bibliothèque rajoute des points de croissance, et des économistes se sont penchés sur le sujet. En France c’est plus difficile de trouver ces études.” (sic)

Par cette occasion, les bibliothécaires peuvent être de véritables médiateurs, permettant aux usagers de s’autoformer, et ainsi de devenir acteurs de leur vie personnelle et professionnelle, et c’est bien l’enjeu de la formation aujourd’hui pour Jérémy Lachal :

“C’est plutôt de leur donner les moyens d’inventer des manières de révéler la bibliothèque dans ce qu’elle comporte comme accès à la connaissance, et de la médiation de cette connaissance en information auprès de tous les publics, en particulier les plus fragiles, pour mettre ça au service du développement économique. (sic) [...] d’une manière générale, je trouve quand même que tous les programmes de formation sont très tournés “métier” et assez peu sur les perspectives d’innovation, d’impact social etc.”

De même, les personnes n’ayant pas reçu de formation initiale, ou bien au contraire une formation initiale plutôt axée documentation qui comporte une grande part de technicité, vont avoir besoin d’idées concrètes pour créer du lien entre les publics, ou bien entre les usagers et les bibliothécaires. Jérémy Lachal explique :

“C’était l’esprit qui nous animait avec BSF Campus : en faire un outil qui soit très pratique, qui n’ait pas de grands étalages philosophiques ou théoriques sur le métier, parce que finalement ce n’est pas notre vocation : nous on n’est pas une université, on veut étudier comment on peut mettre en place et créer des activités vraiment actionnables. [...] C’est le sujet de la formation continue en général, quand on suit une formation continue dans n’importe quel domaine, que ce soit en présentiel ou en virtuel, ce que les gens veulent c’est avoir des idées à mettre en place, des choses tangibles.”

Ainsi BSF Campus propose des liens vers des articles présentant un foisonnement d’idées d’animations, de boîtes à outils très pratiques, et peu compliquées à mettre en place concrètement, avec peu de moyens.

Le second problème que soulève notre étude est la difficulté pour ces professionnels à se sentir légitimes dans l’exercice de leur métier : difficulté à trouver leur place, difficulté à faire entendre leur voix dans une société où peu de cas semble être fait du sort des bibliothèques et d’une manière plus générale, de la culture. Et par conséquent, difficultés à dégager des financements pour leur bibliothèque, et donc à la faire évoluer. Dans cette perspective, deux besoins de formation prioritaires sont dégagés :

Le premier passe par la notion de plaidoyer : la capacité pour un professionnel à défendre son projet, son point de vue, sa profession auprès de supérieurs hiérarchiques, que ceux-ci soient des directeurs de service, élus, ou

encore membres de la vie politique. Plus facile à dire qu'à mettre en œuvre, interpeler les décideurs politiques sur cette question de l'importance des bibliothèques comme levier de développement nécessite plusieurs compétences : trouver les bons arguments, étayer et préparer son discours, se montrer convaincant et pédagogue, travailler sa posture et son discours... François Malick Diouf justifie ainsi les cours nouvellement intégrés à la maquette de formation de l'EBAD, qui contient des cours de développement personnel, de gestion de projet et de plaidoyer :

“Aujourd’hui alors que l’Etat ne fait plus grand chose, et que les collectivités ne sont pas conscientes de cette mission, nous accompagnons les étudiants pour qu’ils comprennent l’enjeu des bibliothèques, et que dans le cadre de ce cours ils puissent écrire un projet et le défendre auprès de la communauté ou l’autorité ciblée, afin qu’ils puissent convaincre et bénéficier de moyens pour la mise en place d’un développement de la lecture ou bien de développement de la gestion des archives”.

Apprendre aux étudiants à s'affirmer, à créer un projet qu'ils s'approprient et défendent, autant d'apprentissages pertinents dans le cas concret d'une formation continue, d'autant que peu de bibliothécaires en poste ont reçu ce type d'enseignement pendant leur formation initiale, si tant est que celle-ci fut en rapport avec les SID.

Le second besoin de formation répond également à la nécessité de recevoir des financements : lorsque les autorités refusent de coopérer, donner aux bibliothécaires les moyens de faire vivre leur structure indépendamment de tout fond public paraît également un angle de formation pertinent. A noter que nous sortons ici du cadre de l'enseignement que pourrait recevoir tout futur professionnel lors d'une formation classique de bibliothécaire. Cependant, et c'est particulièrement vrai dans ces régions du monde, le bibliothécaire gagne à être polyvalent et acquérir plus de compétences transversales : si les fonds publics sont insuffisants ou inexistant, pourquoi ne pas apprendre aux professionnels à lever des fonds par eux-mêmes ? Il est en tout cas légitime de se poser la question de la création d'un module de cours spécifiquement dédié à l'auto-financement de la bibliothèque : ventes à l'étalage, recherches de financements extérieurs, développement de partenariats et mutualisation des activités... des solutions existent, à condition de les connaître et de savoir comment procéder.

LA FORMATION EN LIGNE ET À DISTANCE : VERS UN APPRENTISSAGE COLLECTIF ?

Les échanges : du tutorat à la communication interprofessionnelle

Parmi toutes les composantes d'une FAD, il en est une qui est devenue au fil des années, et demeure, indispensable : il s'agit du tutorat, qui a un rôle de soutien à l'enseignement et à l'apprentissage. C'est même une condition de la réussite d'une formation à distance. Nous avons pu constater les taux de complétion assez faibles des MOOCs : ce relatif échec est en partie dû à l'absence de suivi et de tutorat. Le soutien humain est essentiel, il incarne la FAD, insiste Dieyi Diouf :

“C'est intrinsèque à la formation. Sans tutorat, il n'y a pas de formation à distance correcte.”

Pour preuve les propos d'Assane Fall, qui explique que BSF Campus a été mal exploité au Sénégal, du fait du manque d'accompagnement tout au long de la formation :

“C’est une des raisons pour lesquelles la plupart de nos amis ou collègues qui ont commencé la formation à distance ne l’ont pas terminé pour la plupart d’entre eux, ils ne sont pas allés jusqu’au bout...”

Pour preuve encore les autres professionnels qui valident le tutorat et la disponibilité des acteurs de la formation à distance. Richard partage lui aussi ce sentiment :

“A chaque thème, l’intervenant est toujours présent [...] Je suis très satisfait de cette disponibilité.”

Pour définir le rôle du tuteur, Said Berrouk et Alain Jaillet ont fait un travail de synthèse des fonctions tutorales, en passant en revue une grande partie de la littérature professionnelle traitant de ce sujet, et ils distinguent sept grandes familles de fonctions⁸⁸ : « la fonction accueil et orientation » (aide des apprenants à maîtriser l’environnement de leur formation), « la fonction organisationnelle » (structurer et animer le groupe), « la fonction pédagogique » (qui prend deux aspects : contenu et méthodologique), « la fonction socioaffective et motivationnelle » (créer « un environnement d’apprentissage amical et accueillant »), « la fonction technique » (aide à la maîtrise technique de l’environnement de travail numérique), « la fonction métacognitive » (maintien de la motivation et développement de l’autonomie), et enfin la « fonction évaluation » (validation, correction, synthèse).

S’il existe des systèmes de tutorat différents, chaque institution étant libre de proposer un tutorat adapté en fonction de la nature de la FAD, l’intervention du tuteur s’effectue bien souvent à deux niveaux :

Tout d’abord, l’enseignant, l’expert « contenus », joue bien souvent le rôle de tuteur : garant du contenu scientifique du cours, il répond à toute question facilitant sa compréhension et son assimilation. Dans le même objectif, le tuteur pédagogique peut ensuite créer des espaces de discussion, en lançant un nouveau sujet sur le forum, encourage les participants à partager leurs expériences, c’est également lui qui va animer les activités faisant partie du scénario pédagogique établi, et donner des conseils individualisés ou groupés... En fonction des configurations, il peut y avoir un tuteur pédagogique par matière enseignée, ou bien un seul tuteur dans le cadre d’une formation plus resserrée. Le DUSIB, la FAD de l’EBAD, la FAD des personnels de l’IF laissent toutes une grande place au tutorat pédagogique.

Dans leur article⁸⁹, Philippe Amblard et Lydie Rollin distinguent un autre type de tuteur, dont le travail est plus un complément à celui du tuteur pédagogique : ce type de tutorat est particulièrement pertinent pour une formation aux effectifs un peu plus importants, puisqu’une équipe de tuteurs est constituée, et chacun peut prendre en charge un groupe d’apprenants. Ces tuteurs ont pour rôle de mettre en place une « pédagogie de l’entraînement » grâce à divers fonctions : l’animation du matériel éducatif (annonces par mail, rappels, mise en place de rituels...), la modération d’un « espace groupe » (repérage et régulation des débordements sur les forums, observation des comportements de chacun, relance d’un fil de discussion sur un forum...), le conseil technique des étudiants en difficultés

⁸⁸ BERROUK, Said, JAILLET, Alain. « Les fonctions tutorales : pour un déséquilibre dynamique ». *Distances et médiations des savoirs*, 2013, n°2. Disponible en ligne : <<http://journals.openedition.org/dms/206>>

⁸⁹ AMBLARD, Philippe, ROLLIN, Lydie. « TIC et développement de compétences : une réalité conditionnée ». *Questions vives*, 2010, Vol. 7 n°14, p.31. Disponible en ligne : <<http://journals.openedition.org/questionsvives/500>>

(technique s'entendant ici au sens de difficultés méthodologiques et d'organisation), le contrôle des activités et la validation des compétences de l'étudiant. Le tuteur est donc ici un soutien au développement des compétences d'autonomie et de responsabilisation de l'apprenant.

Secondement, dans le cas du DUSIB, un tuteur technique va s'assurer du bon déroulé et du suivi de la formation de tous les participants : c'est lui qui tente d'apporter une solution aux participants ayant des problèmes de connexion internet, qui va relancer une personne ne s'étant pas connectée depuis longtemps sur la plateforme, et apporter un soutien psychologique et moral, évitant ainsi tout sentiment d'isolement, sentiment qui peut arriver fréquemment lors d'une FAD. Pour ce faire, Valentin Framelard, tuteur technique à l'Enssib souligne l'importance d'un paramétrage correct des outils d'analyse et de statistiques, qui permet de repérer efficacement toute personne en situation de décrochage : le tuteur technique doit donc s'appropriier et maîtriser les outils de mesure des fréquences de connexion sur la plateforme, et le cas échéant envoyer des mails personnalisés lorsqu'il suspecte une perte de motivation. Le mail vient dans un second temps servir de relance, afin de déterminer pourquoi la personne décroche, et tenter de trouver des arrangements flexibles (aménagement de l'emploi du temps, résolution d'un problème de connexion...)

Dans le cas d'une FAD à dimension internationale, il peut être intéressant également d'envisager des tuteurs locaux : si le tutorat entièrement à distance est possible, l'EBAD a fait le choix de mettre en place des tuteurs sur place dans les pays des étudiants, qui s'occupent de la gestion administrative et l'organisation d'un stage présentiel de regroupement.

Nous pouvons ajouter un autre type de tutorat, que nous appellerons « tutorat par les pairs » : grâce aux outils de communication synchrones ou asynchrones, des liens se créent entre les apprenants. Se sentir soutenu et aidé par les autres étudiants participe à créer une cohésion de groupe et un sentiment d'appartenance. Rose souligne qu'elle a particulièrement apprécié cet aspect de la formation :

“Les forums étaient très bien car ceux-ci nous permettaient de discuter entre nous, et aussi avec les professeurs. [...]”

Cet aspect lui a permis le partage d'expérience, l'échange d'astuces professionnelles et plus généralement la création de liens « avec beaucoup d'autres collègues du monde entier, et cela est très important. »

D'autres personnes comme Adou Jean-Constant Atta ont même pris les devants en tant que tuteur, car lui et sa promotion ne se sont pas sentis assez accompagnés :

“Nous avons un tuteur local mais j'avoue que c'était timide et nous nous sommes proposés de travailler en équipe. Cela revient à dire que c'est très important de se faire accompagner par une tierce personne comme tuteur ou mentor/coach : c'est rassurant et ça démontre du sérieux et du fait que tu appartiens à un écosystème d'acteurs dans ton domaine. Dans le groupe, j'ai finalement en partie joué ce rôle...” (sic)

L'article d'Isabelle Quentin et Jean Condé⁹⁰ analyse les différentes interactions d'un groupe de participants dans un forum de MOOC : l'analyse démontre que les participants peuvent se comporter tantôt comme « coordinateur et animateur des échanges », tantôt comme « apprenant et personne ressource » tantôt comme

⁹⁰ QUENTIN, Isabelle, CONDE, Jean. « Les rôles endossés par les apprenants les plus actifs dans un forum de MOOC : le cas d'ItyPA 2 ». *Distances et médiations des savoirs*, 2016, n°15. Disponible en ligne : <<http://journals.openedition.org/dms/1567>>

« animateur », les différents profils d'intervenants combinant l'un ou l'autre de ses rôles. L'étude des chercheurs montre ainsi qu'en cas d'absence de soutien de l'équipe pédagogique, les interventions de ces locuteurs tendent à combler l'absence « *de tutorat, d'animation et d'apport de ressources pédagogiques* ».

Pour communiquer avec les étudiants, les plateformes de LMS mettent bien souvent à disposition de nombreux outils plus ou moins individualisés : le forum, espace collectif qui peut être consacré au tutorat de groupe, en même temps qu'il est un lieu générateur de confrontation et de partage d'opinions. La messagerie instantanée est un espace de parole individuelle privilégié entre un apprenant et son tuteur, tout comme le mail. N'omettons pas non plus, lorsqu'elle est possible, l'utilisation d'outils plus traditionnels en cas d'incompréhensions persistantes : le téléphone ou Skype.

Enfin, nous ferons une dernière remarque sur le temps consacré au tutorat pour un acteur d'un dispositif de FAD : il est en effet préconisé par les professionnels interrogés de consacrer des plages horaires spécifiquement dédiées au tutorat pendant le temps de travail. Ainsi, selon l'article de Sylviane Bachy⁹¹ et al., « *le temps généralement consacré en présentiel pour la transmission des informations sera remplacé par une permanence où l'enseignant se tient à disposition des étudiants pour répondre à leurs mails, intervenir sur le forum ou participer à un rendez-vous en visioconférence.* » Le tutorat permet la même chose du côté de l'apprenant, puisqu'il peut également choisir et préparer ses temps d'interaction en fonction de sa progression « *par rapport à un contexte en présentiel où il pourrait ne pas être prêt et réceptif par rapport à des échanges induits ou provoqués par d'autres.* » Cette dimension résume bien le changement de paradigme impliqué par la FAD, et la mise à distance des différents acteurs et participants : le tutorat renouvelle par la même occasion le rapport professeur/étudiant, le remplaçant plutôt sur un rapport tuteur/apprenant moins hiérarchisé : le tuteur pédagogique, l'expert « contenus » n'est pas un professeur, et va plutôt tenter d'apporter des conseils et favoriser les échanges, en sollicitant les participants.

Stages d'immersion, visites, ateliers... des cours à distance couplés à d'autres activités pour plus d'efficacité

Le dispositif de FAD de qualité se compose donc d'un ensemble de médias informatifs et d'outils que doivent s'approprier les apprenants, le tuteur se présentant ainsi comme un médiateur entre les apprenants et les différents ensembles de la formation. Cette section s'intéresse aux articulations possibles entre solutions en présentiel et en distanciel dans le cadre d'une formation proposée à des professionnels africains. Pour ce faire, nous allons introduire ici le terme « hybride », appliqué à une formation : d'après l'article de Bernadette Charlier et al.⁹², le terme « *réfère à la création d'une nouvelle entité dont les*

⁹¹ BACHY, Sylviane, DUFAYS, Jean-Louis, LEBRUN, Marcel. « Concevoir un cours en ligne : entre la spécificité didactique et le choix d'outils d'interaction ». In *Actes du colloque EPAL : échanger pour apprendre en ligne*. Grenoble : EPAL, Université Stendhal, 2009. Disponible en ligne :

<<https://archives-web.univ-grenoble-alpes.fr/epal/epal.u-grenoble3.fr/pdf/epal2009-bachy-dufays-lebrun.pdf>>

⁹² CHARLIER, Bernadette, DESCHRYVER, Nathalie, PERAYA, Daniel. « Apprendre en présence et à distance : une définition des dispositifs hybrides ». *Distances et savoirs*. 2006, Vol. 4, p.469-496. Disponible en ligne :

caractéristiques majeures sont l'articulation présence-distance et l'intégration des technologies pour soutenir le processus d'enseignement-apprentissage. » Ce type de FAD « augmentée » va donc venir renforcer les compétences des apprenants par diverses modalités complémentaires, mêlant dispositifs de cours, outils et activités numériques avec d'autres dispositifs en présentiel qui viendront appuyer concrètement les connaissances acquises à distance.

Il n'est cependant pas question ici de dire que les solutions proposées un peu plus loin correspondent à un idéal de formation convenant à tout dispositif : elles sont plutôt un moyen d'y intégrer des activités concrètes et réalistes, qui ancrent la FAD proposée dans une réalité de terrain. Elles ne sont pas non plus des plus faciles à mettre en place, et nécessitent généralement d'augmenter le budget consacré à la formation, ce qui va plutôt à l'encontre d'une réduction des coûts grâce à un dispositif de FAD. De même, les avantages liés à la rupture spatio-temporelle que permettent l'enseignement en ligne, très appréciée des professionnels en poste en situation de formation continue (gestion du temps de travail, poursuite des activités professionnelles ou personnelles) nécessitent ici bien souvent une mise en parenthèses. Il est donc important de souligner que c'est pendant la phase de conception que doivent se penser ces activités, afin de créer une continuité dans le parcours, et prévenir en avance les participants de ces modalités, afin de leur laisser la liberté d'y participer ou non. Malgré toutes ces contraintes qu'il est nécessaire de prendre en compte, les professionnels interrogés témoignent d'un réel entrain pour ces activités in situ qui élargissent le cadre de la FAD suivie.

L'EBAD propose par exemple en début de formation des stages de regroupement : ces stages participent avant tout à l'accompagnement des étudiants, et sont un moyen de présentation, organisés par les tuteurs locaux (au Sénégal, au Cameroun, en Côte d'Ivoire, au Niger et au Rwanda) ou bien par visioconférence : ils sont importants dans la mesure où ils vont permettre aux étudiants une première familiarisation avec la plateforme d'apprentissage numérique, ainsi que la rencontre et l'échange à la fois avec les enseignants et les autres apprenants. L'article de Thierry Karsenti et Simon Collin⁹³ préconise fortement une telle mise en place, puisque « *il est possible de penser qu'une introduction approfondie au fonctionnement technique des plateformes de FOAD et aux formules pédagogiques utilisées permettrait de réduire d'emblée ces deux types de distance* [la distance spatiale, et la distance technologique]. » En effet, leur étude qui se base sur des entretiens avec des apprenants africains ayant suivi une FOAD fait état des difficultés liées à la maîtrise des outils de l'environnement de travail numérique, ainsi que d'autres difficultés plutôt liées à des modalités pédagogiques (notamment celles liées au travail collaboratif par exemple)⁹⁴. Elle permet enfin aux participants d'identifier des personnes ressources, aussi bien parmi les enseignants que les pairs.

Malgré l'engouement pour les aspects numériques de la FAD, les professionnels interrogés mentionnent également très souvent le contact humain et l'expérience concrète comme des outils d'apprentissage puissants. Samuel par exemple, nous parle des moments pendant la formation l'ayant le plus marqué, la rencontre et l'échange d'expérience avec d'autres collègues, et les visites de bibliothèques parisiennes, visites qui lui ont permis d'avoir de « *l'inspiration pour des réaménagements* » :

<<https://www.cairn.info/revue-distances-et-savoirs-2006-4-page-469.htm>>

⁹³ KARSENTI, Thierry, COLLIN, Simon. « Les formations ouvertes et à distance, leur dynamique et leur contribution en contexte africain ». *Distances et savoirs*, 2011, Vol. 9, n°4, p.493 à 514. Disponible en ligne : <<https://www.cairn.info/revue-distances-et-savoirs-2011-4-page-493.htm>>

⁹⁴ *Ibid.*

“C’est important cette deuxième étape de la formation, elle nous a permis de faire la connaissance des collègues, d’échanger avec eux nos expériences, de rencontrer aussi les responsables de l’IF [...]”

Ou, comme le dit Céline Huault dans son article : « *les rencontres avec des professionnels à l’étranger nourrissent notre engagement dans la profession, en permettant transfert et acquisitions de nos pratiques respectives ainsi que la réflexion sur le métier et ses évolutions* »⁹⁵. A partir de ce constat, il paraît judicieux d’intégrer à la FAD un volet entièrement dédié à la découverte et à l’expérimentation du terrain : que ce soit par l’intermédiaire de visites (privilégiant ainsi l’aspect voyage et découverte d’autres pratiques, lieux et contacts humains), ou bien de stages (pour une expérimentation plus poussée et ancrée), les apports et avantages cités par les participants sont l’application pratique de l’enseignement virtuel, ainsi que la confrontation des pratiques professionnelles à d’autres environnements. Les propos de Richard illustrent bien cette remarque :

“Ces deux semaines ont été très bénéfiques car elles ont permis de conforter les acquis pendant la formation à distance et aussi de découvrir de nouvelles pratiques dans le domaine de la bibliothéconomie [...] une visite in situ dans les bibliothèques de l’hexagone renforce les acquis de la FAD.”

Si les stages de formation et la visite de bibliothèques peuvent être compliqués à mettre en place, il est également intéressant de se pencher sur la solution d’élaboration d’activités d’approfondissement organisées en présentiel : même si la formation en ligne BSF Campus et le programme « Jeunes Leaders » sont à priori deux entités distinctes, nous pouvons aisément imaginer une formation professionnelle combinant les contenus des cours en ligne de BSF Campus, et en parallèle des activités de regroupement en présentiel. Toujours dans le domaine de l’hypothèse, la plateforme de cours et d’exercices en ligne deviendrait alors un support, une base commune dédiée à la progression individuelle, tandis que les temps de regroupement seraient des temps optimisés de partage, d’échange et d’activités, en présentiel, dans un but collaboratif ou bien de travail sur une compétence difficile à mettre en pratique en ligne.

Communication, diffusion, mutualisation : les clés de réussite d’une formation à distance ?

Une FAD est souvent perçue comme une initiative qui s’entreprind à titre individuel, dans le seul but de la montée en compétences d’un individu : cette affirmation est vraie. Nous venons cependant d’amorcer une réflexion sur la formation hybride et ce qu’elle comporte comme aspects distanciels et présentsiels, comme aspects individuels et collaboratifs. Et si le collectif était la clé pour la réussite d’une FAD ? Pour déployer cette hypothèse, exploitons de nouveau les entretiens réalisés pour cette étude.

Les professionnels font d’abord état la plupart du temps d’une restitution, souvent informelle des informations ou des compétences acquises pendant la formation. Numériquement d’abord, Adou Jean-Constant Atta a cette habitude de « *partage[r] très souvent [ses] réflexions sur les réseaux sociaux.* » C’est aussi ce

⁹⁵ HUAULT, Céline. « Rencontrer des bibliothécaires à l’étranger ? Pourquoi et comment. ». Bibliothèques(s), juillet 2014, n°74-75, p.48-49.

qu'explique Moussa Namon Traoré, qui n'hésite jamais à transmettre ce qu'il a pu apprendre à ses collègues, par le biais des formations suivies en ligne :

“Dès qu'il y a le besoin, dès qu'une information paraît utile, pour changer les pratiques.”

La restitution d'une FAD peut également se faire sur décision d'un supérieur hiérarchique, comme cela a été le cas pour Richard, à minima : « *un compte-rendu a été rédigé et distribué à chaque collègue.* », et pour Samuel, ce sont des « *séances de restitution de la formation avec la directrice déléguée et [es collègues de la bibliothèque]* » qui ont été organisées.

Il y a également ceux qui, à leur échelle, réorganisent une formation. Adou Jean-Constant Atta par exemple a pu assurer la pérennisation de sa formation en ligne auprès de ses collègues en animant des ateliers :

“Pendant et après ma formation, j'ai contribué à initier des séances de partage d'expérience à la bibliothèque chaque vendredi en quinze. C'était l'occasion pour chacun de partager ce qu'il a appris aux autres et aussi s'interroger sur des pratiques innovantes.”

Jonas Fursy Ake, fort de sa formation BSF Campus et « Jeunes Leaders » s'est vu attribuer le droit de proposer à son tour des cours en ligne : ces cours, qui sont encore en projet, s'adresseront à tout ceux qui sont inscrits en formation continue (professionnels comme étudiants...) et proposeront des cours sur la bibliothéconomie, la gestion d'un projet... Moussa Namon Traoré donne aussi beaucoup de formations et de restitutions, car il est coach dans le milieu associatif :

“J'ai plusieurs cordes à mon arc, donc on s'adapte à plusieurs sujets. On est plus dans le développement personnel, un peu dans le leadership, la recherche d'emplois... ce sont des initiations. [...] Et quand je prépare une formation, je suis aussi obligé d'aller voir en ligne, pour voir ce que d'autres personnes en pensent et en disent.”

Assane Fall se fait quand à lui la voix de la formation BSF Campus, en instaurant tout un système de diffusion de l'information et de communication autour de lui. BSF Campus est un matériau, et afin que les professionnels se l'approprient et sachent que cet outil de formation existe et ce qu'il peut leur apporter, Assane Fall et les autres jeunes leaders sénégalais ont pris l'initiative d'en parler autour d'eux, dans leur réseau :

“Pour nous, l'idée c'était de faire découvrir la plateforme à nos amis, à nos collègues, les encourager à aller faire la formation en ligne, raison pour laquelle on a organisé au Sénégal des ateliers focalisés uniquement sur la plateforme, avec des étudiants de l'EBAD pour leur montrer un peu tout ce que la plateforme pouvait leur apporter, parce que c'était une formation vraiment différente de ce qui est fait à l'EBAD, et du coup ça pouvait être un complément pour eux.”

Faire en sorte que d'autres professionnels ou futurs professionnels connaissent le dispositif, a été un moyen de créer un cycle de diffusion autour de la plateforme. BSF a également organisé une campagne de communication autour de la plateforme et du programme « Jeunes Leaders », en Côte d'Ivoire, au Sénégal et au Cameroun :

“Le programme BSF Campus a été très connu au Sénégal, en tout cas quand on est bibliothécaire ou documentaliste. Pratiquement tout le monde connaissait le programme, parce qu'on a beaucoup communiqué la dessus et pas mal d'activités tournaient autour.”

Pour l'ONG dont il s'occupe, Feusseul, Assane Fall est également dans cette logique de diffusion :

“Nous, on a beaucoup utilisé, exploité la formation BSF Campus jusqu'à présent : si on fait une formation à des gens, après on leur dit « allez sur la plateforme et vous allez trouver des formations, des contenus intéressants pour vous améliorer ». Nous, nos formations sont très configurées, ce sont des choses très pratiques, et si quelqu'un par exemple veut une formation sur le développement d'animations dans une bibliothèque, on leur dit d'aller sur la plateforme, ou bien Youtube⁹⁶, et les gens consomment beaucoup la formation, la trouvent très intéressante.” (sic)

Il est encore plus intéressant d'observer que dans certains cas, les dispositifs en ligne existants sont complètement appropriés par les professionnels au niveau local. BSF Campus est une FOAD, qui a vocation à être largement diffusée : pour encourager cette diffusion, des serveurs Koombook ont été distribués à l'époque du programme dans des associations professionnelles, des alliances françaises, des directions régionales du livre, ainsi que des CLAC. Ces Koombook contenaient entre autres la formation BSF Campus. Jérémy Lachal raconte :

“La semaine dernière, on a reçu un message sur Facebook d'une Alliance française, avec une photo : il y avait une formation BSF Campus collective, et c'est plaisant de voir que cinq ans après le lancement du programme, ça continue [...] Je suis extrêmement partisan d'utiliser les cours en ligne de façon collective, et ça veut dire qu'on n'a plus besoin d'avoir un prof, par contre on va avoir besoin d'un médiateur : lorsque ce médiateur dit « on se rejoint tous les mercredis à 18h pour une session », les gens vont apprendre ensemble, regarder les vidéos ensemble et peut-être en discuter.”

Il s'agit donc bien de donner les clés à des associations ou des institutions qui servent de point de lancement : le dispositif de formation en ligne est alors un socle de connaissances et d'activités, et la structure en assurant la charge s'assure de sa bonne diffusion et sa pérennisation. Pour procéder, organiser des partenariats pourrait être une solution : identifier et trouver les partenaires (une association professionnelle dans l'idéal, une bibliothèque, une école, ou encore des structures d'aide internationale comme les alliances françaises), organiser et définir un projet commun, mettre en place des volets de formation des acteurs (réunions d'information, séances de formation sur le fonctionnement de la plateforme, propositions d'activités à mettre en place autour) permet aux structures d'avoir une vue d'ensemble de tous les enjeux et résultats possibles, avec comme point de départ, un dispositif de formation en ligne. Libre à eux ensuite d'informer les professionnels, d'organiser des séances de formation groupées, des activités de débat, ou bien de tutorat personnalisé autour d'un projet. Les possibilités sont multiples, du moment qu'il y a une prise de conscience du potentiel, ainsi qu'une appropriation des FAD. Cette solution de mise en commun et d'instauration d'un cours collectif a plusieurs avantages : tout d'abord, elle peut permettre de toucher des bibliothécaires qui n'ont pas forcément accès à une formation, les structures associatives ou de formation locale ayant une connaissance approfondie des zones où les professionnels peuvent être isolés. Ensuite, comme le répète Jérémy Lachal, il est beaucoup plus facile de passer d'une situation d'enseignement à une situation d'apprentissage dans un contexte collectif :

⁹⁶Les cours au format vidéo de BSF Campus sont aussi mis en ligne sur Youtube.

Partie 3 : Perspectives : boîte à outils pour la mise en place d'une formation à distance à destination des professionnels d'Afrique francophone

“Quand on fait un cours en ligne, il faut s'accrocher. Donc il y a des gens très motivés qui vont le faire, des gens qui vont bloquer et qui ne comprennent plus [...] Quand les gens apprennent ensemble, il y a cette discussion et quand on apprend collectivement, en général, on apprend beaucoup mieux.”

Une façon de mettre en place une médiation, de retenir les connaissances ensemble, et d'instaurer un système de soutien et de tutorat par les pairs en somme, afin de ritualiser le processus de formation. Enfin, la mise en place des cours collectifs permet aussi de résoudre en partie les problèmes d'accès matériels et informatiques : les professionnels doivent de nouveau se déplacer physiquement, mais l'objectif de diffusion par les structures locales est bien de rendre accessibles la formation physiquement à un panel plus large de professionnels.

CONCLUSION

La FAD reste indispensable aux professionnels de bibliothèque africains francophones : en effet, le bilan de notre état des lieux des bibliothèques sur le continent reste très mitigé, et si les mentalités commencent à évoluer et que la tendance est à l'amélioration des structures documentaires, beaucoup de médiathèques ne fonctionnent pas correctement et de façon uniforme. Les professionnels se retrouvent confrontés à des contraintes quotidiennes, rendant difficile toute évolution. L'évolution d'une carrière professionnelle est également limitée : peu d'options pour la formation initiale, et présence timide de la formation continue, grâce au travail constant des associations professionnelles... tant que les structures locales ne sont pas en mesure d'apporter une formation initiale et continue de qualité et en quantité suffisante, les apports de la FAD restent particulièrement appréciés des professionnels de bibliothèques africains.

Pour autant, il convient de rester prudent quant à la forme et au fond que l'on souhaite donner à cette FAD : celle-ci ne doit pas être considérée comme une solution à long terme pour combler un manque d'espace et de moyens dans les universités ; nous avons pu observer que de telles initiatives conduisent bien souvent à un taux d'abandon trop élevé.

Il est donc important de penser la FAD comme une unité structurée, et de proposer un certain nombre de médias, d'outils et d'activités, afin de placer l'apprenant au centre du dispositif de FAD. En ce sens, plusieurs éléments du dispositif sont primordiaux. S'il est indispensable de se centrer autant que possible sur les besoins de formation propres à chaque professionnel afin de proposer la formation la plus adaptée possible, il a été observé que compte tenu de la situation de la profession et des structures documentaires en Afrique francophone, développer l'autonomie financière, convaincre les décideurs publics, encourager les professionnels à se positionner comme des médiateurs et des personnes ressources au sein de leur communauté, sont trois axes de formation d'intérêt commun. Le tutorat occupe une place centrale : il va empêcher tout sentiment de solitude, et recréer un environnement social, en même temps que favoriser et développer l'autonomie de l'individu. Les professionnels de bibliothèque sont également en demande de socialisation réelle et d'activités complémentaires : paradoxalement peut-être, c'est donc dans sa forme hybride que la FAD semble être la plus adaptée aux attentes des professionnels, puisque les cours en ligne permettent une économie de temps et de déplacement précieuse, et que les activités réalisées en présentiel de façon beaucoup plus sporadique mais ciblée, apportent une vraie qualité aux contenus vus à distance.

Enfin, il est également important de penser la FAD comme un outil de partage des connaissances et d'interaction pouvant être diffusé plus largement : en ce sens, un travail d'appropriation des dispositifs de la part des structures locales est à entreprendre, et des partenariats (sur le plan local, national et international) sont à réfléchir et à mettre en place, afin d'exploiter au maximum les potentialités de tels dispositifs de formation et limiter les contraintes techniques. Nous pouvons par exemple imaginer une structure de départ (une université, ou bien un regroupement de professionnels) proposant un dispositif d'apprentissage en ligne, avec des cours sur la gestion et le financement d'une bibliothèque. Cette structure identifierait les associations ou organisations présentes dans les pays ciblés pour

leur présenter les cours proposés (dispositifs, activités à mettre en place autour, moyens de communication et de diffusion). Ces structures nationales peuvent ensuite identifier à leur tour des établissements communautaires à une échelle plus locale disposant d'un minimum de matériel informatique, qui peuvent devenir des centres d'apprentissage, espaces de déploiement d'un dispositif de formation hybride, permettant l'apprentissage à la fois individuel et collectif. Ces associations entre différentes structures professionnelles restent bien sûr hypothétiques et à définir en détails, mais cet exemple peut montrer qu'une place reste peut-être à prendre dans le paysage actuel de la formation continue en Afrique francophone, celle de la formation à distance dans sa dimension collective.

SOURCES

Entretiens réalisés avec les professionnels africains :

- 3 membres du personnel de l'Institut Français, anonymisés (les prénoms modifiés figurant dans le mémoire)
- Adou Jean-Constant Atta, responsable Pôle Numérique à la BU de l'ENS d'Abidjan
- Assane Fall, responsable de l'ONG Feusseul (Sénégal)
- Jonas Fursy Ake, chargé des collections numériques, BU de l'INSAAC
- Moussa Namon Traoré, bibliothécaire à la BU de l'université de Bouaké

Entretiens réalisés avec les acteurs de la FAD :

- Claire Gaillard, responsable FAD à l'Enssib
- Valentin Framelard, responsable du tutorat technique pour les FAD à l'Enssib
- Armelle de Boisse, responsable de la Formation Continue à l'Enssib
- Jérémy Lachal, directeur de BSF
- François Malick Diouf, enseignant-chercheur, responsable du département premier cycle, professeur de bibliothéconomie à l'EBAD.
- Dieyi Diouf, enseignante-chercheure, responsable du département second cycle et le la FAD.

Les sites des quatre formations à distance étudiées :

- Site de l'Enssib : <https://www.enssib.fr/>
- Site de l'EBAD : <http://www.ebad.ucad.sn/>
- Site de l'Institut Français : <https://www.institutfrancais.com/fr>
- Plateforme de BSF Campus : <http://www.bsfcampus.org/>

BIBLIOGRAPHIE

- AFLIA. *2018 AfLIA Annual Report*. s.n., 2018, p.5 [consulté le 29/06/2019].
Disponible en ligne : <http://dl.aflia.net/Annual_Report_2018.pdf>
- AFLIA. *3rd AfLIA Conference and 5th African Library Summit - AfLIACon 2019 Recap*. 2019 [en ligne] : <<http://web.aflia.net/3rd-aflia-conference-and-5th-african-library-summit/>>
- AMBASSADE DE FRANCE A OUAGADOUGOU. *Les jeunes et la lecture au Burkina Faso*. 2018 [en ligne] : <<https://bf.ambafrance.org/Les-jeunes-et-la-lecture-au-Burkina-Faso>>
- AMBLARD, Philippe, ROLLIN, Lydie. « TIC et développement de compétences : une réalité conditionnée ». *Questions vives*, 2010, Vol. 7 n°14, p.31.
Disponible en ligne : <<http://journals.openedition.org/questionsvives/500>>
- ARTINO, Anthony. R., STEPHENS, Jason M. « Academic motivation and self-regulation: A comparative analysis of undergraduate and graduate students learning online ». *Internet and Higher Education*, 2009, Vol.12, n°3, p.146-151
- AUF, IDNEUF. *Formations ouvertes à distance, nouvelles modalités de soutien, appel 2019-2020*. s.l. : AUF, 2019 [consulté le 09/07/2019]
Disponible en ligne : <http://foad-mooc.auf.org/IMG/pdf/appe1_foad-2019-2020.pdf>
- BACHY, Sylviane, DUFAYS, Jean-Louis, LEBRUN, Marcel. « Concevoir un cours en ligne : entre la spécificité didactique et le choix d'outils d'interaction ». In *Actes du colloque EPAL : échanger pour apprendre en ligne*. Grenoble : EPAL, Université Stendhal, 2009.
Disponible en ligne : <<https://archives-web.univ-grenoble-alpes.fr/epal/epal.u-grenoble3.fr/pdf/epal2009-bachy-dufays-lebrun.pdf>>
- BERNAT, J., BRUFFAERTS-THOMAS, J., Libmann, et al. « Les contours de la veille ». *Documentaliste-Sciences de l'Information*, 2008, vol. 45(4), p. 32-44.
- BERROUK, Said, JAILLET, Alain. « Les fonctions tutorales : pour un déséquilibre dynamique ». *Distances et médiations des savoirs*, 2013, n°2.
Disponible en ligne : <<http://journals.openedition.org/dms/206>>
- BOURDET, Jean François, LEROUX, Pascal. « Dispositifs de formation en ligne. De leur analyse à leur appropriation ». *Distances et savoirs*, 2009, Vol.7, n°1, p.11-29.
Disponible en ligne : <<https://www.cairn.info/revue-distances-et-savoirs-2009-1-page-11.htm>>
- BRYGO, Julien. « Il y a un manque d'intérêt pour les bibliothèques et pour l'éducation en Afrique ». 2009 [en ligne] : <<http://base.d-p-h.info/fr/fiches/dph/fiche-dph-7943.html>>
- CASSIAU-HAURIE, Christophe. « Production et diffusion du livre en Afrique : les exemples de Maurice et de la RDC ». In : *Savoirs Solidaires : Enjeux de la professionnalisation des filières du livre dans les pays Afrique-Caraïbes-Pacifique, actes du colloque 2010*. Paris : ScoLibris, 2006, p.45 [consulté le 15/05/2019]
Disponible en ligne : <<http://www.scolibris.fr/fichier/imgCK/52721218actes%20colloque%20HD.pdf>>

CHAIMBAULT-PETITJEAN, Thomas. « Invisible, la bibliothèque ? » *Bibliothèque(s)*, 2016, N°87, p.5-6.

Disponible en ligne :

<<https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/68002-87-advocacy.pdf#page=7>>

CHARLIER, Bernadette, DESCHRYVER, Nathalie, PERAYA, Daniel.

« Apprendre en présence et à distance : une définition des dispositifs hybrides ». *Distances et savoirs*. 2006, Vol. 4, p.469-496.

Disponible en ligne : <<https://www.cairn.info/revue-distances-et-savoirs-2006-4-page-469.htm>>

CLEMENCOT, Julien. *Jacques Bonjawo : « Le mobile est l'outil idéal de démocratisation des TIC en Afrique »*. 2011 [en ligne]:

<<https://www.jeuneafrique.com/182334/societe/jacques-bonjawo-le-mobile-est-l-outil-d-al-de-d-mocratisation-des-tic-en-afrique/>>

CURRAN, C. « Online Learning and the University ». In BRAMBLE, W.,

PANDA, W.S., (dir. publ.). *Economics of Distance and Online Learning*. Londres : Routledge, 2008.

D'ANTONI, S. *The virtual university*. Paris : IPE-UNESCO, 2006, 452 p.

DEPOVER, Christian, ORIVEL, François. *Les pays en développement à l'ère de l'e-learning*. Paris : IPE-UNESCO, 97 p.

DEPOVER, Christian, MELOT, Lionel et al. « Régulation et autorégulation dans les dispositifs d'apprentissage à distance ». in : *De la métacognition à l'apprentissage autorégulé*. Bruxelles : De Boeck, 2016. p.95-109.

DIAMENT, Nic. « De la nécessité de se former au métier de bibliothécaire... » *Takam Tikou*, 2006, N°13, p.28-29.

Disponible en ligne :

<http://cnlj.bnf.fr/sites/default/files/revues_document_joint/PUBLICATION_7128.pdf>

DIOUF, François Malick. *Les ressources numériques dans l'enseignement supérieur sénégalais - Etat des lieux et étude prospective*. Thèse de doctorat [en ligne]. Thèse de doctorat sous la direction de Pierre Bruno et Ahmeth Ndiaye. Dijon : Université de Bourgogne, 2014, p.104-105. Disponible en ligne :

<<https://nuxeo.u-bourgogne.fr/nuxeo/site/esupversions/c67adc3a-7e4b-4334-82dd-315d881dc421>>

FAO. *Méthodologies pour le développement de cours e-learning – un guide pour concevoir et élaborer des cours d'apprentissage numérique*. Rome : FAO, 2012, p.24-26.

GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT. *Rapport annuel 2018*. Abidjan : Groupe de la Banque Africaine de Développement, 2019, p.3 [consulté le 20/07/19]

Disponible en ligne : <<https://www.afdb.org/fr/documents/rapport-annuel-2018>>

HUAULT, Céline. « Rencontrer des bibliothécaires à l'étranger ? Pourquoi et comment. ». *Bibliothèques(s)*, juillet 2014, n°74-75, p.48-49.

JACQUINOT, Geneviève. « Apprivoiser la distance ou supprimer l'absence ? Ou les défis de la formation à distance ». *Revue française de pédagogie*, 1993, Vol.102, p. 55-67.

Disponible en ligne : <https://www.persee.fr/doc/rfp_0556-7807_1993_num_102_1_1305>

JEUNE AFRIQUE. *Accès à internet : le continent africain entre progrès et inégalités*. 2017 [en ligne] : <<https://www.jeuneafrique.com/398696/economie/acces-a-internet-continent-africain-entre-progres-inegalites/>>

JUIN, Guillaume. « La Coopération française en matière de lecture publique au Burkina Faso ». *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2011, n° 2, p. 51-55
Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-02-0051-010>>

JORDAN, Katy. « Massive open online course completion rates revisited : assessment, length and attrition ». *The international Review of Research in Open and Distributed Learning*, 2015, Vol. 16, n°3.
Disponible en ligne : <<http://www.irrodl.org/index.php/irrodl/article/view/2112/3340>>

KARSENTI, Thierry, COLLIN, Simon. « Les formations ouvertes et à distance, leur dynamique et leur contribution en contexte africain ». *Distances et savoirs*, 2011, n° 4, Vol. 9, p.493 à 514.
Disponible en ligne : <<https://www.cairn.info/revue-distances-et-savoirs-2011-4-page-493.htm>>

KARSENTI, Thierry. « MOOCs : faits et chiffres ». *International journal of Technologies in Higher Education*, 2015, Vol.12, N°1-2, p.149.
Disponible en ligne : <<http://ritpu.org:81/img/pdf/ritpu-2015-v12n1-2-149.pdf>>

Lat DIOP, Mohamed, « E-learning, le contraste entre échec et réussite : cas de deux établissements de l'université de Dakar ». In : *Actes du Colloque e-Formation des adultes et des jeunes adultes*, 2015, Université de Lille, Laboratoire Trigone-CIREL. p.50-57.
Disponible en ligne : <http://www.trigone.univ-lille1.fr/eformation2015/actes_formation_2015.pdf>

LIRE EN AFRIQUE. *Bibliothèque de Keur Madiabel. Retour d'expérience*. 2019 [en ligne] : <http://www.lireenafrique.org/spip.php?page=album&id_article=106>

LOIRET, Jean-Pierre. *L'enseignement à distance et le supérieur en Afrique de l'ouest : une université façonnée de l'extérieur ou renouvelée de l'intérieur ?* Thèse de doctorat en sciences de l'éducation sous la direction de Jacques Wallet. Rouen : Université de Rouen, 2007, 500 p.
Disponible en ligne : <<http://ahero.uwc.ac.za/index.php?module=cshe&action=downloadfile&fileid=83108010412228740866740>>

MICHAUD, Laurent, 2008. *Serious games - advergaming, edugaming, training...* Montpellier : IDATE, 2008, p. 3 [consulté le 09/09/2019]
Disponible en ligne : <http://ja.games.free.fr/ludoscience/PDF/EtudeIDATE08_VF.pdf>

OIF, DIRECTION DE LA LANGUE FRANÇAISE ET DE LA DIVERSITÉ CULTURELLE ET LINGUISTIQUE. *Clac : 20 ans d'expérience dans les pays francophones*. Paris : OIF, 2009 [consulté le 16/12/2018]
Disponible en ligne : <https://www.francophonie.org/IMG/pdf/CLAC_Francais-2.pdf>

OIF, DIRECTION DE LA LANGUE FRANÇAISE ET DE LA DIVERSITÉ CULTURELLE ET LINGUISTIQUE. *CLAC, un programme national de lecture publique*. Paris : OIF, s.d., p.11 [consulté le 17/12/2018]

Disponible en ligne :
<https://www.francophonie.org/IMG/pdf/CLAC_un_programme_national_de_lecture_publique.pdf>

OWONO, Julie. [Tribune] *Elles courent, elles courent, les "fake news"*. Janvier 2019 [en ligne] : <<https://www.jeuneafrique.com/mag/715822/economie/tribune-elles-courent-elles-courent-les-fake-news/>>

REICH, Justin. « MOOC Completion and retention in the context of student intent ». *Educause Review*, 2014.
Disponible en ligne : <<https://er.educause.edu/articles/2014/12/mooc-completion-and-retention-in-the-context-of-student-intent>>

QUENTIN, Isabelle, CONDE, Jean. « Les rôles endossés par les apprenants les plus actifs dans un forum de MOOC : le cas d'ItyPA 2 ». *Distances et médiations des savoirs*, 2016, n°15.
Disponible en ligne : <<http://journals.openedition.org/dms/1567>>

UNESCO, IFLA. *Manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique*, 1994. Paris : Siège de l'UNESCO, 1994, 3 p. [consulté le 08/06/19]
Disponible en ligne : <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000112122_fre>

UNESCO, UNION INTERNATIONALE DES TELECOMMUNICATIONS et al. *Working group on Education : Digital skills for life and work : What are the educational implications of the 'broadband society' for the development of digital skills for life and work ?* Genève : Broadband Commission for Sustainable Development, 2017, 124 p. [consulté le 21/06/2019]
Disponible en ligne : <<https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000259013>>

VELLUET, Quentin. *Formation continue : Le Maroc lance sa plateforme nationale de cours en ligne*. Juillet 2019 [en ligne] :
<<https://www.jeuneafrique.com/emploi-formation/803995/le-maroc-lance-sa-plateforme-nationale-de-cours-en-ligne/>>

VRILLON, Eléonore. « Une typologie de MOOC de France Université Numérique (FUN) : méthode et enjeux », *Revue STICEF*, 2015, Vol. 24, n°2.
Disponible en ligne :
<<http://sticef.univ-lemans.fr/num/vol2017/24.2.4.vrillon/24.2.4.vrillon.htm>>

WIKIMEDIA COMMONS. *Commons* : « *Wiki Loves Africa 2019* ». 2019 [en ligne] :
<https://commons.wikimedia.org/wiki/Commons:Wiki_Loves_Africa_2019>

ANNEXES

Table des annexes

ANNEXE 1 : QUESTIONNAIRE PRÉSENTÉ AUX BIBLIOTHÉCAIRES...	82
ANNEXE 2 : DÉTAIL DU PÉRIMÈTRE D'ÉTUDE SUR CARTE DU CONTINENT AFRICAINE.....	85
ANNEXE 3 : PRÉSENTATION DE L'AGENDA DES BIBLIOTHÈQUES POUR LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2030 (IFLA- UNESCO).....	87
ANNEXE 4 : MODE D'EMPLOI POUR L'UTILISATION DES KOOMBOOKS (BSF).....	89

ANNEXE 1 : QUESTIONNAIRE PRÉSENTÉ AUX BI- BLIOTHÉCAIRES

I. Avant la formation

- Votre nom et prénom :
repréciser votre mail
- Dans quel établissement travaillez-vous ? (préciser aussi le lieu, et le pays)
- Quel poste occupez-vous, et quelles sont vos missions quotidiennes ?
- Est ce que vous rencontrez des difficultés particulières dans vos missions ?
(que ce soit d'exécution, de gestion, relationnelles, financières...)
- Quel est votre parcours de formation initiale, et quels sont vos diplômes ?
- Faites-vous partie d'un réseau, d'une association professionnelle ?
Si oui, pouvez-vous m'en dire plus sur votre rôle dans cette association ?
- Est ce que vous avez une idée du contexte général de la profession (des sciences de l'information et des bibliothèques) dans votre pays ?
Est ce que c'est en voie de reconnaissance ? Y-a t'il encore beaucoup de progrès à faire ? Des obstacles majeurs au développement de la profession ?
Cette question est assez large : elle vise à me faire une idée d'un petit état des lieux (tout relatif) de la profession dans diverses zones de l'Afrique francophone : si vous ne savez pas vraiment, ou que vous ne savez pas quoi répondre, vous pouvez passer cette question.
- Comment et pourquoi avez-vous vous décidé de suivre une formation à distance ?
Est ce lié (en totalité ou bien en partie) à un manque de formation continue spécialisée sur place dans votre pays ?

II. Pendant la formation

- Quel est le nom de la formation à distance, et quand l'avez-vous suivie ?
Est-ce une formation que vous avez pu trouver par vous même, ou bien était-ce sur la demande de votre employeur ?
- La formation était-elle payante ? Est ce que c'est un soucis pour vous ?
- Globalement, quelle(s) impression(s) vous a laissée cette formation ? Cela peut être positif, négatif ou bien même les deux.

- Si vous deviez retenir 3 adjectifs pour décrire la formation à distance et en ligne que vous avez suivie, quels seraient-ils ? Ces adjectifs peuvent être positifs, ou négatifs, ou bien les deux. Exemple : adapté, précis, long, pas assez explicite etc... n'hésitez pas à donner des détails pour chaque adjectif.
- Est ce que vous avez pu adapter les cours, les exemples du cours, la partie théorique etc. à votre quotidien ?
Si oui, pouvez-vous donner un exemple ?
Si non, préciser pourquoi ?
- Est-ce que les cours (que ce soit par rapport au niveau de langue, aux exemples donnés, ou encore au format des cours) vous ont paru adaptés ?
- Est ce que le contenu des cours a bien correspondu à vos attentes ? est ce que vos besoins de formation ont été satisfaits ?
- Est ce que la formation à distance s'est accompagnée d'autre chose, c'est-à-dire d'autres cours en présentiel, d'un stage... ?
Est ce que ça vous paraît important, ou bien est ce que la formation à distance aurait suffi ?
- Par rapport à l'offre de formations proposées dans votre pays ou à l'étranger (cours en présentiel, stages à l'international, formations continues proposées par des associations...) quel est votre avis sur la formation à distance ? Comment la situez-vous ?
- Est ce que vous vous êtes senti accompagné pendant cette formation en ligne et à distance par un tuteur, un expert ? Est ce que ça vous a paru important ?
- De même est ce que les forums de discussion (s'il y en avait) vous ont été utiles ?
- Quel est l'aspect de la formation à distance qui vous a le plus plu ?
- Est ce que le matériel informatique (ordinateur, smartphone, connexion internet...) a été un problème pour l'accès à la formation en ligne et à distance ?
Si oui, n'hésitez pas à donner des détails
- Quel support vous a servi pour suivre votre formation à distance : était-ce votre ordinateur personnel, votre poste de travail, votre smartphone ?
- La formation à distance suivie est-elle diplômante ? certifiante ? Est ce que c'est important pour vous ?

III. Après la formation

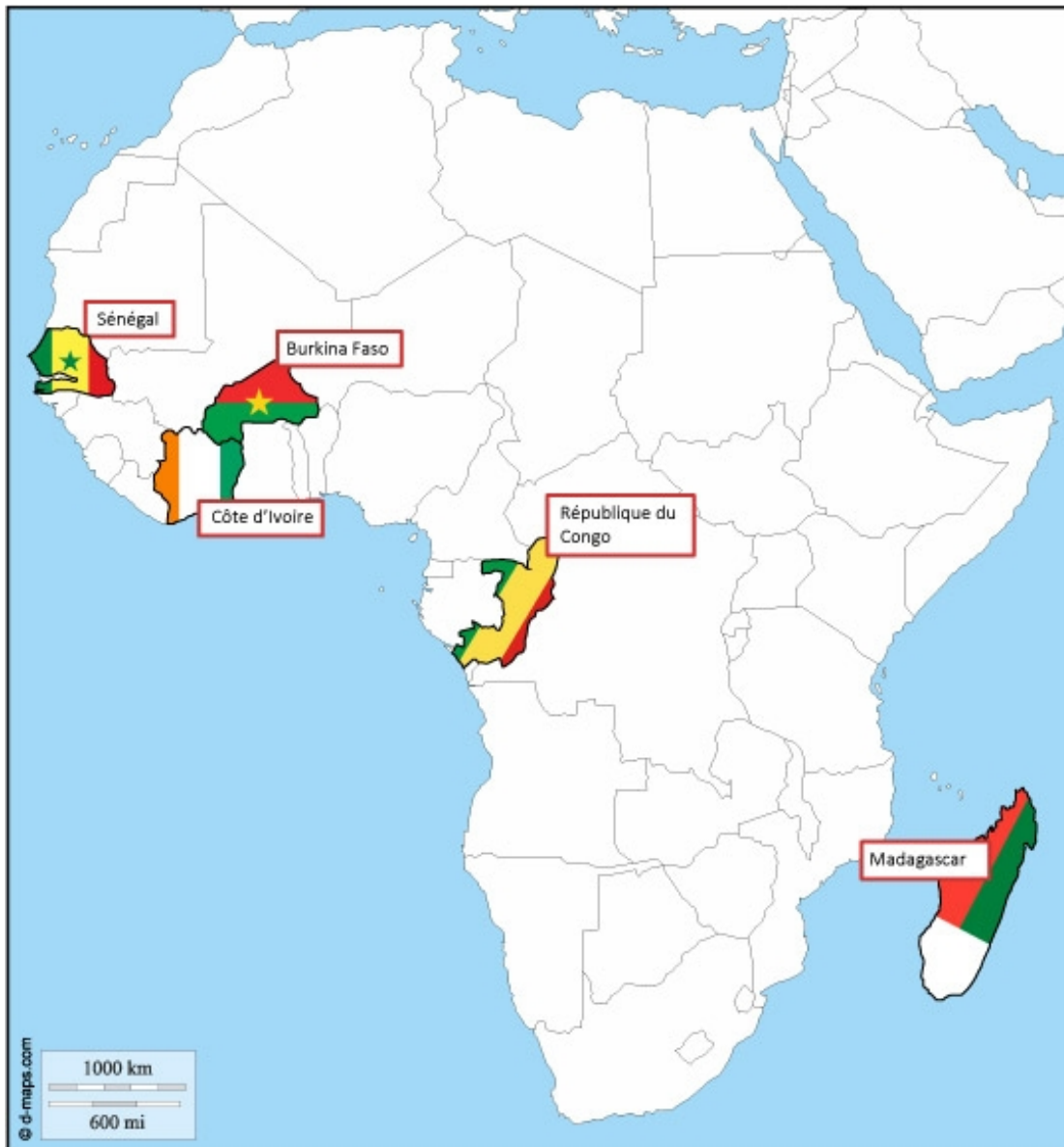
- Est ce que vous pouvez valoriser cette formation sur votre CV ?
- Est ce que cette formation à distance vous a permis de développer votre réseau, de nouer des contacts, de partager vos expériences ?

- Est ce que vous avez pu appliquer vos acquis de la formation à votre quotidien ?
- Est ce que cette formation a changé quelque chose dans vos pratiques ? Si oui, n'hésitez pas à citer des exemples !
- Est ce que vous avez pu transmettre vos acquis, votre expérience à vos collègues ? Si oui, dans quel cadre ?
- Est ce que vous avez suivi d'autres formations à distance et en ligne ? (je pense à des moocs, ou bien d'autres programmes de cours en ligne...) Si oui, pouvez-vous préciser dans quelle conditions, et le thème de ces autres formations ?
- D'une manière générale, que pensez vous de la solution de la formation à distance ? est ce que ça facilite l'accès à la formation continue ? Est ce que c'est une formation "faute de mieux" ?
- A l'avenir, est ce que vous suivrez d'autres formations en ligne et à distance ? Pour quelles raisons ? Et sur quels thèmes ?

ANNEXE 2 : DÉTAIL DU PÉRIMÈTRE D'ÉTUDE SUR LA CARTE DU CONTINENT AFRICAÏN

La carte sur la page suivante présente les pays d'origine des professionnels interrogés, ainsi que quelques données concernant ses pays.

Elle a été récupérée sur le site d-maps.com, à l'adresse suivante : https://d-maps.com/carte.php?num_car=736&lang=fr



Sénégal :

Superficie : 196 712 km²
 Population : 16 209 125 habitants
 PIB/habitant : 1522 \$USD (2018)

République du Congo :

Superficie : 341 821 km²
 Population : 5 279 517 habitants
 PIB/habitant : 2 148 \$USD (2018)

Burkina Faso :

Superficie : 270 764 km²
 Population : 20 870 060 habitants
 PIB/habitant : 731 \$USD (2018)

Côte d'Ivoire :

Superficie : 322 462 km²
 Population : 25 117 809 habitants
 PIB/habitant : 1 716 \$USD (2018)

Madagascar :

Superficie : 587 295 km²
 Population : 26 453 320 habitants
 PIB/habitant : 461 \$USD (2018)

ANNEXE 3 : PRÉSENTATION DE L'AGENDA DES BIBLIOTHÈQUES POUR LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2030 (IFLA-UNESCO)

Pour démontrer la pertinence des bibliothèques et les promouvoir comme outils de développement, l'IFLA a décidé de créer cette affiche, pour démontrer que la bibliothèque pouvait se positionner sur chacun des 17 objectifs de développement durable mis en place par les Nations Unies pour l'horizon 2030.



IFLA
Le pont-parole de la profession des bibliothèques et de l'information (www.ifla.org).

La Fédération Internationale des Associations et Institutions de Bibliothèque (IFLA) est le principal organisme international représentant les intérêts des bibliothèques et des services d'information et de leurs usagers.

LES BIBLIOTHÈQUES PEUVENT STIMULER LE PROGRÈS À TRAVERS TOUT L'AGENDA 2030 DES NATIONS UNIES

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES

 <p>1 PAS DE PAUVRETÉ</p>	<p>ÉLIMINER LA PAUVRETÉ SOUS TOUTES SES FORMES ET PARTOUT DANS LE MONDE Les bibliothèques soutiennent cet objectif en fournissant ...</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'accès public à l'information et aux ressources qui donnent à tous des occasions d'améliorer leur vie • la formation aux nouvelles compétences nécessaires à l'éducation et à l'emploi • l'information pour appuyer la prise de décisions par les gouvernements, la société civile et les entreprises pour lutter contre la pauvreté
 <p>2 FAIM ZÉRO</p>	<p>ÉLIMINER LA FAIM, ASSURER LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE, AMÉLIORER LA NUTRITION ET PROMOUVOIR L'AGRICULTURE DURABLE Les bibliothèques soutiennent cet objectif en fournissant ...</p> <ul style="list-style-type: none"> • la recherche et les données agricoles sur la façon de rendre les cultures plus productives et durables • l'accès public pour les agriculteurs aux ressources en ligne, comme les prix du marché local, des bulletins météorologiques et de nouveaux équipements
 <p>3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</p>	<p>PERMETTRE À TOUS DE VIVRE EN BONNE SANTÉ ET PROMOUVOIR LE BIEN-ÊTRE DE TOUS À TOUT ÂGE Les bibliothèques soutiennent cet objectif en fournissant ...</p> <ul style="list-style-type: none"> • la recherche dans les bibliothèques médicales et hospitalières qui soutient l'éducation et améliore la pratique médicale pour professionnels de la santé • l'accès public à l'information sur la santé et le bien-être dans les bibliothèques publiques, ce qui aide les individus et les familles à rester en bonne santé
 <p>4 ÉDUCATION DE QUALITÉ</p>	<p>ASSURER À TOUS UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ ET ÉQUITABLE ET PROMOUVOIR L'APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE POUR TOUS Les bibliothèques soutiennent cet objectif en fournissant ...</p> <ul style="list-style-type: none"> • le personnel dédié qui appuie la lecture dès le plus jeune âge et l'apprentissage tout au long de la vie • l'accès à l'information et à la recherche pour les étudiants partout dans le monde • des espaces ouverts à tous où le coût ne constitue pas un obstacle à l'acquisition de connaissances et de compétences
 <p>5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES</p>	<p>ASSURER L'ÉGALITÉ DES SEXES ET RENDRE AUTONOMES LES FEMMES ET LES JEUNES FILLES Les bibliothèques soutiennent cet objectif en fournissant ...</p> <ul style="list-style-type: none"> • des espaces de réunion sûrs et accueillants • des programmes et services conçus pour répondre aux besoins des femmes et des jeunes filles, comme les droits et la santé • l'accès à l'information et les TIC qui aident les femmes à acquérir des compétences entrepreneuriales
 <p>8 TRAVAIL DÉCENT ET ÉCONOMIQUE ÉQUITABLE</p>	<p>PROMOUVOIR APRÈS DE TOUS UNE CROISSANCE ÉCONOMIQUE SOUTENUE ET DURABLE, LE PLEIN EMPLOI PRODUCTIF ET UN TRAVAIL DÉCENT Les bibliothèques soutiennent cet objectif en fournissant ...</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'accès à l'information et à la formation nécessaires pour trouver, postuler et réussir dans de meilleurs emplois
 <p>7 ÉNERGIE PROPRE ET DURABLE</p>	<p>GARANTIR L'ACCÈS DE TOUS À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT ET ASSURER UNE GESTION DURABLE DES RESSOURCES EN EAU GARANTIR L'ACCÈS DE TOUS À DES SERVICES ÉNERGÉTIQUES FIABLES, DURABLES ET MODERNES À UN COÛT ABORDABLE</p>
 <p>6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT</p>	<p>Les bibliothèques soutiennent cet objectif en fournissant ...</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'accès à une information de qualité et aux bonnes pratiques en gestion de l'eau et en assainissement au niveau local • l'accès gratuit et fiable à l'électricité et à la lumière pour lire, étudier et travailler

<p>9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE</p> <p>BÂTIR UNE INFRASTRUCTURE RÉSILIENTE, PROMOUVOIR UNE INDUSTRIALISATION DURABLE QUI PROFITE À TOUS ET ENCOURAGER L'INNOVATION</p> <p>Les bibliothèques soutiennent cet objectif en fournissant ...</p> <ul style="list-style-type: none"> • un réseau considérable déjà existant de bibliothèques publiques et de recherche avec des professionnels qualifiés • des espaces publics accueillants et ouverts à tous • l'accès aux TIC, comme l'internet à haut débit, qui peuvent ne pas être disponibles ailleurs 	<p>10 INÉGALITÉS RÉDUITES</p> <p>RÉDUIRE LES INÉGALITÉS DANS LES PAYS ET D'UN PAYS À L'AUTRE</p> <p>Les bibliothèques soutiennent cet objectif en fournissant ...</p> <ul style="list-style-type: none"> • des espaces neutres et accueillants qui rendent l'apprentissage accessible à tous, y compris aux populations marginalisées comme les migrants, les réfugiés, les minorités, les peuples autochtones et les personnes handicapées • l'accès équitable à l'information qui permet l'intégration sociale, politique et économique de tous
<p>11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES</p> <p>FAIRE EN SORTE QUE LES VILLES ET LES AUTRES IMPLANTATIONS HUMAINES EXCLUENT PERSONNE ET SOIENT SÛRES, RÉSILIENTES ET DURABLES</p> <p>Les bibliothèques soutiennent cet objectif en fournissant ...</p> <ul style="list-style-type: none"> • des institutions fiables consacrées à la promotion et de la compréhension de la culture de chacun • la sauvegarde et la préservation du patrimoine culturel pour les générations futures 	<p>12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES</p> <p>ÉTABLIR DES MODES DE CONSOMMATION ET DE PRODUCTION DURABLES</p> <p>PRENDRE DES MESURES URGENTES POUR LUTTER CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LEURS RÉPERCUSSIONS</p> <p>CONSERVER ET EXPLOITER DE MANIÈRE DURABLE LES OCÉANS, LES MERS ET LES RESSOURCES MARINES AUX FINS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE</p> <p>PRÉSERVER ET RESTAURER LES ÉCOSYSTÈMES TERRESTRES, EN VEILLANT À LES EXPLOITER DE FAÇON DURABLE, GÉRER DURABLEMENT LES FORÊTS, LUTTER CONTRE LA DÉSERTIFICATION, ENRAYER ET INVERSER LE PROCESSUS DE DÉGRADATION DES TERRES ET METTRE FIN À L'APPAUVRISSMENT DE LA BIODIVERSITÉ</p>
<p>16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES</p> <p>PROMOUVOIR DES SOCIÉTÉS PACIFIQUES ET OUVERTES À TOUS AUX FINS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, ASSURER L'ACCÈS DE TOUS À LA JUSTICE ET METTRE EN PLACE, À TOUTS LES NIVEAUX, DES INSTITUTIONS EFFICACES, RESPONSABLES ET OUVERTES À TOUS</p> <p>Les bibliothèques soutiennent cet objectif en fournissant ...</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'accès public à l'information sur le gouvernement, la société civile et d'autres institutions • la formation aux compétences nécessaires pour comprendre et utiliser efficacement l'information • des espaces ouverts à tous, politiquement neutres, permettant de se rencontrer et de s'organiser 	<p>13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES</p> <p>14 VIE AQUATIQUE</p> <p>15 VIE TERRESTRE</p> <p>Les bibliothèques soutiennent cet objectif en fournissant ...</p> <ul style="list-style-type: none"> • un système durable de partage et de circulation des matériaux qui réduit les déchets • l'historique des données de recherche sur les modifications du littoral et l'infatigabilité des sols • la recherche et les données nécessaires pour éclairer les politiques sur le changement climatique • l'accès généralisé à l'information nécessaire pour orienter la prise de décisions par les gouvernements locaux et nationaux sur des sujets comme la chasse, la pêche, l'utilisation des sols et la gestion de l'eau
<p>17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS</p> <p>RENFORCER LES MOYENS DE METTRE EN ŒUVRE ET DE REVITALISER LE PARTENARIAT MONDIAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE</p> <p>Les bibliothèques soutiennent cet objectif en fournissant ...</p> <ul style="list-style-type: none"> • un réseau mondial d'institutions bien implantées, prêt à soutenir les plans de développement local 	

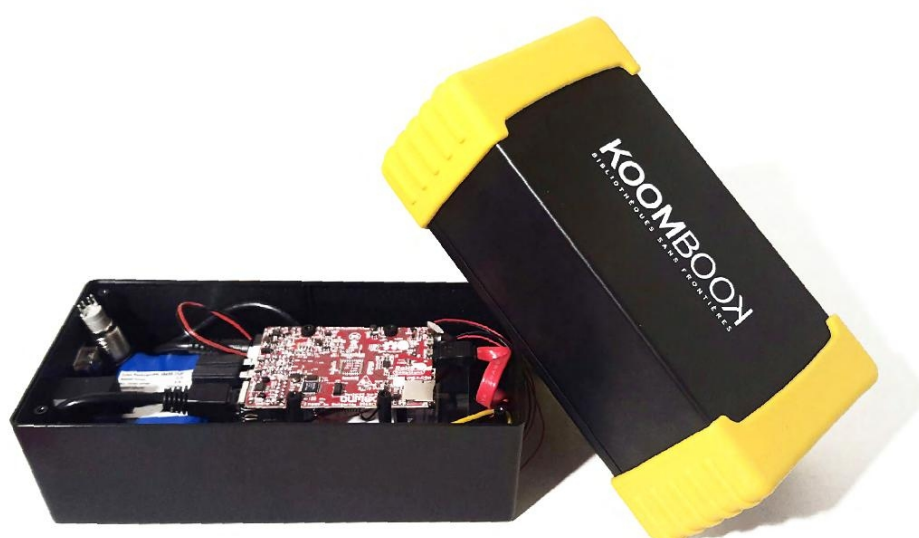
Pour plus d'informations, voir : www.ifla.org/libraires-development

ANNEXE 4 : MODE D'EMPLOI POUR L'UTILISATION DES KOOMBOOK (BSF)

Les Koombook, petits serveurs qui remplacent internet dans les endroits qui en sont dépourvus, permettent de toucher plus facilement des bibliothécaires isolés, notamment grâce aux associations professionnelles locales. BSF a conçu un petit guide pour expliquer son utilisation.

KOOMBOOK
LA BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE ULTRAPORTATIVE ET AUTONOME

 **Bibliothèques
Sans Frontières**
Libraries Without Borders



Avec le KoomBook, BSF crée la bibliothèque numérique nouvelle génération, ultraportable, autonome et qui fonctionne sans connexion internet. Pour diffuser le savoir et l'information même dans les zones les plus reculées.

De la taille d'un livre, Le KoomBook crée un hotspot wifi sur lequel les utilisateurs peuvent se connecter à l'aide d'un smartphone, d'une tablette ou d'un ordinateur pour accéder à des milliers de ressources éducatives, culturelles ou de formation. Il peut aussi être connecté à un téléviseur ou un vidéoprojecteur pour des activités de groupe.

Disposé au centre d'une bibliothèque, d'une école, d'un dispensaire médical en zone rurale ou même chez soi, il diffuse du contenu sous la forme de textes, de vidéos, de cours en ligne ou d'objets multimédia et permet plus de 30 connexions simultanées. Lorsqu'il est connecté à internet, le KoomBook se met à jour et partage dans le cloud tous les contenus créés localement.

LE KOOMBOOK, EN BREF

-  Le KoomBook diffuse dans son environnement proche un signal Wifi.
-  Les usagers se connectent au wifi via leur téléphone, leur tablette ou leur ordinateur.
-  Ils naviguent sur le serveur grâce à leur navigateur internet traditionnel.
-  Ils peuvent consulter les contenus mais aussi les télécharger et charger à leur tour d'autres contenus pour les partager.
-  Lorsqu'il est connecté à internet, le KoomBook se met à jour et partage dans le cloud toutes les données créées localement.

UN KOOMBOOK DES DIZAINES D'USAGES DIFFÉRENTS...

DES SERVICES DE BASE

Le KoomBook intègre un grand nombre de ressources et services de base comme la **Khan Academy** (plateforme éducative), **Wikipedia**, une sélection de vidéos **TED**, une extraction de la bibliothèque **Gutenberg** et bien d'autres ressources.

Il intègre également un media center qui permet de charger des contenus vidéo et documents localement. Ainsi les contenus de bases sont enrichis en permanence par la communauté.



+ Plusieurs milliers de documents et de vidéos.

ET DES BRIQUES DE CONTENUS SPÉCIFIQUES EN FONCTION DES BESOINS.



EDUCATION/FORMATION

En septembre 2015, BSF a lancé le KoomBook Campus qui intègre un Learning Management System ouvert et gratuit. Il permet de créer des parcours pédagogiques accessibles à la fois en ligne et hors ligne. Le premier KoomBook Campus a été dédié à la formation des bibliothécaires dans le cadre du programme BSF Campus que BSF mène avec la Fondation Bill & Melinda Gates.



JUSTICE ET DROIT

BSF travaille en lien avec les professionnels du droit dans plusieurs pays d'Afrique pour élaborer un outil de diffusion de la documentation juridique locale. La plateforme de diffusion permettra aux professionnels d'annoter les textes et de les partager avec leurs confrères. Les premières implantations auront lieu au Burundi et en Haïti en 2016.



SANTÉ

Le KoomBook Santé (en phase de recherche) pourra être déployé en particulier en zone rurale mais aussi en milieu hospitalier pour fournir des ressources documentaires et de formation sur le diagnostic et la prise en charge thérapeutique. Elle compilera également l'ensemble des recommandations de l'OMS.

ET BIEN PLUS | Les possibilités offertes par le KoomBook sont immenses et permettent d'imaginer une grande diversité de projets et de terrains de mise en œuvre. BSF conduit des discussions avec de nombreux partenaires pour créer des contenus spécifiques à leurs besoins et à ceux de leurs bénéficiaires.

LE KIT KOOMBOOK : UN DISPOSITIF CLÉ EN MAIN POUR LES BIBLIOTHÈQUES ET LES ÉCOLES

Pour pallier le manque d'équipement ou pour utiliser le KoomBook en milieu scolaire, BSF propose un kit modulable composé d'un KoomBook et de tablettes (jusqu'à 20). Le kit est abrité dans une valise étanche et robuste qui permet la recharge simultanée du matériel.

Il peut également être assorti d'un pico-projecteur pour des projections de films et de documents.



1 KoomBook

De 2 à 20 tablettes.

1 pico-projecteur (en option)

1 valise flight case

LE SAVIEZ-VOUS ?



KOOMBOOK VIENT DU TERME SWAHILI KUMBUKA QUI SIGNIFIE SE SOUVENIR.

TABLE DES MATIÈRES

SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....	7
INTRODUCTION.....	9
PARTIE 1 : CONTEXTES.....	13
quelle situation pour les bibliothèques et leurs professionnels en Afrique francophone, en 2019 ?.....	13
<i>La situation d'ensemble : des réalités contrastées, vers une amélioration globale.....</i>	<i>13</i>
<i>La situation des bibliothèques.....</i>	<i>14</i>
<i>La situation des professionnels.....</i>	<i>19</i>
Quels sont les besoins et les manques des professionnels ?.....	22
<i>Professionaliser les personnels de bibliothèques communautaires.....</i>	<i>23</i>
<i>La mise à jour et l'actualisation des connaissances.....</i>	<i>23</i>
<i>L'acquisition d'une visibilité de la profession.....</i>	<i>25</i>
PARTIE 2 : L'OFFRE DE FORMATION EN LIGNE A DESTINATION DES PROFESSIONNELS D'AFRIQUE FRANCOPHONE.....	29
Présentation de la formation en ligne et a distance, et de quelques dispositifs.....	29
<i>Éléments de définition et périmètre.....</i>	<i>29</i>
<i>Les différentes « familles » de la formation à distance.....</i>	<i>31</i>
Les formations ouvertes et libres.....	32
Les MOOCs : Massive Open Online Courses.....	33
L'e-formation.....	34
Les autres solutions de formation en ligne :.....	35
<i>Présentation de quelques formation à distance proposées.....</i>	<i>35</i>
Le DUSIB (Diplôme universitaire en sciences de l'information et des bibliothèques), une formation universitaire d'excellence pour un public ciblé.....	36
La formation à distance de l'EBAD, le savoir-faire d'une école régionale depuis vingt ans.....	37
BSF Campus, l'accessibilité et la gratuité du contenu pour tous.....	39
La formation des personnels de médiathèques de l'Institut Français, des formations sur mesure avec une place centrale du tutorat.....	40
Quels constats des professionnels autour de la formation à distance, qu'en retirer ?.....	41
<i>L'impact de ces formations : satisfaisantes et porteuses.....</i>	<i>41</i>
<i>Un obstacle récurrent : les problèmes de matériel informatique et de connexion internet.....</i>	<i>44</i>
<i>Conclusions : l'opinion des professionnels, où la place des formations en ligne et à distance dans le paysage de formations.....</i>	<i>46</i>
PARTIE 3 : PERSPECTIVES : BOITE À OUTILS POUR LA MISE EN PLACE D'UNE FORMATION À DISTANCE À DESTINATION DES PROFESSIONNELS D'AFRIQUE FRANCOPHONE.....	51
Focus sur les contenus de formation.....	51
<i>Créer un écosystème autour de la FAD, former les enseignants et les acteurs : les bases d'un projet réussi.....</i>	<i>51</i>

<i>De l'accès à internet à l'accessibilité pédagogique, comment rendre les contenus plus accessibles ?</i>	54
<i>Production et gestion des contenus : des besoins toujours très généraux à la diversification des compétences</i>	57
L'importance de maintenir des contenus actualisés.....	57
Petite sélection de contenus pertinents pour les professionnels de bibliothèques d'Afrique francophone.....	58
La formation en ligne et à distance : vers un apprentissage collectif ?	61
<i>Les échanges : du tutorat à la communication interprofessionnelle</i>	61
<i>Stages d'immersion, visites, ateliers... des cours à distance couplés à d'autres activités pour plus d'efficacité</i>	64
<i>Communication, diffusion, mutualisation : les clés de réussite d'une formation à distance ?</i>	66
CONCLUSION	69
LA FAD RESTE INDISPENSABLE AUX PROFESSIONNELS AFRICAINS FRANCOPHONES	69
SOURCES	71
BIBLIOGRAPHIE	73
ANNEXES	77
TABLE DES MATIÈRES	79